

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 12 Mai 2015 - 23 Rajab 1436 - N° 956 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Algérie-Tanzanie

FIN DE LA VISITE D'ETAT DU PRESIDENT TANZANIEN EN ALGERIE
Jakaya Mrisho Kikwete : «Des relations solides»

P.28



AUJOURD'HUI À ALGER
Réunion du Comité mixte algéro-français (Comefa)

P.28



LUTTE CONTRE LA FRAUDE



FERMES INSTRUCTIONS DU PREMIER MINISTRE

Un plan d'action opérationnel de lutte contre les importations frauduleuses est en cours d'élaboration par le gouvernement pour endiguer ce phénomène qui a pris de fortes proportions, causant un gros préjudice à l'économie nationale. C'est ce qui ressort d'une lettre adressée récemment par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aux ministres, respectivement, des Finances, de l'Intérieur et des collectivités locales, de la Justice et de

l'Agriculture et du développement rural, ainsi qu'à d'autres institutions étatiques. «Il a été porté à ma connaissance la multiplication des cas de fraude à l'importation, constituant ainsi une source de préoccupation sérieuse pour les pouvoirs publics, au vu des préjudices appréciables portés à l'économie nationale qu'il faut contrecarrer avec énergie et persévérance», note cette lettre du Premier ministre dont l'APS a obtenu une copie.

P.3

Le gouvernement prépare un large dispositif de lutte contre les importations frauduleuses



Ph. Archives

CONGRÈS DU FLN LES 28, 29 ET 30 MAI
La jeunesse, fer de lance de la rénovation

P.3

AFFAIRES RELIGIEUSES
Mohamed Aïssa : Le fonds de la Zakat érigé en «Fondation»

P.4

ENERGIE
Youcef Yousfi : «Réception en septembre d'une nouvelle centrale électrique solaire à Saïda»

P.4

GRINE L'A ANNONcé À PARTIR DE JIJEL
«La couverture audiovisuelle bientôt améliorée»

P.4

SANTÉ

Médicaments
Les pommades sont-elles sans danger ?

Pages 14-15

CULTURE

MOIS DU PATRIMOINE
Une vocation culturelle pour la Grande-Poste d'Alger

P.17

FOOTBALL

JEUX OLYMPIQUES 2016
La sélection algérienne se prépare à Sidi Moussa

P.25

SÉTIF

EL EULMA
Un entrepôt de produits pour la transformation plastique en proie à des flammes

P.12

Météo



Régions Nord : 26° à Alger

Brume et nuages bas en début de matinée près des côtes Ouest et Centre, puis temps ensoleillé en cours de journée. Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest 20/30 Km/h.

Régions Sud : 33° à Tamanrasset

Temps ensoleillé en cours de journée. Les vents seront de secteur Est à Nord Est 30/50 Km/h avec soulèvements de Sable Locaux.

	Max	Min
Alger	26°	18°
Oran	24°	16°
Annaba	24°	21°
Béjaïa	27°	22°
Tamanrasset	33°	20°

Horaires des prières

Mardi 23 Rajab 1436

Fajr	04:04
Dohr	12:45
Asr	16:33
Maghreb	19:48
Isha	21:20



CE MATIN À L'AURASSI Réunion d'évaluation d'étapes du COMEFA



Le ministre de l'Industrie et des Mines Abdessalem Bouchouareb, coprésidera en compagnie du ministre des Affaires Etrangères et du Développement

International Français Laurent Fabius, la réunion d'évaluation d'étapes du Comité Mixte Economique Algéro-Français (COMEFA), ce matin à 11h30 au niveau de l'Hôtel El Aurassi à Alger.

RESSOURCES EN EAU Hocine Necib les 16 et 17 mai à Illizi



Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera samedi et dimanche 16/17 mai 2015, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Illizi.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN À L'OREF 9^e Salon du recrutement



La 9^e édition du Salon national du recrutement ouvrira ses portes aujourd'hui au niveau de l'Office Riad El Feth (OREF).

DU 27 AU 29 MAI AU SHERATON Congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique



Sous le haut patronage du président de la république, la Société algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique (SAIC) présidée par le Pr Habib Douagui, organise du mercredi 27 au vendredi 29 mai à l'hôtel Sheraton d'Alger, le Congrès euro-africain d'allergologie et d'immuno-

logie clinique. Plus de 500 praticiens sont attendus à cette rencontre scientifique d'envergure qui sera encadrée par des experts étrangers et algériens. Plusieurs hommages aux personnalités algériennes ayant contribué à la promotion de la santé publique seront rendus au cours de ces journées.

DU 13 AU 17 MAI AU PORT D'EL DJAMILA 5^e Salon des équipements et services pour le nautisme

La 5^e édition du Salon des équipements et services pour le nautisme, la plaisance et la pêche récréative, se tiendra du mercredi 13 au dimanche 17 mai à l'esplanade de la plage artificielle du port d'El Djamilia.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS L'UNPC lance une «campagne contre le gaspillage alimentaire»

Al'occasion du mois sacré du Ramadhan, l'Union nationale de protection du consommateur, représentée par son président, M. Mahfoud Harzelli, organise une conférence de presse au Forum de DK News ce matin à 10h30, ayant pour thème : «Campagne contre le gaspillage alimentaire dans les foyers». Cette rencontre traitera aussi d'autres sujets à savoir : «Inculquer et développer une culture de consommation chez le ci-



toyen algérien». La conférence aura lieu au centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Conférence sur : «La signature et la légalisation électroniques»



Le Forum de la Sécurité nationale abritera ce matin à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi de Châteauneuf, une conférence du Directeur général de la Société d'information au ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, qui portera sur «Les systèmes de signature et de légalisation électroniques».

CE MATIN À L'AURASSI Signature d'un accord entre le groupe Ramdane et Holia Inn

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Yamina Nouria Zerhouni, présidera ce matin à partir de 10h30 à l'hôtel El Aurassi la cérémonie de signature d'un accord de gestion entre le groupe Ramdane et la marque commerciale internationale Holia Inn.



CE MATIN À 11H Cheikh Khaled Bentounès invité du Forum de Liberté

Le Forum du quotidien Liberté reçoit ce matin à 11h au siège du journal sis à El Achour, le guide spirituel de la tariqa Al-Alawiya, Cheikh Khaled Bentounes.

SAMEDI 16 MAI À L'INSTITUT CERVANTÈS «Marathon de la poésie»

L'Institut Cervantès d'Alger organise samedi 16 mai à 11h à la bibliothèque Max Pub de l'Institut, le «Marathon de la poésie». Cet espace d'expression de poésie libre sera suivi à partir de 14h au salon Actos d'un récital animé par le poète Pérez Azaustre (1^{er} prix Loewe de poésie 2010).



CE MATIN AU CLUB HIPPIQUE METIDJA DE BLIDA signature de contrat entre Mobilis et l'USMB



Mobilis partenaire officiel du football en Algérie, poursuit son accompagnement au football national et aux clubs de football professionnels du championnat Mobilis ligue 1, en devenant partenaire officiel de l'USM Blida. La signature du contrat de partenariat se fera en présence des deux présidents, M. Saad Damma président directeur général de Mobilis et M. Mohamed Duidan, président de l'USMB, ce matin à 10h30, au siège du Club Hippique Metidja de Blida. Mobilis, 1^{er} partenaire du football en Algérie.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE Fermes instructions du Premier ministre

Un plan d'action opérationnel de lutte contre les importations frauduleuses est en cours d'élaboration par le gouvernement pour endiguer ce phénomène qui a pris de fortes proportions, causant un gros préjudice à l'économie nationale.



C'est ce qui ressort d'une lettre adressée récemment par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aux ministres, respectivement, des Finances, de l'Intérieur et des collectivités locales, de la Justice et de l'Agriculture et du développement rural, ainsi qu'à d'autres institutions étatiques.

«Il a été porté à ma connaissance la multiplication des cas de fraude à l'importation, constituant ainsi une source de préoccupation sérieuse pour les pouvoirs publics, au vu des préjudices appréciables portés à l'économie nationale qu'il faut contrecarrer avec énergie et persévérance», note cette lettre du Premier ministre dont l'APS a obtenu une copie. C'est ainsi qu'au vu des subterfuges utilisés par les fraudeurs, des complices dont ils disposent et des failles du système de contrôle mis en place, il y a lieu de mettre en œuvre des mesures urgentes et opérationnelles à l'effet d'endiguer ce phénomène et d'atténuer ses effets sur l'économie, notamment sur nos réserves de change et sur le maintien des équilibres internes et externes, ajoute M. Sellal dans cette instruction. A cet effet et en complément aux travaux du Comité permanent de suivi de la situation économique et financière qui a pour mission, entre autres, d'émettre des propositions de mesures opérationnelles à mettre en œuvre pour le maintien des équilibres internes et externes, le Premier ministre a chargé le ministre des Finances de mettre en place en urgence un comité interministériel chargé de dresser un plan d'action opérationnel de lutte contre les importations frauduleuses, lit-on.

Le gouvernement prépare un large dispositif de lutte contre les importations frauduleuses

dans cette correspondance datée de fin avril dernier. Ce comité est composé des représentants des services, respectivement, des Finances (Impôts et Douanes), du Commerce, de Sécurité (Sûreté nationale et Gendarmerie nationale), de l'Agriculture, de l'Association professionnelle des banques et des établissements (Abef) et d'un représentant de la Banque d'Algérie.

Le Premier ministre a ainsi appelé à l'installation de ce comité pour entamer ses travaux en urgence à l'effet de déposer ses conclusions dans un délai de rigueur d'un mois.

En outre, l'instruction du Premier ministre a chargé le ministre des Finances d'instruire les services des Douanes à renforcer le contrôle des frontières, notamment par la systématisation du passage au scanner des conteneurs provenant de certains pays à risque et la mise en place, avec les services concernés, du contrôle à priori à partir des ports d'embarquement de ces pays.

Pour leur part, la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale sont chargées de renforcer leurs moyens d'investigations et de lutter contre les fraudes à l'importation en identifiant leurs auteurs et les complices dont elles disposent et les déférer devant les juridictions compétentes.

L'instruction du Premier ministre a aussi chargé les ministres, respectivement des Finances et du Commerce, de mener une opération de vérification des registres de commerce des importateurs afin de déce-

ler les phénomènes de sous-locution, de complaisance, de localisation inconnue et de manquement aux bonnes pratiques commerciales.

Cette opération, qui doit être menée par les services des Douanes et des Impôts, doit aboutir, précise le même document, à un assainissement des registres de commerce ainsi contrôlés et à la mise en place de dispositifs d'alerte avec les banques qui doivent observer les règles prudentielles de base en matière de domiciliation des opérations d'importations à risque frauduleux.

A rappeler qu'en décembre dernier, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait présidé un conseil restreint consacré aux développements enregistrés par le marché pétrolier international marqué par la forte chute des cours de pétrole, et ses retombées sur la démarche économique et sociale du pays.

Le gouvernement avait, alors, été chargé de veiller à la rationalisation des importations et au renforcement du contrôle des opérations de financement du commerce extérieur, pour prévenir toute forme d'évasion de capitaux.

La hausse fulgurante des importations de biens et la baisse des exportations se sont traduites par une forte contraction de l'excédent commercial au cours de l'année 2014, qui s'est établi à seulement 0,59 milliard de dollars contre 9,73 milliards de dollars en 2013, soit le plus faible excédent commercial depuis l'année 1998.

Durant le premier trimestre 2015, la balance commerciale s'est soldée par un déficit de 1,73 milliard de dollars contre un excédent de 1,83 milliard de dollars sur la même période de l'année 2014.

Décès de l'ancien conseiller à la Présidence Abdelmalek Kerkeb

L'ancien conseiller à la présidence de la République, Abdelmalek Kerkeb, est décédé dimanche dans un hôpital à Paris à l'âge de 77 ans, a-t-on appris lundi de ses proches.

Officier de l'Armée nationale populaire (ANP), Abdelmalek Kerkeb a occupé plusieurs postes de responsabilités, dont celui de directeur général de la sécurité et de la protection présidentielles.

Le rapatriement de la dépouille mortelle s'effectuera mardi, indique la même source qui précise que le défunt sera enterré aujourd'hui au cimetière de Ben-Aknoun (Alger). La présentation des condoléances à sa famille se fera au domicile familial à El Biar.



CONGRÈS DU FLN LES 28, 29 ET 30 MAI La jeunesse, fer de lance de la rénovation

O. Larbi

La réunion du Bureau politique du parti du FLN a été présidée par Amar Saâdani qui a, à 15h05 et devant un parterre de journalistes et des caméras de télévision, introduit cette séance de travail par un discours : «Nous sommes ici pour évaluer les préparatifs qui seront couronnés par la tenue du 10ème congrès, à la coupole du 5 juillet. Les autorisations pour la tenue du congrès et l'accord sur le lieu sont en notre possession. Je confirme donc que le congrès aura lieu aux dates arrêtées, soit les 28, 29 et 30 mai.»

Congrès de la base

«La différence avec les congrès les plus récents est que ce grand rendez-vous militant sera celui de la base ! La direction (au niveau du BP) a pour mission d'entériner les positions des commissions de wilayas installées par les commis à cette tâche.»

L'innovation est dans le fait que la direction s'efface pour laisser les militants peser collectivement sur les décisions du parti du FLN et, ainsi, soustraire le parti aux luttes de clans ou d'appareils.

D'autre part, cette valorisation du militant de base est exprimée par Amar Saâdani en ces termes : «Nous avons des mouhafadhat dans toutes les wilayas et 1541 kasmas sur le territoire national. Sans parler de l'émigration.»

Ce congrès qui traduira pour l'Algérie les méthodes et les orientations, les programmes et les étapes intermédiaires qui les marquent est pour le FLN, un moment de rupture, un point de repère.

C'est en tout cas ce que s'efforce de faire comprendre Saâdani en passant outre le rôle du comité central : «Le comité central a, lors de la dernière session (en juin 2014, ndlr) installé la commission nationale de préparation du congrès et de ses bases de travail.»

Le 12 mai, installation des commissions nationales

Amar Saâdani informe : «Le 12 mai, aujourd'hui,

10h-Installation de la commission nationale de la Résolution économique sociale et culturelle

10h30- Commission de la Résolution politique

11h- Commission des questions des fondements idéologiques du parti du FLN

11h30- Commission des statuts

12h- Commission des élus

12h30- Commission de l'organisation du parti

12h- Commission de l'émigration algérienne.»

Ce découpage préfigure une innovation et, en quelque sorte, un retour aux principes politiques plutôt qu'à la prise directe sur les groupes sociaux (femmes, jeunes, paysans, travailleurs) ce qui faisait des membres du BP des courroies de transmission sans pouvoir d'initiative.

La jeunesse fer de lance la rénovation

Le SG du parti du FLN se réjouit par avance de l'ambiance qui dominera les travaux du 10ème congrès : « La jeunesse y sera en force ainsi que l'élément féminin. » Ils seront donc très nombreux dans la salle du congrès qui sera pleine de 5 000 participants et invités. C'est dire que l'aspect logistique et des moyens a été pris en compte depuis longtemps. En tout état de cause, le précongrès s'ouvre aujourd'hui.

LE MINISTRE DE L'ENERGIE L'A ANNONCÉ HIER À PARTIR DE SAIDA Réception en septembre d'une nouvelle centrale électrique solaire

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a annoncé lundi que la wilaya de Saïda réceptionnera, en septembre prochain, une nouvelle centrale électrique solaire en cours de réalisation à Aïn Sekhouna.

Cette installation qui réalise la société allemande Belectric produira quelque 30 mégawatt. Elle complètera, à l'échelle nationale, parmi les 20 centrales fonctionnant à l'énergie solaire, a indiqué le ministre, lors d'un point de presse tenu au siège de la wilaya.

En inspectant ce projet, lancé depuis août 2014, pour une enveloppe financière de 480 millions DA, M. Yousfi a insisté sur la nécessité de livrer l'installation, dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 40 %, au mois de septembre prochain, a-t-on appris sur place. Cette nouvelle station électrique, qui s'étend sur une assiette de 42 hectares, permettra la création de 300 postes de travail dont 50 permanents.



Le ministre a insisté pour que ces postes reviennent aux demandeurs d'emploi locaux qui disposent de compétences dans le domaine de l'énergie solaire. D'autre part, M. Yousfi a rappelé que la réalisation de ce genre de centrales nécessite la maîtrise de la technologie et d'énormes investissements, contrairement à ce que pensent certains milieux. Il a indiqué, à ce propos, que le gouvernement a adopté une nouvelle politique consistant à recourir à toutes les sources d'énergie. A l'avenir, notre pays aura besoin de toutes les sources d'énergie qu'elles soient fossiles, solaires, éoliennes ou nucléaires, a-t-il précisé.

Dans ce cadre, il a fait état d'une station, implantée à Ghardaïa, et chargée de recouvrir à toutes les techniques pour étudier l'influence des poussières sur la production de l'énergie solaire. Par ailleurs, le ministre a assuré qu'il n'y a aucune pénurie de carburant à l'échelle nationale. Il n'y a que quelques difficultés en matière de distribution liées au transport et au stockage du carburant, a-t-il assuré, signalant qu'un programme pour développer les capacités de stockage est en cours pour s'étalement jusqu'à l'année 2020,

avec pour objectif de constituer des réserves pour 30 jours afin d'éviter, pour des raisons climatiques, toute perturbation dans la distribution du carburant. Parlant du marché mondial du pétrole, M. Yousfi a expliqué que les pressions sur le prix du baril persistent toujours, annonçant qu'une réunion de l'OPEP est prévue en juin prochain à Vienne.

L'Algérie entreprend actuellement des concertations avec certains pays membres de l'Organisation pour traiter de la question de l'excédent de l'offre marquant le marché mondial, afin de ramener le prix du baril à un niveau acceptable, a-t-il ajouté.

Il est à noter que lors de sa visite dans la wilaya de Saïda, le ministre de l'Energie a inauguré le siège de la direction locale de l'énergie avant de mettre en service deux transformateurs d'une capacité de 60 kilovolts chacun dans les cités des frères Seddik et El Bordj, au chef-lieu de la wilaya. Enfin, il a procédé au branchement au réseau du gaz naturel de 60 foyers du village Aïn Moussa, relevant de la commune de Dhaoui Thabet.

HAMID GRINE L'A ANNONCÉ À PARTIR DE JIJEL «Des équipements pour améliorer la couverture audiovisuelle»

De nouveaux équipements seront livrés à la wilaya de Jijel pour améliorer la couverture audiovisuelle dans cette région d'ici à fin 2016, a déclaré, dimanche à Jijel, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Intervenant au siège de la Radio nationale de Jijel où il a tenu un point de presse, M. Grine a indiqué que cette couverture sera portée, à cette échéance, à 96 % et à 68 % pour la TNT (Télévision numérique terrestre).

Il a mis en exergue, à ce propos, les grands axes de la stratégie mise en œuvre par son département pour développer le secteur de la Communication, avec pour objectif la suppression des zones d'ombre qui affectent certaines régions du pays. L'introduction du système RDS (Radio data system), vers la fin de 2017, sera également un plus pour les stations de radio algérienne dans la mesure où cette technologie permet l'écoute d'une station sans interruption lors d'un déplacement, en prenant en charge automatiquement le passage d'une fréquence à l'autre.

Le ministre qui a répondu à des questions relatives à la formation continue des journalistes, a souligné que la liberté d'expression est bel et bien une réalité en

Algérie insistant, au passage, sur la nécessité, pour les professionnels, de consolider cet acquis précieux. Selon le ministre, une douzaine de sessions de formation ont été assurées à ce jour pour permettre d'élèver le niveau, les capacités et les compétences professionnelles des gens de la presse.

Évoquant l'information de proximité, M. Grine a mis en avant les efforts déployés par les radios locales pour accompagner la stratégie de développement socio-économique et culturelle du pays, saluant au passage le traitement, par les radios, de thèmes importants liés à la jeunesse, à l'environnement et à la lutte contre la violence. Le projet de création d'une chaîne de télévision d'envergure internationale afin de soigner l'image de marque de l'Algérie, a également été évoqué par le ministre qui a considéré que ce média, qui constituera une référence, donnera une information juste et crédible sur le pays. Pour ce qui est de l'ouverture de l'audiovisuel au secteur privé, le ministre a rappelé que cinq (5) bureaux de chaîne de télévision étrangères existent déjà dans la capitale. Peu après son arrivée en fin d'après-midi, le ministre, accompagné des directeurs généraux de la radio algérienne et de l'Entreprise de télédiffusion



d'Algérie (TDA), Chaâbane Lounakel et Abdelfmalek Houyou, s'était rendu au lieu-dit Mezghitane, sur les hauteurs de Jijel, où il a reçu des explications sur la qualité de réception radiophonique et télévisuelle dans la région.

M. Hamid Grine a également inspecté les installations et les équipements techniques de la radio nationale de Jijel, notamment le système de communication Menos, un réseau d'échanges multimédias par satellite.

GRINE À BEJAIA : «Si l'Etat arrêtait l'octroi de la publicité aux journaux, beaucoup disparaîtraient»

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a estimé, lundi à Bejaia, que si l'Etat venait à arrêter la distribution de la publicité aux journaux beaucoup disparaîtraient.

Certains pourraient fermenter du jour au lendemain, si l'Etat décidait d'arrêter l'octroi de la publicité, a-t-il affirmé, relevant que la manne publicitaire distribuée par l'Anep est répartie à concurrence de 80 % au profit des journaux privés et qu'en contrepartie, seulement six organes publics en bénéficient. Pour autant, le ministre a dit ne rien attendre en retour, sinon plus de professionnalisme de tout un chacun, notamment des journalistes, pour qu'ils cherchent l'information, la recoupent, s'abstiennent au doute et évitent d'agresser.

Il a, cet effet, invité les professionnels à revenir aux fondamentaux du métier. Animant une conférence de presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a réexpliqué le concept

de cercle vertueux qu'il a développé en prenant les destinées du ministère, et dont l'incompréhension a, selon lui, suscité une réaction négative de quelques journaux. C'était une démarche de communication. L'idée originelle était d'appeler tout un chacun, notamment l'annonceur, l'éditeur et le journaliste, à plus de vertus et de professionnalisme, notamment en évitant les états d'impatience, et la passion dévoyée, et surtout éviter des comptes, a-t-il précisé. Auparavant, M. Grine avait visité les locaux de la radio locale Radio Soummam ainsi que le site abritant les antennes de diffusion de l'entreprise de télédiffusion d'Algérie (TDA), dans l'Akfadou, à 70 km de Bejaia. La radio étant sur le point de rentrer dans ses nouveaux locaux alors que TDA s'apprête à agrandir ses capacités en passant de 300 à 500 kilowatts dès juillet prochain avec l'objectif de mettre fin à toutes les zones d'ombre et d'arroser au mieux la wilaya qu'il s'agit des réceptions radiophonique ou télévisuelle.

MOHAMED AISSA L'A ANNONCÉ HIER «Le fonds de la Zakat érigé en Fondation»



Le fonds de la Zakat sera érigé en Fondation à caractère social chargée de la collecte des fonds et de leur distribution aux nécessiteux, a annoncé lundi à Alger le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa.

Intervenant sur les ondes de la chaîne 1 de la radio nationale, M. Mohamed Aissa a affirmé dès la promulgation du décret présidentiel régissant les activités des associations à caractère religieux, il sera procédé à la création de la Fondation de la Zakat qui aura un caractère social en remplacement du fonds de la zakat.

A cette occasion, le ministre a rappelé la collecte de 172 milliards de centimes sur les dix dernières années, ce qui a permis l'octroi de 8.000 crédits bonifiés au profit des jeunes ajoutant qu'une réflexion est engagée pour le transfert des fonds destinés aux crédits vers les wakfs dans le but de créer des investissements wakfs, lesquels reposeraient sur des partenaires sociaux.

Concernant le recensement des biens wakfs en Algérie, le ministre a indiqué que les Archives nationales ont recouvré d'importants manuscrits des archives datant de l'empire ottomans et il est, actuellement, question de former des agents wakfs spécialisés pour déterminer ces biens. Les lois de l'Algérie et sa législation en matière de wakfs nous permettent de récupérer ces biens wakfs et de les répertorier comme tels tout en les laissant à la disposition de leurs occupants.

CONSTANTINE Des crédits bonifiés du Fonds de la Zakat pour 83 jeunes

Des crédits bonifiés puisés du Fonds de la Zakat ont été remis, lundi à Constantine, à 83 jeunes porteurs de projets au cours d'une cérémonie présidée par les autorités locales et des représentants du ministère des Affaires religieuses et des wakfs.

Les crédits, d'une valeur de 350.000 à 500.000 DA, ont été octroyés après sélection et vérification de la faisabilité et de l'opportunité des projets soumis, a souligné le directeur des Affaires religieuses, Lakhdar Fanit, mettant l'accent sur l'apport important des imams des mosquées dans le choix des bénéficiaires.

Qualifiant de prometteuse cette formule de financement de micro-projets, le même responsable a fait savoir que les crédits bonifiés du Fonds de la Zakat suscitent un engouement grandissant auprès de nombreux jeunes sans emploi mais débordant d'idées. Les porteurs de projets (dont plusieurs femmes) auxquels ces crédits d'une valeur totale de 20 millions de DA ont été remis au cours de la cérémonie, sont des artisans spécialisés dans divers métiers, a encore ajouté M. Fanit.

Une exposition d'objets artisanaux et de productions agricoles, œuvres de jeunes ayant pu monter leur propre affaire grâce à ce Fonds, a été organisée en marge de cette cérémonie.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur des affaires religieuses a indiqué que, depuis 2004 à ce jour, le Fonds de la Zakat collectée à Constantine a permis le financement de plus de 500 micro-entreprises spécialisées dans les métiers de l'artisanat et de l'agriculture, notamment.

ENSEIGNEMENT À DISTANCE:

459.000 candidats concernés par l'examen de niveau à partir de mardi

L'Office national d'enseignement et de formation à distance (Onefd), organise à partir de mardi un examen national de niveau à destination des apprenants à distance dont le nombre est estimé cette année à plus de 459 000 candidats.



Le nombre des candidats du cycle moyen s'élève à 161.491 élèves contre 298.225 candidats pour le secondaire, soit une augmentation de moins de 1% par rapport à l'année passée.

L'examen qui se déroule sur deux jours en présentiel dans les établissements scolaires relevant du ministère de l'Education nationale, porte sur les disciplines enseignées dans les différents niveaux et filières des enseignements moyen et secondaire. L'objectif étant d'évaluer les connaissances et apprenants acquises tout au long de l'année scolaire en vue de leur permettre de passer d'un niveau à un autre en cas de réussite à l'examen de niveau qui sera sanc-

tionné par une attestation de niveau reconnue officiellement conformément à l'arrêté ministériel daté du 25 décembre 1978 modifié et complété.

Onefd a mobilisé en coordination avec les directeurs de l'Education des moyens matériels et humains considérables pour assurer le bon déroulement des compositions. Ainsi, 94.735 agents ont été mobilisés, dont près de 91.000 professeurs correcteurs. Les compositions se dérouleront au niveau de 1.596 centres d'exams tandis que la correction s'effectuera au niveau de 22 centres.

L'examen concerne également la population carcérale estimée cette année à 31.826 candi-

dats soit 8,64 % du nombre total des candidats.

Concernant les sujets de l'examen, ils sont conçus par des inspecteurs et des professeurs associés et des enseignants de Onefd. Ils sont élaborés sur la base des programmes officiels du ministère de l'Education nationale, sachant que le suivi du déroulement de l'examen s'effectue par deux cellules: l'une administrative et l'autre pédagogique.

La correction de l'examen de niveau s'effectuera du 16 au 30 mai 2014 du même mois conformément aux procédures et opérations appliquées dans le reste des examens officiels sachant que sont suivis se fait en ligne par les services centraux de l'office.

32.045 détenus passeront les examens de niveau à partir de mardi

Quelque 32.045 détenus inscrits à l'enseignement à distance passeront les 12 et 13 mai les examens de niveau de fin d'année scolaire pour le passage au niveau supérieur, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Justice. Organisés au niveau des établissements pénitentiaires, les examens seront encadrés par les travailleurs du secteur

de l'Education nationale, a précisé la même source ajoutant qu'ils se dérouleront sous l'égide de l'Office national d'enseignement et de formation à distance (Onefd) en coordination avec l'Office national des examens et concours (Onec) dans le cadre des conventions conclues entre le ministère de la Justice et celui de l'Education nationale.

24.985 candidats sont concernés par les niveaux de l'enseignement moyen et 7.060 par le secondaire, selon la même source.

2.889 détenus sont inscrits pour passer l'examen du baccalauréat et 6.404 autres sont concernés par l'examen du Brevet de l'enseignement moyen pour la session de juin 2015, ajoute-on.

TIZI-OUZOU : Rassemblement pour demander la promotion de l'enseignement de tamazight

Des étudiants du département de langue et culture amazighes de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou ont observé, lundi, un rassemblement devant le siège de la direction de l'Education nationale pour demander la promotion de l'enseignement de tamazight, deuxième langue

nationale, a-t-on constaté. Durant ce sit-in qui a rassemblé quelques dizaines d'étudiants, les manifestants ont demandé la promotion de Tamazight à travers la généralisation de son enseignement à travers tout le territoire national, la suppression du caractère facultatif de son

enseignement et l'ouverture de postes budgétaires pour le recrutement des diplômés, en Tamazight, qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi.

A propos de cette dernière revendication, les étudiants en tamazight ont déploré que des enseignants fassent, durant la journée, entre

deux et trois établissements pour dispenser des cours dans cette langue alors que des diplômés attendent d'être recrutés.

Les étudiants qui ont saisi l'occasion pour réitérer la demande d'officialisation de Tamazight, se sont ensuite dispersés dans le calme.

ALGÉRIE - TUNISIE

Partenariat entre universités algérienne et tunisienne à la prochaine rentrée

Un partenariat entre dix (10) universités algérienne et six (6) universités tunisienne sera mis en œuvre dès la rentrée universitaire 2015-2016, a indiqué lundi à Gafsa (Tunisie), le recteur de l'université de Tébessa, le Dr Saïd Fikra.

Ce responsable qui s'exprimait en marge d'une rencontre de coopération entre les gouverneurs de Gafsa, de Kasserine et de Tozeur (Tunisie) et le wali de Tébessa, a précisé que ce partenariat, dont les premiers jalons avaient été posés en mars 2014 avec l'ouverture d'ateliers communs, a trait à la recherche et à la coopération scientifique et pédagogique, aux échanges d'enseignants et à l'accueil réciproque d'étudiants en master.

Fikra a également fait savoir que ce partenariat associe les universités de Tébessa, d'Annaba, de Souk Ahras, d'El Tarf, de Batna, d'El Oued, de Skikda, de Guelma, d'Oum El Bouaghi et de Khenchabla, côté algérien, à celles de Gafsa, de Tunis El Manar, de Kairouan, de Carthage, de Sfax et de Gabès, côté tunisien. Un séminaire international sur la jeunesse, le sport, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique sera organisé à la prochaine rentrée, dans la foulée de ce partenariat, a indiqué le recteur de l'université de Tébessa.

De son côté, le président de l'Université de Gafsa, le Dr Imam Alaoui, a signalé qu'un premier échange d'étudiants entre les universités de Tébessa et de Gafsa sera effectué à la prochaine rentrée dans le cadre de ces accords qui sont, selon lui, de nature à relancer les activités culturelles et sportives entre les deux universités.

Un atelier, ouvert en marge de la rencontre, sera couronné par des propositions en vue de consolider ce partenariat dont les lignes directrices avaient été tracées, le 2 mars dernier, lors d'une rencontre entre le wali de Tébessa et les gouverneurs de Gafsa, de Tozeur, de Kasserine et du Kef.

Les travaux de cette ren-

contre algéro-tunisienne ont également donné lieu à l'installation de neuf (9) commissions dans le sillage de la feuille de route élaborée par les ministres de l'Intérieur des deux pays en marge de la célébration, le 8 février dernier, du 57^e anniversaire des événements sanglants de Sakiet Sidi-Youcef.

Ces commissions (agriculture-forêts-hydraulique, culture-tourisme-artisanat-communication, transport et télécommunications, santé-commerce-industrie-énergie-mines, enseignement supérieur-éducation-formation-jeunesse-sport, équipement-assainissement-protection civile) feront part, lundi soir au terme de leurs travaux, de leurs recommandations pour un développement commun des régions frontalières, ont affirmé les responsables des collectivités concernées dans les interventions.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES : 58 nouvelles offres de formation en master validées à l'échelle nationale

Cinquante-huit (58) offres de formation en master, en sciences humaines et sociales (SHS), sur les 106 proposées, cette année par les différentes universités du pays, ont été validées, a indiqué lundi à Batna le président du Comité pédagogique national du domaine (Cnpd), le Dr Mohamed Medjaoud.

Le nombre d'offres qui devrait recevoir l'aval des responsables concernés, après une opération de réévaluation, devrait atteindre entre 90 et 100 nouvelles offres, a déclaré le même responsable à l'APS en marge d'une conférence consacrée à l'expérience d'évaluation des projets de formation en master, tenue à la faculté des sciences humaines et sociales de l'Université des sciences islamiques de Batna. M. Medjaoud a également fait savoir que les offres de formation du secteur

de l'enseignement supérieur, s'agissant notamment du master, sont renforcées chaque année par des nouvelles spécialités répondant aux besoins du marché de l'emploi.

Des commissions restreintes destinées à évaluer les offres de formation en Algérie ont été créées en fonction des spécialités existantes dans le domaine des sciences humaines et sociales qui dispose, actuellement, de 14 filières et de 25 spécialités, a-t-il ajouté.

Des présidents du domaine des SHS de 32 universités du pays, parmi lesquelles Alger, Tlemcen, Ouargla, Skikda, Batna, Oran, Adrar, Biskra et Constantine, ont pris part à cette rencontre scientifique, organisée sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

APS

SOUK AHRAS

Une structure d'intervention fixe à Aïn Zana pour affronter les feux de forêts

Une structure d'intervention fixe a été mise en place par la Protection civile dans la commune d'Aïn Zana (50 km à l'Est de Souk Ahras), une région particulièrement exposée aux feux de forêts en été, a appris l'APS, lundi, auprès de ce corps constitué.

Tous les moyens humains et matériels nécessaires seront mis à la disposition de cette structure dès l'ouverture de la campagne 2015 de lutte contre les incendies de forêts, a précisé le capitaine Redha Messai, chargé de communication à la direction de la Protection civile.

Selon cet officier, il s'agit d'une structure «temporaire» destinée à prendre en charge cette zone fortement boisée, en attendant la mise en service de l'unité de la Protection civile en cours de réalisation dans cette la commune d'Aïn Zana.

Durant l'été 2014, pas moins de 101 hectares de forêts avaient été ravagés par les incendies dans cette commune ainsi que dans la commune voisine d'Ouled Moumène.

À l'échelle de la wilaya, ce sont plus de 960 hectares qui avaient été détruits par le feu durant l'été dernier, une superficie jugée "importante" lorsqu'on sait que les forêts couvrent 89.000 hectares, soit 21 % de la superficie totale de la wilaya de Souk Ahras.

La femme et les défis contemporains, thème d'une prochaine rencontre arabe à Constantine

Un colloque arabe de trois jours sera organisé samedi à Constantine sous le thème de «la femme et les défis contemporains» à l'initiative de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) a indiqué lundi la responsable de wilaya de cette organisation Nadia Loudjartmi.

Cette responsable a précisé que cette rencontre, inscrite dans le cadre de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», se déroulera à la maison de la culture Malek-Haddad en présence de la secrétaire générale de l'Union générale des femmes arabes et des représentantes de 22 pays arabes membres de cette union.

La rencontre, organisée en coordination avec le ministère de la Culture et la wilaya de Constantine, verra la participation de femmes de lettres, de poètes et d'universitaires, selon Mme Loudjartmi qui a cité, à ce propos, l'intellectuelle Zoubida Mâamria, l'écrivaine Zineb Laouadj et les poètes Rabiaâ Djalti et Mounira Saâda-Khalakhal.

Le programme de la manifestation, qui sera ponctuée par une rencontre à huis clos des membres de l'union générale des femmes arabes, prévoit des soirées artistiques et une excursion touristique vers les sites archéologiques de la région de Constantine.

AFFAIRE KHALIFA BANK

Guellimi nie toute implication dans la falsification de documents

L'ex P-DG de Khalifa TV et de Khalifa Airways en France, Djamel Guellimi a nié lundi devant le tribunal criminel de Blida toute implication dans la falsification de documents au profit de Abdelmoumène Khelifa.

Guellimi est poursuivi pour association de malfaiteurs, faux en écriture, vol en réunion et abus de confiance, des accusations qu'il a niées en bloc.

Le prévenu a reconnu avoir travaillé jusqu'à 1993 comme clerc dans l'étude du notaire Omar Rahal, également poursuivi pour le chef d'accusation de faux en écritures publiques et auditionné dimanche par le même tribunal.

Il a soutenu qu'après sa démission il a créé une activité, «très rentable» de distribution de médicaments et qu'il ne s'était plus rendu dans l'étude notariale.

Mais le président d'audience, le magistrat Antar Menouar lui a rétorqué qu'il avait soutenu le contraire devant le juge d'instruction lui rappelant également



ment que l'ex DG de l'agence BDL de Staoueli Mourad Issir Idir avait lui aussi affirmé avoir été reçu par lui en l'étude du notaire Rahal Omar en l'absence de ce dernier pour l'établissement d'actes d'hypothèque immobilière pour la famille Khelifa.

Des faits qu'il niera en disant que l'étude de Rahal Omar comptait 9 autres employés qui «pouvaient eux aussi falsifier les actes» s'interrogeant pourquoi c'était lui précisément qu'on accusait alors qu'il n'y travaillait plus au moment des faits.

Issir Idir était revenu dimanche sur ses déclarations devant la police judiciaire et le juge d'instruction. Lors de son audition par le président de la cour, le magistrat a demandé au prévenu de présenter un dossier incluant l'acte et l'autorisation à la banque centrale et de directeur de l'office du groupe.

Guellimi a demandé au tribunal de faire une expertise pour authentifier la signature apposée sur les actes d'hypothèque.

L'audition a porté sur les fonctions qu'il a occupées au sein du groupe Khalifa, à savoir celles de P-DG de Khalifa TV et Khalifa Airways en France et de directeur de l'office du groupe.

Interrogé sur sa relation avec les responsables qui se rencontraient au groupe Khalifa pour

différentes raisons, il a reconnu avoir rencontré le frère de l'ancien ministre Bouguerra Soltani «pour un poste au sein de Khalifa TV», ainsi que le frère de l'ancien commissaire de la banque d'Algérie Keramane Abdewahab qui voulait «placer sa fille» chez Khalifa Airways, selon ses dires.

Il a également parlé de sa rencontre avec le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, qui «est rapproché du groupe pour faire la connaissance de Abdelmoumen Khelifa» et de se rencontrer avec des «enfants de responsables pour des postes au sein du groupe».

En 2007, le prévenu Guellimi Djamel, a été condamné dans cette affaire à 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 14 millions de DA.

Au total, 71 accusés (après le décès de 5 autres) sont actuellement jugés dans ce même procès. 21 accusés sont en détention alors que les autres comparaisent libres.

Outre la partie civile et les victimes, plus de 300 témoins seront entendus dans cette affaire.

LE NOTAIRE DU GROUPE KHALIFA

Les actes de la banque et du groupe «dûment» rédigés

Le notaire du groupe Khalifa Omar Rahal, poursuivi dans l'affaire Khalifa pour «falsification de documents officiels» a affirmé dimanche devant le tribunal criminel de Blida que l'acte de création et l'acte modifié de Khalifa Bank et ceux des autres sociétés du groupe étaient «dûment» rédigés.

Répondant aux questions du juge, Antar Menouar, sur la rédaction de l'acte de création et de l'acte modifié de Khalifa Bank, Rahal dira qu'ils étaient dûment rédigés «affirmant avoir veillé au respect des conditions requises tout en niant «toute falsification des deux actes».

Rahal n'a, cependant, pas répondu à toutes les questions du juge en raison de son âge avancé (86 ans). Il a eu du mal à entendre les questions qui lui ont été posées, indiquant avoir oublié les détails d'une affaire qui remonte à 17 ans.

Il est accusé d'avoir rédigé l'acte constitutif de Khalifa Bank sans le versement au Trésor public (agence de Tipasa) de la somme de 125 millions DA par le

principal accusé, Abdelmoumène Khelifa, soit le quart du capital de la banque estimé à 500 millions DA.

Selon le juge Antar Menouar, il est mentionné dans le dossier de l'affaire que 85 millions DA au lieu de 125 millions DA ont été versés. Ce qui signifie que les conditions nécessaires à la rédaction de l'acte constitutif de la banque n'étaient pas «réunies» respectées et malgré cela, le notaire a rédigé l'acte et remis une copie à l'accusé Abdelmoumène Khelifa.

Le notaire a nié cette version affirmant avoir reçu tous les documents nécessaires attestant que la somme de 125 millions DA a bien été versée au Trésor public.

S'agissant de l'infraction de l'article 139 de la loi de la monnaie et du crédit relatif à l'obtention d'une autorisation préalable de la part du Gouverneur de la Banque d'Algérie avant la rédaction de l'acte modifiant les statuts de la Banque, le notaire a précisé qu'il n'était pas dans l'obligation d'obtenir cette auto-

ration. Ce sont les responsables de la banque qui étaient dans l'obligation de joindre de ladite autorisation à l'acte et tenus de présenter un dossier complet incluant l'acte et l'autorisation à la banque centrale et non pas lui en tant que notaire, a-t-il précisé.

Le juge a confronté l'accusé à ses propres déclarations (notaire) devant le juge d'instruction qui l'avait auditionné sept fois durant l'enquête sur ce dossier selon lesquelles il n'était pas au fait de l'article 139 de la loi de la monnaie et du crédit qui exige une autorisation préalable avant la rédaction de tout acte modifié.

Le juge Menouar a également confronté l'accusé à ses propres déclarations devant le juge d'instruction que Abdelmoumène Khelifa lui avait signifié qu'il n'était pas nécessaire de verser la somme de 125 millions DA au Trésor public. Ce qui a été nié en bloc durant l'audience par l'accusé.

Il a également été question des actes d'hypothèque des deux

biens immobiliers appartenant à la famille Khelifa à Hydra et Cheraga ayant permis à l'accusé Abdelmoumène Khelifa de bénéficier d'un crédit de la BDL (agence de Staoueli) et de créer plus tard sa propre banque.

En 2007, le prévenu Rahal Omar a été condamné dans cette affaire à 10 ans de prison ferme. Il a été le seul accusé à avoir bénéficié de circonstances atténuantes, rappelle-t-on.

Abdelmoumène Khelifa est poursuivi pour «escroquerie, association de malfaiteurs, vol qualifié, faux et usage de faux en écriture bancaire, abus de confiance, trafic d'influence, corruption, détournement de fonds et banqueroute frauduleuse».

Un jugement par contumace a été prononcé en 2007 et il a été condamné alors à la réclusion criminelle à perpétuité. Au total, 76 prévenus, dont 21 détenus sont impliqués dans cette affaire alors que le nombre des témoins dépasse les 300 personnes.

L'ex-directeur de l'agence de la BDL de Staoueli revient sur ses déclarations

L'ex-directeur de l'agence de la Banque de développement local (BDL) de Staoueli, Mourad Issir Idir, accusé dans l'affaire Khalifa Bank est revenu dimanche devant le tribunal criminel de Blida, sur ses déclarations devant la police judiciaire et le juge d'instruction. Lors de son audition par le président de l'audience, le juge Antar Menouar, l'accusé a nié les accusations retenues contre lui affirmant que ce sont des «allégations et mensonges de la part du juge d'instruction».

Malgré la lecture par le juge de longs extraits des procès verbaux de la police judiciaire et du juge d'instruction relatifs aux déclarations faites par l'accusé en 2006, ce dernier a tenu à affirmer n'avoir rien déclaré qui

pourrait être retenu contre le principal accusé, Abdelmoumène Khelifa. Les deux PV sont toutefois accusés de «infondés», a-t-il dit.

Selon les deux PV, l'accusé avait reconnu avoir accordé un crédit à Abdelmoumène Khelifa qui a présenté à la banque un acte hypothécaire d'un local affirmant que l'accusé Khelifa a bien bénéficié d'un crédit de la BDL.

Les deux documents portent la signature de Mourad Issir Idir, selon le juge. Selon les déclarations de l'accusé devant le juge d'instruction, il a accordé un crédit au nom de la société de médicaments détenue par Abdelmoumène Khelifa et non pas en son nom personnel ajoutant qu'au moment de la si-

gnature, il n'a pas vérifié le contenu des deux PV surtout que le juge d'instruction et la police judiciaire l'ont informé qu'il ne sert à rien de les relire du moment qu'il s'agit de ses propres déclarations.

Il a ajouté que le juge d'instruction lui avait demandé de présenter des documents des archives de la banque qu'il dirigeait. Cela qui était impossible car il avait démissionné de la BDL en 1998, a-t-il précisé.

Avant la levée de la séance, le président de l'audience a annoncé que la journée de lundi sera consacrée à l'audition de l'accusé Klimi Djamel, ex-inspecteur général à Khalifa-Airways.

MÉDÉA

Le centre d'instruction de commandos de Boghar baptisé du nom du Chahid Mbarek Derbal

Le Centre d'instruction des commandos (CIC) de Boghar, à 67 km au sud de Médéa, a été baptisé, lundi, du nom du chahid Mbarek Derbal, lors d'une cérémonie présidée par le chef de la 1^{re} Région militaire, le général Lahbib Chentouf.



Membre des commandos de l'armée de libération nationale (ALN), le Chahid Derbal rejoint la révolution en 1956 et intègra, une année après, une unité de commandos opérant dans l'est du pays, avec le grade d'officier. Il participe à de nombreuses opérations militaires contre les troupes coloniales, dont la célèbre bataille de Ouled Saâda, à Draâ El-Kaïd, dans la wilaya de Setif, et Djebel Tella, au cours de laquelle un avion militaire français fut abattu par les éléments du commando de l'ALN. Blessé après une tentative d'assaut contre la caserne de l'armée coloniale, le Chahid réussit

à s'échapper de sa chambre d'hôpital, pour reprendre, aussitôt, les armes. Il tomba au champ d'honneur en 1961, en compagnie d'un autre Chahid, Abdellahid Sabri, dans la région de Se draâ.

Le centre d'instruction de commandos, créé en novembre 1993, forme les commandos d'élite des forces spéciales de l'armée nationale (ANP).

Véritable pépinière des «Maghawirs», nom qui désigne les commandos d'élite, le centre d'instruction de commandos de Boghar, a assuré, au cours des vingt dernières années, la

formation des troupes opérationnelles chargées des missions délicates et périlleuses. Les Maghawirs, engagés depuis plusieurs années sur les différents fronts de la lutte contre le terrorisme, constituent le «fer de lance» de l'armée nationale populaire. Une fierté pour les héritiers de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN), eu égard au sens très élevé du sacrifice de ces troupes, que résume le slogan arboré à l'entrée du centre : «L'Algérie ne portera jamais l'habit du deuil, tant qu'existent les forces spéciales». La réputation du CIC, sur le plan de la

formation aux techniques de combat, de lutte antiguerrilla, lui ont valu d'être sollicité régulièrement par d'autres corps constitués, comme la Garde Républicaine, la défense aérienne du territoire ou la sûreté nationale, pour former des unités appelées à effectuer certaines missions au sein de leur juridiction de compétence.

Avant de se voir attribuer le titre de Maghawir, les nouvelles recrues, triées sur le volet, doivent suivre un entraînement intensif et très dur, qui s'étale sur plusieurs semaines. Des instructeurs, d'anciens commandos d'élite pour la plupart, assurent la formation des futurs Maghawirs.

Outre l'instruction militaire classique de maniement des armes, de tirs de précision et «au jugé», les nouvelles recrues reçoivent une formation très poussée dans les techniques de lutte antiguerrilla et de contre-embuscade, avec des exercices de simulation, parfois, à balles réelles, en vue de mettre des stagiaires dans des situations de combat «proche de la réalité».

HISTOIRE —

Ain Kechra(Skikda) célèbre le 58^e anniversaire de la bataille d'Oued Zeggar

La commune d'Ain Kechra (ouest de Skikda) a célébré, lundi, le 58^e anniversaire de la bataille historique d'Oued Zeggar, en présence de moudjahidine, de survivants de ce haut fait d'armes et des autorités locales.

Une cérémonie de recueillement à la mémoire des martyrs tombés lors de cette bataille qui a eu lieu le 11 mai 1957 a été organisée devant la stèle érigée en leur mémoire.

Pour le moudjahid Mohamed-Tahar Mekhaba (81 ans), qui avait pris part à l'engagement, cette bataille fut parmi les «plus grandes et les plus après que les moudjahidine aient eu à livrer contre l'armée d'occupation dans tout le Nord-constantinois».



Abdelouahab Aïssa et Lakhdar Boukercha, avaient dressé, à la tête d'un bataillon de 600 djounoud, une embuscade au passage d'un convoi militaire français composé de 36 véhicules se dirigeant de Skikda vers Ain Kercha, se souvient M. Mekhaba,

précisant que l'assaut fut donné entre le pont Zeggar et Zitounet Boughaba vers 2h 00 du matin. L'accrochage avait duré deux heures au cours desquelles 93 soldats français furent tués et 12 emprisonnés, en plus de la récupération, par l'Armée de libération nationale (ALN), d'un important lot d'armes de guerre, de tenues militaires et de couvertures, a indiqué le même témoin,

précisant que les représailles de l'armée d'occupation furent impitoyables contre la population civile d'Ain Kechra où plusieurs villages ont été détruits, des maisons incendiées, des civils exécutés et des troupeaux décimés.

AÏCHA TAGABOU À SOUK AHRAS —

Exploiter les centres du savoir-faire locaux pour former et améliorer les produits de l'artisanat

La ministre déléguée auprès de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat chargée de l'Artisanat Aïcha Tagabou a appelé, dimanche à Souk Ahras, à l'optimisation de l'exploitation des centres du savoir-faire locaux pour la formation et l'amélioration des produits de l'artisanat.

Président l'ouverture d'un stage de formation de 27 tisserandes, au centre de valorisation des savoir-faire de la commune de M'daourouch, la ministre déléguée a exhorté ses responsables à «multiplier ces initiatives qui constituent la raison d'être de ces établissements» et un «maillon vital pour le développement du secteur».

«Bien que peu nombreux dans le pays, les centres de valorisation des savoir-faire locaux sont précieux car disposant d'ateliers de formation et d'espaces ouverts aux artisans pour



assurer la promotion et la commercialisation de leurs produits», a relevé Mme Tagabou, préconisant l'ouverture de ces centres au plus grand nombre d'artisans.

La ministre déléguée a distribué des arrêtés d'exploitation de locaux dans les centres de M'daourouch (8

locaux et 2 ateliers) et de Taoura (3 locaux et 3 ateliers).

Selon les explications fournies à cette occasion, 9 centres de valorisation des savoir-faire locaux existent à travers le pays. Ils sont situés à El Bayadh, Naâma, Djelfa, Oum El Bouaghi, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Batna et Souk Ahras où deux structures sont ouvertes.

Mme Tagabou s'est également rendue à la salle des fêtes Djoud-Noureddine où elle a inauguré une exposition d'objets artisanaux intitulée «le printemps de Thagaste» et à laquelle prennent part 48 exposants venus de 18 vilayats de la

Pas moins de 3 779 artisans sont inscrits à la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Souk Ahras. Leurs activités ont généralement 9 255 emplois permanents.

TLEMCEN

Le patrimoine archéologique de Honaine mis à l'honneur

Le patrimoine archéologique musulman dela ville côtière de Honaine a été mis en valeur, lors d'une sortie photographique, organisée par les responsables du secteur de la culture de la wilaya de Tlemcen, à l'occasion du salon national de la photographie de patrimoine qui se tient à la maison de la culture de Tlemcen.

Les photographes provenant de plusieurs wilayas du pays ont ainsi sillonné cette ville historique pour immortaliser leur passage dans cette région qui dispose de l'ancienne citadelle zianide surplombant cette bourgade et son port considéré comme l'un des plus anciens du pays, d'où Tarik Ibn Ziad a conduit une expédition à la conquête de l'Espagne.

En présence des différents responsables du secteur dont le directeur de la culture de la wilaya et les responsables des différents établissements culturels, les photographes conviés à cette sortie ont affûté leurs appareils pour des prises de photos de ce patrimoine historique de grande valeur renfermant, entre autres, le mausolée de Sidi Brahim El Abili, un erudit et dirigeant de Honaine sous le règne zianide.

Cette louable initiative a permis de mettre sur le compte des responsables locaux de la culture visé, selon le directeur du secteur, à contribuer à la sensibilisation de la population quant à la préservation du patrimoine dans cette région et à offrir aux photographes algériens participant au salon national de la photographie la possibilité d'avoir un regard nouveau sur ce leg patrimonial et monter une exposition.

L'occasion a été également donnée à de jeunes lycéens de Honaine de prendre des photos de leur région et d'organiser une exposition photographique au complexe sportif de proximité. Des classes ateliers encadrées par un photographe professionnel ont donné naissance à une exposition mettant en exergue la grandeur du patrimoine de cette région.

Les responsables du secteur ont souligné que d'autres classes ateliers et d'autres sorties photographiques seront programmées pour mettre en valeur l'histoire et le leg patrimonial de diverses régions de la wilaya.

Le salon national de la photographie ouvert samedi sera clôturé mardi à la maison de la culture de Tlemcen par une cérémonie de remise de diplômes d'honneur et de prix aux participants.

EL-BAYADH

Dégénération de deux sites archéologiques dans la commune d'Erbouat

Deux sites archéologiques situés sur le territoire de la commune d'Erbouat (100 km au Sud d'El-Bayadh), Sébkhet El-H'mam et Kouiret Ben Thelloul, ont subi ces derniers jours des dégradations, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la culture de la wilaya d'El-Bayadh. Ces actes de vandalisme ont été découverts par les éléments de la sous-division du Parc culturel de l'Atlas saharien d'El-Bayadh, lors d'une récente inspection de sites archéologiques à travers la wilaya, a précisé le directeur de la Culture, Abdelmadjid Allouchi.

«Heureusement que les dessins rupestres n'ont pas été touchés par les dégradations et se sont limitées à des stries tout autour», a précisé le responsable ajoutant qu'il a été découvert aussi les restes récents d'un brasier sur le site, «laissant penser que les actes de vandalisme ont été accomplis de nuit».

Les responsables locaux du secteur ont pris les mesures nécessaires, en alertant les instances sécuritaires concernées et territorialement compétentes, ainsi que les autorités administratives et le président de l'Assemblée populaire communale d'Erbouat, afin de prendre des dispositions visant à protéger ces deux sites, a-t-il ajouté. Les sites archéologiques Sébkhet El-H'mam et Kouiret Ben Thelloul datent de quelque 6 mille ans avant l'ère chrétienne, a indiqué la même source, relevant que le site de Kouiret Ben Thelloul, qui s'étend sur 5 km au nord de la commune d'Erbouat près de la RN-47 et qui représente des gravures rupestres, a été découvert en 1929 par un chercheur français.

Le site de Sébkhet El-H'mam, caractérisé par un dessin rupestre représentant un félin, s'étend sur une dizaine de mètres et est localisé au Sud du lieu-dit Erbouat-Nord, à 10 km de l'intersection entre les communes d'Erbouat et de Labiodh Sidi Cheikh, selon la direction de la Culture d'El-Bayadh.

APS

PARLEMENT

Le texte de loi sur l'aviation civile examiné par la Commission de l'Equipement du Conseil de la Nation

La Commission de l'Equipement et du développement local du Conseil de la Nation a examiné, dimanche à Alger, le texte de loi sur l'aviation civile présenté par le ministre des Transports, Amar Ghoul, indique un communiqué du Conseil.

Le texte de loi 98-06 fixant les règles générales régissant l'aviation civile vise à adapter le cadre réglementaire aux changements profonds que connaît le secteur ces quinze dernières années, a expliqué le ministre. Il a ajouté que le texte tend aussi à répondre aux exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci) lesquelles prévoient d'éliminer les disparités qui existent dans les textes législatifs et réglementaires régissant actuellement l'aviation civile algérienne dans le but de renforcer la crédibilité de l'Algérie au devant des organismes internationaux civils et donner la confiance aux investisseurs dans le domaine du transport aérien. Les membres de la Commission ont axé leurs interventions sur les mesures et les modalités prévues par ce texte de loi, selon la même source.

La Commission prépare actuellement son rapport préliminaire sur le texte de la nouvelle loi sur l'aviation civile, a-t-on ajouté. L'Assemblée populaire nationale (APN) avait adopté fin avril dernier à la majorité ce projet de loi. Les amendements approuvés par les députés concernent principalement l'attribution des prérogatives de contrôle aérien à des personnes physiques et morales algériennes exclusivement. Il s'agit aussi de confier la mission de contrôle de la limitation de la nuisance sonore et de l'émission de gaz des aéronefs à un organisme technique algérien agréé. Les députés de l'APN avaient également introduit un article dans le projet de loi stipulant que seul le ministre des Transports (ou une autre personne qu'il délègue) est chargé de la mission d'information en cas d'un accident ou d'un incident grave produit dans le transport aérien, et ce, en application des principes de la convention de Chicago de l'aviation civile internationale.

Nécessaire coordination entre les secteurs pour obtenir des statistiques plus crédibles

Le directeur général de l'Office national des statistiques, Khaled Mounir Berrah, a affirmé dimanche à Alger la nécessité d'intensifier la coordination entre les différents secteurs ministériels et les institutions du système national des statistiques pour obtenir des statistiques plus complémentaires et crédibles. En marge d'une séance d'audition organisée par la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Berrah a mis l'accent sur l'importance d'améliorer la coordination entre les institutions concernées à travers l'unification des concepts et des classifications pour obtenir des statistiques plus crédibles. Le responsable a fait part de l'élaboration d'un décret exécutif en voie d'élaboration sur le renouvellement du système de classification relatif au cadre statistique. Selon l'intervenant, l'Office national des statistiques tient régulièrement des réunions avec les secteurs et les entreprises concernés par les opérations de statistiques nationales, et procède à la mise en place d'une stratégie nationale sur les statistiques, à moyen et long termes. Le responsable a fait savoir que son institution préparait le recensement général de la population, prévu pour 2018 outre le calcul annuel du taux de croissance économique du pays et un recensement qui concerne l'immigration dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne. L'office procédera également durant le deuxième semestre 2015 à un cadastre général des communes en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

L'IMPACT DE L'AQUACULTURE

Le rendement économique indispensable à l'activité aquacole



Des experts ont estimé lundi à Alger, important la réalisation d'un rendement économique de l'activité aquacole et le renforcement de la contribution de ce secteur à l'économie nationale, appelant à encourager la promotion du produit aquacole sur le marché algérien. La réussite des projets aquicoles reste liée à leur rendement économique, ont indiqué les intervenants lors d'une conférence sur L'impact de l'aquaculture sur l'économie et l'environnement avant de souligner la nécessité de convaincre le citoyen à consommer ce produit en tant qu'aliment de qualité tout comme les produits marins.

Ils ont insisté sur l'importance des moyens susceptibles de réaliser un équilibre entre l'économie et l'environnement dans le domaine de l'aquaculture qui contribue, à son tour, à la protection de l'aquaculture du conseil général des pêches pour la méditerranée relevant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, a affirmé que l'Algérie était en mesure de développer un modèle différent dans le domaine de l'aquaculture au regard

des capacités de développement des projets dans les retenues, le littoral et les bassins.

Le volume de la production des fermes aquacoles dans le bassin méditerranéen a dépassé depuis 7 ans celui de la pêche maritime, a-t-il encore poursuivi avant de dire que l'Egypte fournissait 60% de poissons consommés de la pisciculture.

Il a relevé que la présence de bateaux dans les ports algériens réduisait les espaces aquacoles, soulignant le déficit enregistré dans la production de la nourriture pour poissons et l'absence de transformation industrielle des restes de poisson en nourriture.

D'autre part, les participants ont évoqué le problème fondamental qui se dresse devant la pisciculture en Algérie de l'environnement marin. Le président de la commission au niveau de la commercialisation et du manque d'informations en direction du citoyen pour l'amener à consommer les poissons des fermes aquacoles.

En marge de cette rencontre, le ministre de la pêche et des ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a affirmé que son secteur examinait actuellement les moyens à même d'organiser le marché en

général et, le marché des produits aquacoles en particulier, arguant que toute activité liée au marché devrait prendre en compte la demande, la performance économique et le bénéfice escompté par l'investisseur.

Le secteur étudiait également les tarifs des produits aquacoles car le succès de ces projets reste lié aux coûts, bénéfice et marché de consommation, a-t-il rappeler. Concernant la production de la nourriture de poisson, M. Ferroukhi a souligné l'existence d'un programme visant le développement de cette industrie, affirmant que la production de la nourriture pour poisson était un énorme défi d'autant plus que la production de 80 000 tonnes de poissons requérirait 160 000 tonnes de farines.

Il a ajouté enfin, que des recherches étaient menées sur de nouveaux types de poissons de bassin à produire à l'avenir en fonction des conditions d'adaptation au climat et de la demande, précisant que les facilités offertes au profit des investisseurs dans ce domaine concernaient essentiellement les facilités bancaires, administratives, la formation et la recherche.

Création d'une société chargée de gestion des stations de dessalement d'eau de mer

L'Algérienne des eaux (ADE) et Sonatrach vont signer, prochainement, un accord donnant naissance au groupe industriel Activité dessalement d'eau de mer (Adem), chargé de la gestion des stations de dessalement, a appris l'APS auprès du directeur général de l'ADE, Abdennour Aït Mansour.

Le capital de ce groupe mixte, dont la création avait été décidée par un conseil interministériel en décembre 2014, sera détenu par l'ADE à hauteur de 66% et par Sonatrach à

raison de 34%. L'Adem aura pour mission de l'exploitation des 13 stations de dessalement d'eau de mer, dont neuf sont déjà en exploitation, et veillera pour le bon fonctionnement de ces unités, explique le même responsable.

Durant les dix dernières années, l'Etat a engagé un programme de réalisation de 13 stations de dessalement d'eau de mer pour répondre aux besoins croissants en eau potable des régions nord du pays.

Gérées actuellement par Sonatrach, les neuf (9) unités qui sont entrées en production produisent l'équivalent de 11% du volume total d'eau produite au niveau national.

Outre ces 9 stations, deux autres devraient être mises en service durant le mois de mai en cours.

Il s'agit de la station de Ténès ainsi que celle de Maktaa (Oran) laquelle sera la plus grande au niveau régional avec une capacité de 500.000 m³/j. La mise en service de l'unité de Maktaa permettra de

transférer les eaux des barrages de Chélif et de Kerada vers l'irrigation des terres agricoles de la région.

En outre, deux autres stations de 100.000 m³/j chacune seront également réalisées à El Tarf et à Béjaïa.

Le prix du m³ d'eau produit par ces unités de dessalement est estimée à 150 DA, mais il est cédé au consommateur à moins de 10 DA/m³, la différence (140 DA) étant subventionnée.

APS

APRÈS DE LONGUES TRACTATIONS AVEC SES CRÉANCIERS La Grèce rembourse le FMI

La Grèce a déclenché lundi la procédure pour rembourser 750 millions d'euros au FMI, qu'elle devait effectuer mardi, alors que ses partenaires de la zone euro tentaient de nouveau d'avancer vers un accord sur la reprise du financement du pays.

L'ordre de paiement a été donné à l'agence de la dette grecque, a-t-on appris lundi auprès du ministère grec des Finances.

A court d'argent en raison de longues tractations avec ses créanciers, UE et FMI, sur la poursuite de l'aide internationale au pays, le gouvernement grec a assuré à plusieurs reprises qu'il continuerait «d'honorer ses obligations à la fois à l'étranger et à l'intérieur».

Cette annonce est survenue alors qu'Athènes et ses créanciers tentaient de nouveau lundi d'avancer vers un accord sur le déblocage des 7,2 milliards d'euros de prêts, suspendu depuis des mois. Les tractations pétinent depuis fin février.

Le prochain remboursement important de la Grèce interviendra le 5 juin, avec un dû de 302,5 millions d'euros au FMI, ce qui laisse encore quelques semaines pour trouver un accord.

La réunion de lundi «devrait prendre note des progrès importants» réalisés, a estimé Pierre Moscovici, le commissaire européen aux Affaires économiques. «C'est une réunion importante : elle va permettre de vérifier les intentions de la partie grecque et de «rassurer l'Eurogroupe», a-t-il ajouté.

Cette situation a poussé les autorités grecques à remanier les équipes de négociation et à nommer comme coordinateur Euclide Tsakalotos, ministre adjoint des Affaires étrangères



chargé des questions économiques et proche du Premier ministre Alexis Tsipras. «Nous avons un nouvel état d'esprit (...), nous avons maintenant une méthode, peut-être pas idéale mais elle fonctionne», a estimé M. Moscovici.

Mais les tensions sont toujours aussi vives au sein de la zone euro sur les efforts demandés à la Grèce et la perspective d'un référendum n'effraie plus les membres de la zone euro les plus remontés contre Athènes.

«Si la Grèce estime devoir faire un référendum, qu'elle le fasse ! Ce serait peut-être une bonne chose de laisser décider le peuple grec sur ce qu'il est prêt à accepter parmi les mesures nécessaires, ou ce qu'il voudrait changer», a lancé le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble.

Le Premier ministre grec Alexis Tsipras avait affirmé fin avril que si les créanciers poussaient son gouvernement vers un accord en contradiction avec ses promesses électorales, la question serait tranchée par référendum.

Selon un sondage publié dimanche, 71,9% des Grecs souhaitent un compromis pour maintenir le pays dans la zone euro. Et si la question était soumise à référendum, 49,2% d'entre eux accepteraient de nouvelles coupes dans les salaires et les retraites si cela permettait au pays de rester dans l'euro.

SCANDALE DU FOREX Un accord amiable aurait été trouvé aux USA

La justice américaine a conclu un accord à l'amiable global de plus de cinq milliards de dollars (4,48 milliards d'euros) avec cinq grandes banques sur des allégations de manipulation du marché des changes, rapporte lundi le Financial Times.

L'accord pourrait être annoncé dès mercredi, précise le quotidien, qui cite des sources proches du dossier.

Barclays aurait accepté de verser environ deux milliards de livres (2,79 milliards d'euros) à la FCA (Financial Conduct Authority) britannique, au département américain de la Justice, à la Réserve fédérale et à la CFTC (Commodity Futures Trading Commission) américaines, ainsi qu'aux autorités financières new-yorkaises, ajoute le quotidien.

De leur côté, JPMorgan Chase, RBS et Citigroup devraient verser environ un milliard de dollars chacun au département de la Justice, en plus des précédents règlements, selon le FT.

En novembre, les autorités britanniques, suisses et américaines ont infligé des amendes de plus de 4,3 milliards de dollars (3,4 milliards d'euros) à six banques (UBS, HSBC, Citigroup, Royal Bank of Scotland, JPMorgan et Bank of America) dans le cadre de règlements négociés sur des manipulations présumées du marché des changes, dont le département de la Justice n'était pas partie prenante. Le FT rapporte en outre que les filiales de ces trois banques, ainsi que Barclays, devraient plaider coupables.

L'amende à verser par UBS reste incertaine et le département de la Justice poursuit ses discussions avec la banque suisse sur la question de savoir si elle plaidera ou non coupable.

Les holdings de HSBC et Bank of America, qui étaient parties prenantes de l'accord de novembre, ne sont pas concernées par ce dernier accord.

Le département de la Justice pourrait par ailleurs reprendre ses poursuites en pénal contre Barclays et UBS pour manipulation des taux de référence du Libor, croit savoir le quotidien.

Citigroup a reconnu lundi de son côté dans un document réglementaire qu'elle pourrait plaider coupable de manipulation entre 2008 et octobre 2013 du marché des changes, qui brasse plus de cinq milliards de dollars de transactions quotidiennes. La banque a ajouté que la Justice américaine n'avait en revanche pas l'intention de la poursuivre dans l'affaire du Libor. Elle a laissé ses estimations de provisions pour risques juridiques au niveau annoncé à la fin de l'an dernier, soit quatre milliards de dollars.

Reuters

MARCHÉS DES CHANGES L'euro baisse légèrement face au dollar avant la réunion sur la Grèce

L'euro baissait légèrement face au dollar hier avant une réunion importante de l'eurozone sur la Grèce, dont Athènes espère qu'elle ouvrira la voie à un accord sur la dette, tandis que le dollar profitait de bons chiffres sur l'emploi américain.

La monnaie unique européenne valait 1,1142 dollar, contre 1,1208 vendredi à la clôture.

L'euro baissait aussi face à la monnaie nippone, à 133,63 yens contre 134,25 yens vendredi. Le dollar montait face à la devise japonaise, à 119,93 yens contre 119,77 yens vendredi soir. Selon les responsables grecs, Athènes attend de l'Eurogroupe de lundi à Bruxelles «un communiqué positif» sur les négociations avec ses créanciers, et espère le déblocage d'une partie de la dernière tranche des prêts UE et FMI provenant du



deuxième plan d'aide de 2012, soit un montant de 7,2 milliards d'euros.

La Grèce et ses créanciers internationaux sont «très proches» d'un accord sur le déblocage de prêts au pays en état de pénurie financière, a ainsi affirmé dimanche le ministre grec Euclide Tsakalotos.

Les créanciers ont retardé le versement de cette tranche depuis septembre 2014 pour faire pression sur le gouvernement grec et lui faire adopter une

série de réformes visant à augmenter les recettes publiques. Mais le président de l'Eurogroupe Jeroen Dijsselbloem a estimé que la réunion des ministres des Finances des pays de la zone euro ne sera «pas décisive» sur la Grèce, même si des progrès ont été accomplis.

«Les hésitations sur la Grèce» persistent sur l'euro, a indiqué un spécialiste. Le dollar continuait quand à lui à profiter du rapport mensuel du gouvernement

américain sur le marché de l'emploi, qui a montré que les entreprises avaient repris un rythme solide d'embauches en avril aux Etats-Unis. Toutefois, le renforcement du dollar, qui s'est replié face à l'euro depuis la mi-avril, est limité, car certains cambistes ne jugent pas les chiffres de l'emploi assez exceptionnels pour pousser la Réserve fédérale (Fed) à normaliser progressivement sa politique monétaire en relevant ses taux, ce qui rendrait le dollar plus rémunératrice.

Le livre perdait du terrain face à la monnaie unique européenne, à 72,30 pence pour un euro, et baissait face au dollar, à 1,5410 dollar pour une livre. La devise suisse montait face à l'euro, à 1,0410 franc pour un euro, mais baissait face au dollar, à 0,9343 franc pour un dollar.

MARCHÉS PÉTROLIERS Les cours ouvrent en baisse à New York

Les cours du pétrole ont ouvert en baisse hier à New York, dans un marché partagé entre ses inquiétudes sur la surabondance de l'offre et ses espoirs d'une reprise de la consommation.

Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin perdait 26 cents à 59,13 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

«Aux Etats-Unis les cours sont soutenus du fait que les chiffres publiés vendredi (par le ministère du Travail) annoncent un meilleur marché de l'emploi», explique un analyste.

«Par rapport au reste du monde, la croissance américaine pourrait être meilleure», ce qui pourrait expliquer que le prix du WTI progressait, alors que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin s'affichait en baisse de 38 cents à 65,77 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, relève le même expert. Les investisseurs estiment qu'un marché de l'emploi en bonne santé annonce un bon niveau de la consommation.

Mais peu avant l'ouverture des échanges new-yorkais les investisseurs ont découvert que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) exclut que les cours puissent revenir à 100 dollars à l'horizon de 2025. Selon un projet de rapport de l'organisation, les cours du brut devraient tourner autour de 76 dollars le baril en 2025, mais ils pourraient aussi plafonner à 40 dollars. «Cent dollars ne figure dans aucun des scénarios», selon un délégué de l'Opep cité par un quotidien américain.

APS

CONSTANTINE Le marché Bettou sera rouvert «avant le mois de Ramadhan»



Les travaux de rénovation du marché couvert Bettou (centre de Constantine) ravagé en février dernier par un incendie «tirent à leur fin et seront achevés avant le mois de Ramadhan» ont affirmé dimanche les services de la commune.

Les travaux en cours dans cet espace commercial, l'un des plus fréquentés de la ville, portent essentiellement sur le remplacement de la toiture, du revêtement sol, la réfection des murs et la reprise des installations électriques.

Les travaux de rénovation du marché avaient été lancés au début du mois de mars dernier au titre d'une opération d'urgence décidée aussitôt après le sinistre, a rappelé la même source, précisant qu'une enveloppe de plus de 100 millions de dinars a été mobilisée pour la conduite des travaux.

S'étendant sur une superficie de 3.000 m², le marché Bettou, autrefois «garage Ferrando» avant sa transformation en espace commercial au début des années 1980, abrite 112 locaux commerciaux.

PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE 2015

Une rallonge de 60 millions de dinars pour la wilaya de Jijel



Une rallonge budgétaire de soixante (60) millions de dinars vient d'être octroyée à la wilaya de Jijel dans le cadre des préparatifs de la prochaine saison estivale, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

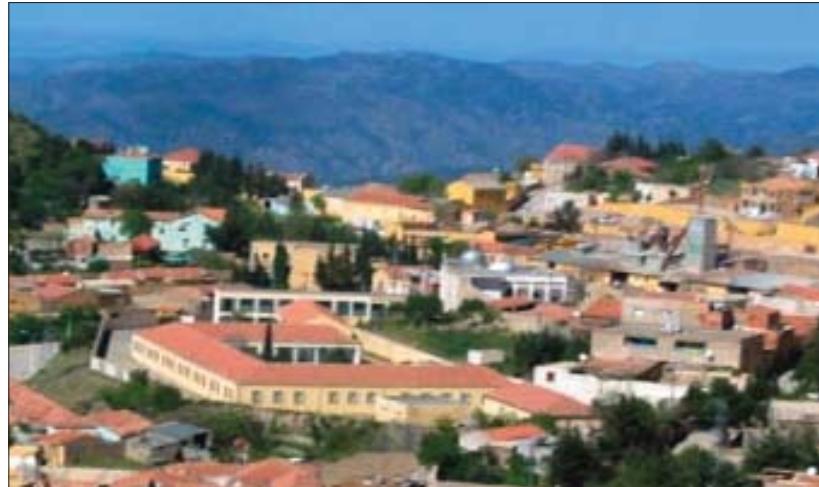
Cette dotation financière, attribuée par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, est notamment destinée à l'acquisition de miradors de surveillance, de bouées de balisage, de cabines combinées et de cabines sahariennes à installer sur les plages surveillées et autorisées à la baignade, a-t-on précisé.

Une première enveloppe de 40 millions de dinars, mobilisée au titre des PCD (plans communaux de développement) a été allouée à huit (8) communes côtières de la wilaya pour leur permettre de nettoyer les plages, d'aménager les parkings, de réfectionner et de réhabiliter l'éclairage public, les blocs sanitaires, les postes de secours et les réseaux de fourniture d'eau potable.

Les services de la wilaya ont également indiqué que les personnels recrutés dans le cadre du programme Blanche-Algérie seront mobilisés pour le nettoyage et l'entretien des plages durant la prochaine saison estivale. La wilaya de Jijel, où l'on dénombre 22 plages ouvertes et autorisées à la baignade, devrait en compter 3 de plus à Melmèche et Mersidi (Ziamma-Mansouriah) et à Kissir (El Aouana).

DÉVELOPPEMENT DE LA WILAYA DE TISSEMSILT Une région qui a des atouts pour attirer les investisseurs

Les responsables de la wilaya de Tissemsilt redoublent d'efforts pour intéresser les investisseurs potentiels en leur accordant des diverses facilités et en garantissant le foncier nécessaire pour la concrétisation des projets notamment dans les secteurs de l'industrie et de la transformation.



Dans ce cadre, le Comité d'assistance, de localisation, de promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calpifref) a agréé durant la période allant du début de l'année 2014 au 1er trimestre de l'année en cours, quelque 65 projets d'investissement, indique-t-on à la cellule de communication de la wilaya.

Ces projets ont trait à la construction, aux travaux publics, à l'agriculture, à l'industrie, aux services, aux matériaux de construction, à l'hydraulique, au commerce et au tourisme. Ils représentent un volume d'investissement de l'ordre de 7 milliards de DA permettant la création de 2.874 postes de travail permanents.

Une surface globale de 64 hectares a été dégagée pour abriter ces projets, précise-t-on de même source. D'autre part, afin de mettre à la disposition des investisseurs un foncier industriel suffisant, les services de la wilaya ont enregistré un projet de création d'une zone industrielle près de la localité «Selmana», dans la commune de Laayoune, non loin du réseau routier.

La superficie prévue est de 300 hectares. La future zone industrielle devra abriter des unités versées dans divers créneaux notamment les industries alimentaires de transformation.

Selon la cellule de communication de la wilaya, les services concernés ont présenté un dossier y afférant à l'agence nationale d'investissement.

● Le P/APC de Laâyoune démissionne

ABED MEGHIT

C'était prévisible et pour une fois dans les annales des élus à Tissemsilt, un P/APC vient de réunir les membres, non pas pour la discussion d'un quelconque sujet, mais les obliger à une délibération dont l'objet serait sa démission, contrairement à d'autres P/APC qui sont poursuivis en justice et s'accrochent à ne pas perdre la bataille. Le P/APC qui dépose sa démission, c'est M.

Rahmane Rabah, P/APC de Laâyoune. Par ailleurs, 4 élus ont demandé son maintien alors que 12 autres ont demandé son départ, à cause, semble-t-il, de problèmes internes.

Suite à cette situation, une enquête a été déclenchée pour connaître les dessous de cette affaire qui couvait depuis plus d'un mois entre le maire démissionnaire et les membres élus. En attendant l'issue de la procédure, une décision du wali de Tissemsilt est attendue pour la gestion de cette commune.

APS

AIN TEMOUCHENT

La promotion de l'entreprenariat des jeunes diplômés, thème d'une rencontre

La promotion de l'entreprenariat des jeunes diplômés est le thème d'une rencontre, prévue jeudi au centre universitaire (CUAT) «Belhadj Bouchaïb» d'Ain Témouchent, a-t-on appris des organisateurs.

Organisée par la direction de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement en collaboration avec le CUAT, les directions de l'emploi, de la formation et de l'enseignement professionnels, la chambre de commerce et de l'industrie «SUFAT» et l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), cette rencontre se penchera sur les modalités de création et de promotion de l'entreprise en milieu étudiant et juvénile, a-t-on indiqué.

Deux communications seront présentées, à cette occasion, par Dr Zoubir Benleulmi, directeur général de la «White sea business school» et la directrice de la «Pépinière des entreprises» d'Oran, Mme Malti Nadjet sur l'expérience de l'incubateur.

Cette journée appuiera les efforts du processus de création de la maison de



l'entreprenariat de la wilaya d'Ain Témouchent qui vise à la dynamisation de la culture entrepreneuriale en milieu juvénile et universitaire.

La future maison de l'entreprenariat, qui est à la recherche d'un siège pour l'abriter, nécessite un cadre juridique approprié en collaboration avec le ministère de tutelle et les directions

de l'industrie et de la PME/PMI, de l'emploi, l'antenne de l'Andi et différents dispositifs d'emploi des jeunes, a-t-on souligné.

Deux conventions de partenariat ont été préparées, au mois d'octobre 2013, par les responsables du centre universitaire (CUAT) et les directeurs du tourisme et de l'emploi de la wilaya d'Ain Témou-

chent, dans le cadre de la formation et l'accompagnement des jeunes diplômés désireux de créer leurs propres entreprises.

Ces conventions visent à sensibiliser ces jeunes pour la formation et la formation continue en vue de la création de leurs propres entreprises et également à les accompagner durant une à deux années dans ce même cadre, a-t-on ajouté.

Cette opération contribue à la promotion de la recherche entrepreneuriale en orientant ces jeunes cadres. D'autres conventions concerneront la centrale électrique de Terga (SKT), la direction de la PME et le laboratoire technique spécialisé dans le bâtiment (LHCE), a-t-on encore noté.

Parallèlement, le CUAT a, dans le cadre de la préparation du terrain pour la mise en place de la maison de l'entreprenariat, ouvert un master consacré à la petite et moyenne entreprise.

TIZI-OUZOU

220 millions DA pour préparer la saison estivale 2015



Un montant de plus de 220 millions Da été mobilisé par l'Etat au profit des cinq communes côtières de la wilaya de Tizi-Ouzou, réparties sur les daïras de Tizgirt et d'Azeffoune, pour la préparation de la saison estivale, a-t-on appris, lundi, du directeur local du Tourisme et de l'artisanat (DTA), Rachid Gheddouchi.

Cette enveloppe, dont 170 millions Da ont été accordée au titre des plan communaux de développement (PCD) et 50 millions Da au titre de la Caisse de solidarité et de garantie de collectivités locales, est destinée, notamment, à la réalisation de travaux de bitumage des axes menant vers les plages, la réhabilitation de l'éclairage public, la réalisation des caniveaux d'assainissement, de structures pour les corps de la Gendarmerie, de la Sûreté nationale et de la Protection civile, et l'acquisition de matériel dont des cribleuses, camions hydro cureurs et de moyens de collecte des déchets.

«Cette année, les communes côtières ont obtenu des sommes importantes et leur demandes en PCD ont été toutes satisfaites. Elles sont, donc, appelées à mettre le paquet pour réunir les meilleures conditions pour le bon déroulement de la saison estivale», a indiqué le même responsable.

Des opérations de nettoyage des plages sont menées régulièrement depuis début mai courant par la DTA et la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) pour offrir aux visiteurs des plages propres.

«À l'ouverture de la saison estivale, le 1er juin prochain, toutes les conditions seront réunies afin d'offrir aux visiteurs de la wilaya un cadre agréable et convivial pour passer leurs vacances», a-t-il ajouté.

S'agissant de la fréquentation des plages, plus de six millions d'estivants sont attendus cette année sur les huit plages autorisées à la baignade au niveau du littoral de la wilaya de Tizi-Ouzou, a relevé Rachid Gheddouchi.

Le flux d'estivants prévisionnel devrait enregistrer une progression de l'ordre de 300.000 vacanciers, comparativement à la saison précédente où il avait été enregistré quelque 5,7 millions de visiteurs, a-t-il ajouté.

Les infrastructures d'accueil disponibles cette année pour recevoir ces visiteurs sont au nombre 49 établissements répartis à travers toute la wilaya et qui totalise 3907 lits dont 2405 lits au niveau du balnéaire. «La réception, à Azeffoune, d'un chalet de 80 lits a permis d'augmenter la capacité d'accueil de la wilaya au niveau du balnéaire et qui était de 2325 lits en 2014», a-t-il précisé.

Pour attirer plus d'estivants dans la wilaya de Tizi-Ouzou où les plages sont adossées à de magnifiques et verdoyants massifs forestiers, offrant un décor exceptionnel aux estivants, la DTA a lancé une étude d'aménagement de 8 plages sur les 10 interdites à la baignade, afin de réduire la pression sur celles autorisées, et augmenter les capacités d'accueil au niveau du littoral local, a rappelé le même responsable.

APS

CÉRÉALICULTURE

La DSA mobilise 560 engins pour la campagne de moissons-battages 2014/2015

Pas moins de 560 moissonneuses batteuses ont été mobilisées par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Ain Temouchent, en prévision de la campagne moissons battages 2014/2015, a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles (DSA).

Ces moyens roulants ont été mis à la disposition de cette campagne, dont le coup d'envoi a été donné lundi au niveau de la commune de Oued Sebbah, relevant de la daïra d'Ain Larbâa, pour «assurer pleinement sa réussite, surtout qu'une production record est attendue», a indiqué M. Berkane Naimi.

Les différents points de collecte se répartissent sur différentes zones de la wilaya, notamment, au niveau de la plaine de M'leta considérée comme la zone la plus prolifique en céréales. Pas moins de 250.000 sacs seront mis à la disposition des céréaliculteurs, a-t-on ajouté.

Pour leur part, les différents intervenants (Protection civile, Travaux publics et autres) ont mobilisé leurs moyens pour soutenir cette campagne.

Ainsi, la Protection civile a procédé à l'ouverture d'une

antenne provisoire au niveau de la nouvelle zone industrielle de Tamazoura pour parer à toute éventualité.

Des actions de sensibilisation ont été, également, menées en direction des agriculteurs. Outre la bonne préparation de la campagne labours-semaines 2014/2015, cette saison a été marquée par une pluviométrie favorable, notamment 30 millimètres enregistrés en fin mars et 10 mm en début avril, a souligné le DSA précisant que ces périodes sont les plus importantes pour la croissance des épis de céréales.

Au total, plus de 250 mm ont été enregistrés tout au long de la saison. D'autres facteurs ont contribué à cette situation, notamment l'extension de la superficie emblavée (110.000 au lieu de 106.800 hectares), la disponibilité des semences et engrangés au niveau des Ccl et le respect des itinéraires techniques par les agriculteurs.

Le coup d'envoi de la campagne moisson-battage 2014/2015 s'est déroulé en présence des autorités locales de la wilaya d'Ain Temouchent qui ont assisté à une première moisson par un fellah de Oued Sebbah.

ALPHABÉTISATION

1 432 candidats aux examens d'enseignement de base à Ouargla

Au mois 1.432 candidats des cours d'alphabétisation au titre de l'actuelle saison scolaire prendront part aux examens d'enseignement de base, prévu le 16 mai courant dans la wilaya d'Ouargla, a indiqué lundi la directrice de l'antenne locale de l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

Répartis sur 25 centres d'exams, ces candidats auront à composer dans les matières de langue arabe et de mathématiques, pour décrocher un certificat leur permettant d'accéder en première année moyenne du système d'enseignement à distance et suivre un cursus qui leur ouvrira ensuite l'accès aux examens du baccalauréat, a expliqué Leïla Aoualem.

Selon la même responsable, 2.495

inscrits aux cours d'alphabétisation dans la wilaya d'Ouargla devront également passer les examens de passage de niveau.

La wilaya d'Ouargla a enregistré cette saison 4.079 inscriptions aux sections d'alphabétisation, dont 2.528 inscrits au premier niveau et 1.551 autres aux second et troisième niveaux, répartis sur 319 sections et encadrés par 145 enseignants relevant de l'ONAEA.

Les efforts menés ces sept dernières années à Ouargla dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre l'illettrisme ont permis à près de 4.800 personnes d'apprendre à lire et à écrire et, pour de nombreux d'entre eux, d'accéder au système d'enseignement à distance, selon la responsable.



EL EULMA (SÉTİF) : Un entrepôt de produits pour la transformation plastique est la proie des flammes



Azzedine Tiouri

Un incendie s'est déclaré, hier, aux environs de 6h45 du matin, dans un entrepôt de stockage de la matière première pour la fabrication de produits en matière plastique situé dans la zone d'activités d'El Eulma, à une trentaine de km à l'Est du chef lieu de wilaya Séтиf.

Selon nos sources, ce sinistre n'a fait heureusement aucune victime, car il s'est déclaré bien avant le début du travail et l'arrivée des travailleurs. Par contre, il a créé une certaine crainte et une panique auprès des résidents et des riverains de cette usine, notamment ceux des autres unités craignant la propagation du feu avant l'arrivée des secours, surtout avec la présence de produits facilement inflammables et la propagation d'une fumée noire très dense, visible à la ronde dans toute la ville d'El Eulma.

La même source nous a indiqué que les dégâts matériels sont très importants estimés à plus de 60 quintaux de matières premières pour la fabri-

cation de plastique. Un entrepôt où était stocké de la matière première de l'éponge facilement inflammable a été épargné des flammes in extrémis.

Les agents de la Protection civile d'El Eulma qui sont intervenus immédiatement après la déclaration du sinistre ont mis plus de deux heures pour venir à bout de cet incendie. Devant l'ampleur du feu et pour parer à toute éventualité, l'unité d'El Eulma a été renforcée par celles avoisinantes de Sétiif, Ain Tefinet, Aïn Arnat et Hammam Soukhna. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cet incendie. Il est à noter que la wilaya de Sétiif a enregistré ces derniers temps, un nombre considérable d'incendies dans les unités industrielles et autres activités, telles que celle de Samha Samsung, spécialisée dans l'appareillage électrique, une aile de l'hôtel Novotel, situé en plein cœur de la ville de Sétiif, l'unité de polystyrène pour la fabrication de produits isolants à Ouled Saber, l'unité de fabrication de tubes en PVC dans la région de Guidjel et tout récemment l'incendie d'une importante aile du parc communal de Sétiif.

TISSEMSILT

►Un jeune collégien agressé par un quadragénaire

Un jeune collégien a été agressé, à l'aide d'une barre de fer, par un homme âgé d'une quarantaine d'années, devant le CEM «Taleb M'hamed» au chef lieu de wilaya. Le blessé a été transféré par des particuliers vers les UMC de l'EPH de Tissemsilt pour recevoir les premiers soins. A savoir qu'une enquête a été ouverte par les services de la Police judiciaire pour déterminer les circonstances et les causes de cette agression.

Abed Meghit

►Arrestation d'une bande de malfaiteurs

Les éléments de la police judiciaire de la 4^e Sûreté urbaine de Tissemsilt ont élucidé l'affaire de cambriolage des logements de fonctions en cours de réalisation relevant des services de la trésorerie de la wilaya située à la cité des 120 logements au chef lieu de wilaya. Grâce à des techniques scientifiques modernes utilisées par les éléments de la police scientifique relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya. Les enquêteurs ont identifié le principal mis en cause dans cette affaire. Il s'agit d'un jeune âgé de 18 ans exerçant comme gardien de nuit chez l'entrepreneur et ses deux receleurs. A été également récupérer les trois (03) radiateurs ainsi que les miroirs des salles de bains. Les trois personnes ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt, ont été placés sous mandat de dépôt pour association d'une bande de malfaiteurs.

Abed Meghit

ALGER Ils la tuent pour voler ses bijoux

•16 ans de prison ferme contre les 2 assassins

En ce mois de mai 2015, le tribunal criminel prononce le verdict de deux personnes Sid Ali âgé de 39 ans et Hakim âgé de 35 ans, repris de justice notoire, accusés de vol et de meurtre sur la personne de Fatima âgée de 51 ans.

A.Ferrag

Sid Ali et Hakim se présentent ce jour-là chez la victime. Ils frappent à la porte de Fatima. Fatima ouvre la porte. Elle se retrouve nez à nez avec deux individus, la femme hurle de toutes ses forces.

Les deux malfaiteurs s'emparent d'un couteau et s'acharnent



sur la malheureuse. Elle gît dans une mare de sang. Fatima est morte sur place. Sid Ali et Hakim prennent ensuite la fuite en s'emparant des bijoux.

Après une minutieuse enquête, les deux malfaiteurs ont fini par être arrêtés, avouent leur crime au juge instructeur.

Le jour du procès, les accusés reconnaissent les faits retenus contre eux racontent les circonstances de leur forfait.

Le représentant du ministère public insistera sur la gravité des faits et sur le fait qu'il s'agit de dangereux individus et requiert 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de Sid Ali et Hakim.

Les avocats de la défense plaident les circonstances atténuantes.

Après quelques heures de délibérations, le tribunal criminel d'Alger rend son verdict : 16 ans de prison pour chacun.

BORDJ BOU ARRERIDJ : Intoxication alimentaire dans un CEM à Oued Lakhdar

SELON UN BILAN DE LA GENDARMERIE NATIONALE 23 morts et 228 blessés dans des accidents de la circulation au premier trimestre 2015

Les accidents de la circulation ont fait 23 personnes et 228 blessés dans la wilaya d'Oran durant le premier trimestre de l'année en cours, soit une baisse de 8 décès et 37 blessés par rapport à la même période de l'année dernière, a-t-on appris lundi auprès du groupement de la Gendarmerie nationale.

Pour ce qui est du nombre d'accidents, il a également baissé durant la même période de 37 accidents par rapport à la même période de l'année dernière qui a enregistré 186 accidents, a indiqué le Commandant Maouche Rezki, chef du bureau sécurité routière au groupement régional de gendarmerie nationale, en marge d'une cérémonie de la célébration de la journée arabe de la sécurité routière, organisée par la direction des transports de la wilaya.

Cette baisse est due essentiellement au déploiement étudié des éléments veillant sur la sécurité routière, basé sur les statistiques de l'année dernière renseignant sur les lieux, les moments et les causes des accidents, a-t-il ajouté.

Cette occupation étudiée du terrain par les éléments de la gendarmerie nationale a prouvé son efficacité dissuasive contribuant à une baisse des infractions sur plusieurs axes routiers d'Oran, a souligné le commandant Maouche.

L'intensification de l'utilisation des radars dans certains axes

routiers qualifiés de points noirs a fortement contribué à cette baisse enregistrée, a affirmé le même responsable signifiant que ces points noirs ont été identifiés l'an dernier.

Le chef de service ordre public de la Sûreté de la wilaya d'Oran, le commissaire divisionnaire Brahimi Benamara a estimé, pour sa part, que l'organisation de telle manifestations est à même d'ancrer la culture de sécurité routière dans les esprits des citoyens.

«Nous devons travailler davantage pour trouver des solutions concrètes sur le terrain dans le but de réduire le nombre de victimes», a-t-il déclaré évoquant, dans ce cadre, la stratégie arrêtée dans le but de réduire et mettre fin à ces accidents, à commencer par les mesures de prévention dont la sensibilisation continue sur les risques et dangers des accidents de la circulation.

S'agissant de la sensibilisation, il a indiqué qu'un travail important est en train de se faire quasi quotidiennement par les agents de l'ordre public à l'adresse des automobilistes et des usagers de la routes en général, pour mettre en exergue les dangers de la route et les possibilités de réduire le taux de mortalité sur les routes.

Le médecin-chef à la direction locale de la protection civile, Bahouloui Ahmed Sofiane a affirmé, de son côté, que les accidents de la cir-

culation sont devenus un vrai «fléau social» vu l'ampleur des dégâts qu'un seul accident peut causer, appelant tous les acteurs sociaux à rassembler les efforts pour l'éradiquer.

«La sensibilisation constitue le maillon fort de la lutte contre les accidents de la route qui causent 5.000 à 6.000 morts par an», a-t-il soutenu. Pour sa part, le Chef de service sécurité routière au Centre national de la prévention et de la sécurité routière (Cnpsr), Behloul Hocine a indiqué que «la responsabilité est commune pour mettre un terme à ce fléau qui ne cesse d'endeuiller les familles algériennes». «Il faut doubler la sensibilisation pour tous les usagers de la route, car le facteur humain représente la première cause des accidents, que ce soit le conducteur de véhicule ou le piéton», a-t-il préconisé.

Organisée par la direction des transports de la wilaya d'Oran en collaboration avec les différents services de sécurité, organismes et associations liés au secteur, cette manifestation intervient dans le cadre de la célébration de la semaine arabe de la sécurité routière.

Le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation qui sillonne différentes rues et artères de la ville d'Oran a été donné par le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Abdelhak Kazi Tani.

BOUIRA : Un incendie provoque d'importants dégâts dans une unité de production de polystyrène



d'une unité privée de production de polystyrène, située au centre ville de Bouira, a précisé à l'APS son directeur Banouh Mouloud.

Les flammes ont détruit tous les produits et matériels se trouvant à l'intérieur des locaux d'où se dégageaient d'épaisses fumées, amenant les responsables de cette entreprise à évacuer le personnel gagné par la panique, a-t-il dit, soulignant que les «pertes auraient été plus lourdes si ce n'était l'intervention des citoyens et des agents de la protection civile, qui ont pu maîtriser totalement l'incendie.»

«Les pertes sont importantes, mais fort heureusement nous ne déplorons aucune perte humaine», a ajouté M. Banouh, précisant qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour «déterminer les causes exactes de cet incendie et évaluer l'ampleur des dégâts».

D'importants dégâts matériels ont été causés par un incendie qui s'est déclaré dimanche dans les locaux d'une unité de production de polystyrène dans la ville de Bouira, a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

Le feu, qui serait causé par une étincelle d'origine inconnue et/ou un court-circuit, s'est déclaré dans deux locaux relevant

ANNABA Des citoyens bloquent la route au centre-ville pour revendiquer leur relogement immédiat

Une trentaine de citoyens ont bloqué dimanche la route (en face du port d'Annaba) menant à la place de la révolution au centre ville d'Annaba pour revendiquer leur relogement immédiat dans de nouvelles habitations, a-t-on constaté. Les protestataires, occupant des logements précaires dans la

vieille ville (place d'armes) ont incendié des pneumatiques pour exprimer leur détermination à poursuivre leur protestation jusqu'à la satisfaction de leur revendication, a indiqué une source de la wilaya.

Le mouvement de protestation a bloqué la circulation, des heures durant, au niveau du

centre ville et de son accès ouest.

Des représentants des protestataires ont été reçus dans l'après-midi au siège de la wilaya par le président de l'APW d'Annaba qui leur a promis de prendre en charge leur revendication, ajoute la même source. Les protestataires se sont dispersés dans le calme.

HIER À 10H 56 À M'SILA Une secousse tellurique de 3,5 degrés enregistrée

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée lundi à 10h 56 (heure locale), dans la wilaya de M'sila, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 10 km au sud-ouest de Beni Ilmane, a précisé la même source.

SÛRETÉ NATIONALE 302 véhicules récupérés durant le premier trimestre 2015

Trois cent-deux (302) véhicules recherchés ont été récupérés et 222 personnes impliquées ont été arrêtées par les services de la Sûreté nationale durant le premier trimestre 2015.

Le programme de patrouilles intelligentes «a contribué aux investigations

et à la récupération des véhicules recherchés», a précisé un communiqué de la Dgsn.

Le programme a également permis de contrôler en moyenne 8 000 véhicules par jour, ajoute la même source.

APS

SÉISME AU NÉPAL: L'équipe spécialisée de la Protection civile achève sa mission

L'équipe spécialisée des secouristes de la Protection civile, dépêchée au Népal au lendemain du violent séisme qui avait frappé ce pays, a achevé sa mission et doit regagner Alger dimanche soir, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Protection civile.



«Nos équipes ont quitté la capitale Katmandou, tôt ce matin à bord d'un avion militaire algérien et regagneront l'aéroport de Boufarik ce soir, après une escale à Doha», a précisé la même source.

L'équipe de secours, composée de 70 secouristes dont deux médecins urgentistes, s'est rendue sur les lieux dans le cadre de la mobilisation internationale aux côtés de ce pays pour l'aider

à faire face aux conséquences de cette catastrophe naturelle.

Les éléments du détachement de la Protection civile ont été reçus vendredi dernier par le premier responsable de l'Armée népalaise «à titre de reconnaissance et de remerciement à l'Etat algérien pour ses aides financières, techniques, logistiques et médicales», a-t-on souligné.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait décidé

l'octroi d'une aide financière d'un montant d'un million de dollars, de même que la mobilisation de moyens conséquents en guise d'assistance d'urgence, suite au séisme destructeur qui a frappé le Népal.

L'aide de l'Algérie a consisté en l'envoi de médicaments, de tentes, de couvertures et d'autres équipements nécessaires pour la prise en charge des sinistrés et des blessés.

LIBYE: Amnesty International dénonce les «conditions épouvantables» des migrants

L'organisation non gouvernementale «Amnesty International» a dénoncé dans un rapport intitulé «La Libye est pleine de cruautés», les «conditions épouvantables» des migrants installés en Libye ou transitant par ce pays.

Les violences touchent à la fois «les réfugiés et les communautés de migrants vivant et travaillant depuis des années» dans le pays, souligne Amnesty dans son rapport rendu public lundi.

Face à cette situation, l'ONG a exhorté l'Union européenne à lutter contre les passeurs tout en déployant des navires de sauvetage supplémentaires en Méditerranée, et appelé la Tunisie et l'Egypte à «assouplir les restrictions à leurs frontières avec la Libye, pour offrir un abri aux migrants». Amnesty s'est par ailleurs élevé contre l'enfermement des clandestins dans des centres de rétention en Libye dans «horribles conditions». «Les conditions épouvantables pour les migrants, ajoutées à la spi-

rale de l'anarchie et des conflits armés, montrent à quel point la vie est dangereuse aujourd'hui en Libye», souligne Philip Luther, directrice du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty.

«Sans moyens légaux pour fuir et rechercher la sécurité, (les migrants) sont contraints de mettre leur vie aux mains de passeurs qui cyniquement les extorquent, maltraitent et attaquent», dénonce M. Luther.

Sur les 1.770 km de côtes libyennes, les départs de clandestins n'ont cessé d'intensifier depuis que le pays est tombé dans le chaos et meurtri par les combats, laissant les mains libres aux passeurs.

Ces côtes ne sont situées qu'à un peu plus de 300 km de l'île italienne de Lampedusa, que des centaines de migrants venus d'Afrique, de Syrie ou d'autres zones de conflit tentent chaque semaine d'atteindre.

IMMIGRATION CLANDESTINE Plus de mille migrants Rohingyas arrivent en Malaisie



Plus de mille migrants de la minorité rohingya, originaires de Birmanie et du Bangladesh, sont arrivés en Malaisie par la mer, a annoncé la police lundi.

«Nous pensons qu'il y avait trois bateaux avec à bord 1.018 migrants», abandonnés par des passeurs dans des eaux peu profondes au large de l'île de Langkawi, a déclaré le chef adjoint de la police locale.

Des dizaines de milliers de candidats à l'exil tentent chaque année de franchir la zone frontalière entre la Birmanie et le Bangladesh pour fuir la pauvreté.

Quelque 25 000 Rohingyas et Bangladais ont pris la mer pour émigrer par l'intermédiaire de passeurs entre janvier et mars de cette année - presque le double par rapport à l'an dernier - d'après un rapport du Haut commissariat aux réfugiés (HCR).

Un autre bateau avec 400 migrants à bord secouru au large de l'Indonésie

Un autre bateau transportant 400 migrants venus de Birmanie et du Bangladesh a été secouru par les autorités indonésiennes au large d'Aceh, dans le nord-ouest du pays, au lendemain de l'arrivée par la mer de près de 600 personnes.

«Notre équipe de secouristes a découvert un nouveau bateau transportant plus de 400 migrants, des Rohingyas de Birmanie et des Bangladais, en train de dériver au large d'Aceh ce matin», a déclaré Budian, responsable des secours provinciaux.

D'autres bateaux transportant des migrants pourraient être sur le point de gagner les rives indonésiennes», a-t-il estimé, ajoutant qu'un millier de migrants sont désormais hébergés dans des centres et ils reçoivent vivres et soins médicaux.

Les autorités ont revu lundi à la hausse le nombre de migrants arrivés dimanche à Aceh, portant le chiffre de 469 à 573.

LES BÉNÉFICES DES MINÉRAUX ET OLIGO-ÉLÉMENTS SUR LA SANTÉ

Les minéraux et oligoéléments peuvent jouer un rôle important dans l'apparition des maladies, ainsi que dans leur prévention. Il est donc important de connaître ceux à privilégier.

Bien des maladies (dérèglements de la thyroïde, ostéoporose, arthrose...) proviennent soit d'excès, soit de carences en oligo-éléments et minéraux, soit de déséquilibres entre eux », insiste le Dr Paul Dupont, ancien chef de clinique en endocrinologie nutrition. Au même titre que les vitamines, minéraux et oligoéléments jouent un rôle physiologique majeur au sein de l'organisme, et sont indispensables à la vie. Et comme elles, ils ne sont pas fabriqués par l'organisme et doivent être apportés par l'alimentation. Quand elle est équilibrée, elle en apporte en quantité suffisante, sachant que la quantité des éléments minéraux nécessaires est très variable.

Certains devront être présents en quantité importante (plusieurs centaines de milligrammes) : ce sont les macroéléments (ou sels minéraux). D'autres sont utiles en très faible quantité (quelques milligrammes ou moins) : ce sont les oligoéléments. Tandis que les sels minéraux jouent un rôle sur la structure de nos tissus, les oligoéléments ont une action sur le fonctionnement des glandes endocrines et dans la lutte contre l'oxydation.

Les macroéléments (minéraux)

- Calcium : le plus important. Joue un rôle dans la contraction de nos muscles (dont le cœur), les sécrétions hormonales, la transmission de l'influx nerveux.

- Magnésium : un des minéraux les plus importants. Agit sur les muscles, le système nerveux et le cœur. Joue un rôle antistress, antiinflammatoire et antiallergique.

- Potassium : intervient dans la contraction musculaire, la transmission nerveuse, le fonctionnement des reins.

- Silicium : essentiel au soutien des tissus, donc à la structure de la peau, des os, du cartilage.

- Phosphore : actif dans toutes nos cellules, de la peau au cerveau en passant par les os.

Les oligoéléments

- Chrome : lié au fonctionnement du pancréas et de l'insuline.

- Cuivre : antiseptique et anti-inflamma-



toire, rend le fer assimilable, favorise la fonction des globules rouges, renforce les moyens de défense de l'organisme.

- Fer : joue sur le transport de l'oxygène et son utilisation dans le muscle.

- Iode : nécessaire au bon fonctionnement de la thyroïde.

- Manganèse : intervient dans la fabrication du collagène, lutte contre la rétention d'eau, est un antiallergique universel.

- Sélenium : antioxydant qui protège de la dégénérescence cellulaire.

- Zinc : nécessaire au bon fonctionnement de l'hypophyse et du pancréas.

- Fluor : assure la dureté des os et de l'émail des dents.

- Cobalt : favorise la digestion et l'incorporation de l'iode au niveau de la thyroïde.

- Nickel : indispensable au bon fonctionnement des glandes endocrines.

- Soufre : rôle d'élimination des déchets,

de détoxicification du foie.

- Lithium : indispensable au système nerveux.

- Carbone : stimule les défenses de l'organisme, a une action antiinfectieuse des voies digestives.

Les carences les plus fréquentes

Certaines catégories de populations sont sujettes aux déficiences. C'est le cas des femmes, qui manquent souvent de fer car, dans un souci de garder la ligne, elles écartent les aliments riches en fer qui sont le foie, les abats, la viande rouge, les fruits secs et les corps gras. Or, une carence en fer accroît le risque d'ostéoporose. Les adolescents ont, eux, des apports insuffisants en calcium, alors même que ce minéral est essentiel à leur croissance. Enfin, il n'est pas

rare que les personnes âgées manquent de calcium ou de magnésium. Toutes ces populations peuvent donc être supplémentées. À noter que cette supplémentation en minéraux et oligoéléments ne doit pas se faire sans l'avis d'un professionnel de santé. D'abord parce qu'il s'agit d'arriver à un équilibre, c'est-à-dire à ne pas être en dessous ou au-dessus des apports recommandés : une des particularités des oligoéléments est qu'ils peuvent tous provoquer des désordres importants (troubles de l'immunité, perturbations des reins et du foie) lorsqu'ils sont apportés à des taux trop élevés. Ensuite parce qu'il existe des risques d'interactions entre les différents oligoéléments, ou avec certains médicaments, qui perturbent leur absorption. Quant aux minéraux, certains font l'objet de contre-indications, notamment en cas d'insuffisance rénale.

MÉDICAMENTS : LES POMMADES SONT-ELLES SANS DANGER ?



En application cutanée locale, on pense souvent que les crèmes ne peuvent pas avoir d'effets néfastes sur notre santé. Et bien on se trompe car les pommades peuvent avoir des effets indésirables.

Certes, gel, pomade ou crème agissent localement (on parle de topiques) et peu de leurs principes actifs pénètrent dans la circulation sanguine. Néanmoins, ils peuvent se révéler très allergisants. « En particulier certaines crèmes antidouleur ou antiallergiques (antihistaminiques) », met en garde le Pr Giroud. De nombreux excipients (notamment la lanoline, mais aussi les para-

bens, le macrogol et le formol) peuvent eux aussi déclencher des allergies (rougeur, urticaire, eczéma, voire, même si c'est rare, un malaise grave). Les produits anti-acné à base de peroxyde de benzoyle sont susceptibles d'entrainer de mauvaises réactions de la peau au soleil (brûlures, eczéma). Plus grave, certains topiques contiennent une famille de molécules appelée dérivés terpéniques : camphre, cinéole, niaouli, thym sauvage, terpine, citral, menthol, huiles essentielles de pin d'eucalyptus et de térbenthine. Ces molécules se retrouvent notamment dans les pommades utilisées

en friction pour dégager nez et poitrine, ou dans des gels contre les contusions et les douleurs (Arnican®, baume du Pérou).

Or, bien que d'origine naturelle, elles peuvent entraîner des complications neurologiques (agitation, somnolence, convulsions). À proscrire formellement chez les enfants en bas âge et les personnes âgées.

Ainsi, même un topique ne doit pas être pris à la légère : il ne doit jamais être utilisé sur les muqueuses ou sur une plaie à vif, et exige de bien se laver les mains après application.

MÉDITER POUR ÊTRE EN BONNE SANTÉ



La méditation nous permet de nous relaxer, de nous détendre et d'évacuer certaines tensions. De plus, elle nous aiderait à conserver une bonne santé. Aucune raison donc de ne pas s'y mettre !

Porter son attention sur le moment présent, ses sensations, sans filtre (on accepte ce qui vient), sans jugement, sans attente..., c'est le principe de la méditation de pleine conscience. Inscrite depuis plus de 2 000 ans dans la pratique bouddhiste, la méditation a très largement été laïcisée par des psychologues américains à partir des années 1970 et 1980. Des effets multiples Aujourd'hui, on dispose d'un nombre relativement important d'études scientifiques qui montrent l'intérêt de cette thérapie, notamment dans le cadre de la prévention des rechutes chez les patients ayant présenté au moins trois épisodes dépressifs. D'autres études ont montré que se concentrer sur le moment présent fait baisser les niveaux de cortisol, l'hormone du stress. Rien d'étonnant pour Fabrice Midal, fondateur de l'École occidentale de méditation, auteur de « Pratique de la méditation », (éd. Le Livre de Poche, 2013), pour qui la méditation « aide à se poser, à prendre une respiration, à se ressourcer profondément ; elle permet d'arrêter la fuite en avant ». La réduction du stress contribue aussi à abaisser la pression artérielle, affirme une étude publiée fin 2013. Mais ce n'est pas tout. Selon une étude réalisée par des neuroscientifiques de l'université du Wisconsin-Madison, cette thérapie pourrait soulager les personnes souffrant de maladies inflammatoires chroniques (polyarthrite rhumatoïde, maladies inflammatoires de l'intestin, asthme), pour lesquelles le stress psychologique joue un rôle majeur. Enfin, la méditation peut aussi diminuer le risque de maladies cardiovasculaires chez les adolescents à risque élevé, suggère une autre étude.

COLIQUE : COMMENT SOULAGER BÉBÉ

Au début de la vie de bébé, les coliques sont fréquentes et peuvent engendrer de violentes douleurs. On vous explique comment soulager simplement votre bébé de ses coliques.



On parle de coliques face à des pleurs inexplicables plus de 3 heures par jour, plus de trois fois par semaine », rappelle le Dr Razafy Narivo-Schoreisz, pédiatre. Problème de maturation du système digestif, immaturité du système neurologique... : on ne connaît pas bien leur origine mais il est certain qu'elles sont plurifactorielles, mêlant causes organiques et psychologiques. « Après neuf mois dans le ventre de sa maman, le bébé est stressé

par tout ce qui se passe autour de lui, par ce corps qu'il ne contrôle pas bien, par sa digestion qui se met en place. Pour s'exprimer, il n'a que ses pleurs », ajoute la pédiatre. On en parle tout de même à son médecin afin d'éliminer toute autre cause pathologique. En attendant que les coliques disparaissent (généralement vers 3-4 mois), il n'y a pas de remède miracle, mais quelques gestes contribuent à soulager son bébé :

Porter son enfant dans les bras, en porte-bébé, en écharpe, en peau-à-peau. « Être proche physiquement et se montrer rassurant sont souvent les meilleurs moyens de calmer son bébé », résume la pédiatre. Certains tout-petits apprécient particulièrement d'être placés en position ventrale sur le bras de leur parent.

Dans le même esprit de réassurance, emmailloter bébé. « Il ne contrôle pas bien ses

mouvements, ce corps qui bouge tout seul de façon désordonnée peut le gêner durant son sommeil. En l'enveloppant dans un linge, comme on le fait dans certaines cultures, il se sent maintenu et rassuré », observe la spécialiste. Attention toutefois à faire l'emmaillotage lâche (trop serré, il augmente le risque de luxation de la hanche) et à toujours garder un œil sur son enfant.

- Procéder à un massage du ventre qui aide parfois à évacuer les gaz qui le gênent.

- Côté biberon, tester différentes tétines « anticoliques » et veiller à ce que bébé fasse bien son rot après le biberon, voire à mi-biberon. On évite en revanche de changer de lait sans avis médical, car le système digestif du bébé a besoin de temps pour s'y habituer ; aussi, changer de lait souvent et autrement que sur prescription médicale risque de le perturber encore plus.

- En homéopathie, le Dr Pierre Popowski, pédiatre homéopathe, recommande Colocynthis 5 CH (3 granules dissous dans un verre d'eau 2 à 4 fois par jour) si le bébé se plie en deux et est très irritable. Dioscorea 5 CH (jusqu'à 6 fois par jour) pendant quelques jours chaque fois que les coliques se manifestent et si elles s'atténuent lorsque bébé est en extension, ses bras et sa tête en arrière.

GROSSESSE : CONSEILS POUR LIMITER LES REMONTÉES ACIDES

Pour pouvoir lutter contre ces petits maux de la grossesse, plusieurs moyens sont à votre disposition. Vous pouvez changer votre hygiène de vie par exemple, mais vous pouvez aussi vous tourner vers les médecines douces.

Les remontées acides sont dues au relâchement du cardia (le petit muscle qui ferme le haut de l'estomac) lié à l'imprégnation hormonale, ainsi qu'aux pressions de l'utérus et du bébé qui ralentissent la vidange de l'estomac », explique Nicolas Dutriaux, sage-femme. Bénignes, ces remontées acides n'en restent pas moins difficiles à vivre au quotidien et peuvent venir perturber des nuits déjà bien difficiles en fin de grossesse. « En première intention, il convient d'adopter quelques mesures hygiéno-diététiques :



conseille le Jacques Lansac, professeur en gynécologie obstétrique au CHU de Tours. On commencera par adopter ces mesures hygiéno-diététiques :

- Identifier et éviter les ali-

ments qui provoquent des brûlures d'estomac (aliments acides, plats épicés ou gras, café, thé, boissons gazeuses...).

- Fractionner ses repas en 3 petits repas et 2 ou 3 collations.

- Eviter la position allongée après le repas.

- Surélever la tête du lit d'une dizaine de centimètres ou dormir avec plusieurs coussins derrière le dos.

Si les remontées acides per-

sistent, on pourra se tourner

vers des médicaments en évit-

tant toutefois l'automédication

car certaines spécialités

sont contre-indiquées durant

la grossesse. « Des panse-

ments anti-acide à base de

sels d'aluminium peuvent

être prescrits durant la gros-

sesse. Ils tapissent la paroi de l'œsophage et la protègent ainsi des remontées acides », précise le profes-

Côté médecines douces

« L'homéopathie ou l'acupuncture peuvent être des soutiens sur le long terme car les médicaments classiques qui fonctionnent bien ont

souvent une action limitée dans le temps », estime Nicolas Dutriaux, sage-femme.

En homéopathie : Robinia 5 CH (2 granules 3 fois par jour) en cas de remontées acides.

Lycopodium 5 CH en cas de remontées acides qui surviennent surtout entre 16 et 20 heures.

EBOLA: Une ONG craint de potentielles rechutes dans les mois à venir en Guinée et en Sierra Leone

L'épidémie hémorragique Ebola fait craindre de potentielles rechutes dans les mois et années à venir dans deux des trois pays les plus touchés de l'Afrique de l'ouest, la Sierra Leone et la Guinée, a averti lundi une ONG.

Action contre la Faim (ACF), une ONG présente au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, s'est réjouie de l'éradication du virus sur le sol libérien. Cependant, a-t-elle mis en garde, l'épidémie d'Ebola n'est toujours pas maîtrisée en Sierra Leone et en Guinée, et le caractère endémique du virus fait craindre de potentielles rechutes dans les mois et années à venir. Beaucoup d'organisations avaient également insisté sur la nécessité de maintenir la vigilance et la mobilisation en raison de la présence du virus en Guinée et en Sierra Leone, malgré le nombre de nouveaux cas est en baisse. Le dernier cas déclaré d'Ebola au Liberia remonte au 20 mars dernier. Après 42 jours consécutifs sans nouveau cas, soit deux fois la période d'incubation, l'organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé samedi que le Liberia a remporté la bataille contre le virus. «Aujourd'hui, 9 mai 2015, l'OMS déclare le Liberia exempt de la transmission du virus Ebola. Alex Gasasira, responsable de l'OMS, estime que cela représente «une réalisation monumentale» pour le Liberia, qui a décompté en un an plus de 4.700 morts sur quelque 10.500 cas, avec, au pic de l'épidémie entre août et septembre 2014, «300 à 400 nouveaux cas par semaine». Pour Action contre la faim, la mobilisation des communautés pour contrôler l'épidémie est au cœur de cette victoire. «La crise d'Ebola en Afrique de l'Ouest a mis en évidence l'importance de la mobilisation communautaire, qui permet une meilleure compréhension et perception des enjeux liés au virus. Si le traitement médical des patients est essentiel pour soulager leurs symptômes et augmenter leurs chances de survie, l'implication des communautés a une place prépondérante dans le contrôle de l'épidémie», souligne l'ACF. L'épidémie, apparue fin décembre 2013 dans le Sud guinéen, a frappé de plein fouet la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, Etats voisins où se comptent la grande majorité des quelque 11.000 morts identifiés sur près de 26.600 cas recensés, d'après le dernier bilan de l'OMS.

Des experts mandatés par l'ONU dénoncent le retard et les défaillances de l'OMS

Un groupe d'experts indépendants mandaté par l'ONU a dénoncé lundi dans son rapport le retard et les défaillances de l'OMS dans la gestion de l'épidémie sans précédent d'Ebola.

Le groupe «ne comprend toujours pas pourquoi des avertissements précoce lancés de mai à juin 2014 n'ont pas abouti à une réponse adéquate et sérieuse», selon le rapport publié lundi.

L'OMS a déclaré une urgence de santé publique mondiale provoquée par Ebola seulement le 8 août.

L'épidémie d'Ebola a touché 26.000 personnes, essentiellement dans 3 pays d'Afrique occidentale, et plus de 10.900 en sont mortes en Guinée, Liberia et Sierra Leone.

Devant les lenteurs de l'OMS à réagir, des Etats-membres de l'organisation ont demandé à un groupe d'experts en mars dernier d'examiner les raisons des dysfonctionnements. «Il ya un consensus fort pour dire que l'OMS n'a pas une capacité et une culture suffisamment fortes pour mener des opérations d'urgence», accuse encore le rapport.

Le groupe a été mis en place le 9 mars dernier, avec pour mission d'évaluer «tous les aspects de l'action de l'OMS» face à l'épidémie Ebola.

APS

TLEMCEN «Une rallonge de 950 millions DA pour accélérer la réalisation du centre anticancer»

Une rallonge de 950 millions DA est accordée pour accélérer la réalisation du centre anti-cancer de Tlemcen, dont les coûts ont été réévalués en avril dernier, a annoncé, dimanche à Tlemcen, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Ce projet, qui constituait un point noir du secteur de la santé du fait du grand retard dans sa concrétisation, s'est vu apurer sa situation avec les entreprises de réalisation nationales et étrangères dont certaines ont été poursuivies en justice pour non-respect des engagements, a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya.

M. Abdelmalek Boudiaf, qui a souligné que la rallonge s'ajoute à une enveloppe de près de 500 millions DA consacrée à l'équipement, a instruit les chargés de ce projet à le livrer, au plus tard, avant la fin de l'année en cours.

Inscrit en 2006 pour une autorisation de programme de 4.159 milliards DA, ce projet de centre anti-cancer de 120 lits, qui figure parmi une liste de 15 structures similaires à travers le pays, enregistre actuellement un taux d'avancement des travaux appréciable et sera doté d'équipements médicaux sophistiqués, a-t-on indiqué.

D'autre part, le ministre a affirmé que la wilaya Tlemcen, qui dispose du plus grand nombre de polycliniques (17), fournit de bonnes et louables prestations médicales dans toutes les spécialités et s'adjudice les premiers rangs en matière de santé de proximité et dans l'application du programme du ministère visant à déployer différentes spécialités dans les centres de santé de proximité pour atténuer la

pression exercée sur les hôpitaux et améliorer, par conséquent, la couverture sanitaire, au préalable à l'entrée en vigueur des soins à domicile.

Au sujet de la mort des trois ressortissants cubains, membres d'une mission médicale en exercice à El-Bayadh, vendredi à leur domicile, M. Abdelmalek Boudiaf a déclaré que l'enquête diligentée par les services de la Sécurité a confirmé la mort par inhalation de monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau, soulignant que les corps des victimes ont été transférés samedis vers Alger pour les transporter vers leur pays d'origine, avant de signaler que l'Algérie a présenté ses condoléances à leurs familles.

Le ministre de la Santé a inauguré, lors de sa visite dans la wilaya, une polyclinique baptisée au nom du Chahid Merhoune Benamrou dans la commune de Felaaouène, a inspecté l'unité d'hémodialyse à l'hôpital «Chaâbane Hamdouna» à Maghnia et s'est enquis de l'état de malades qui lui ont soulevé leurs préoccupations ayant trait notamment au manque d'appareils et leur vétusté.

À l'hôpital 120 lits de Maghnia, il a suivi un rapport sur le réaménagement et la mise à niveau de cet établissement et son renforcement par de nouvelles spécialités médicales. Après avoir posé la première pierre de réalisation d'une unité d'apparences médico-chirurgicales au CHU



Tlemcen, M. Abdelmalek Boudiaf a inspecté, dans cet établissement, le service de radiologie, qui s'est doté dernièrement d'appareils modernes, actuellement en phase d'expérimentation pour rentrer en service prochainement.

Le ministre a, en outre, visité le village des diabétiques installé au site «Grand bassin» au chef-lieu de wilaya, ainsi que la clinique «Akadir» dotée d'équipements sophistiqués pour le dépistage du diabète, avant de tenir une séance de travail avec les cadres locaux de son secteur.

MEXIQUE : 2 bébés indigènes meurent, 29 hospitalisés après un vaccin

Deux bébés sont décédés et 29 ont été hospitalisés au Mexique lors d'une réaction allergique après avoir été vaccinés vendredi, dans une communauté indigène du Chiapas



(sud-est), a annoncé samedi l'Institut mexicain de Sécurité sociale (IMSS).

BURKINA FASO

Au moins 182 morts de méningite depuis janvier

La méningite a tué 182 personnes sur 126 cas suspectés depuis le début de l'année au Burkina Faso, sans pour autant que le seuil épidémique ne soit franchi, a annoncé samedi le ministère de la Santé. «1696 cas suspects de méningite dont 182 décès», a indiqué le ministère de la santé burkinabé dans un communiqué.

«Il n'y a aucune épidémie de méningite pour l'instant», assure le ministère précisant qu'un seul district, celui de Karangasso-Vigué (ouest), près de Bobo Dioulasso, la deuxième ville du pays a franchi le seuil d'alerte dans la semaine du 23 février au 1er mars 2015.

«29 enfants sont hospitalisés et malheureusement, deux autres sont décédés», a indiqué l'organisme dans un communiqué, ajoutant avoir «ordonné la suspension préventive de l'administration de ces vaccins au niveau national», pendant qu'une enquête sera menée. Selon l'Imss, qui n'a pas mentionné les noms des laboratoires concernés, 52 enfants ont reçu ce vaccin, le BCG (contre la tuberculose et l'hépatite B), et 32 d'entre eux ont présenté des réactions allergiques.

Le gouvernement de l'Etat du Chiapas l'a lui chiffré à 37 le nombre de bébés intoxiqués, précisant que l'un des enfants se trouve dans un état grave. Selon l'organisation catholique Pueblo Creyente, les vic-

times sont une petite fille de 30 jours et un garçon de 28 jours, décédés après la vaccination effectuée vendredi par un médecin de l'IMSS dans la communauté d'indigènes tzotziles La Pimienta, à Simojovel.

Six bébés intoxiqués ont été transférés samedi matin à l'hôpital de Tuxtla Gutiérrez, dans la capitale de l'Etat du Chiapas, située à 120 km. Les autres le seront progressivement dimanche matin.

De nombreuses communautés indigènes du Chiapas, l'un des Etats les plus pauvres du Mexique, vivent dans des zones très éloignées des villes et sans services de santé, obligeant les médecins de la Sécurité sociale à s'y rendre pour effectuer les campagnes de vaccination.

Sénégal à l'ouest, à l'Ethiopie à l'est.

En 2010, le gouvernement avait organisé une vaste campagne de vaccination préventive contre la maladie sur toute l'étendue du pays. Ce vaccin confère une immunité allant jusqu'à dix ans.

Une épidémie de méningite frappe le Niger voisin du Burkina Faso depuis le début de l'année faisant déjà 252 morts sur les 3 304 cas, selon le dernier bilan.

Très contagieuse, la méningite qui sévit pendant la saison sèche (janvier à juin) se manifeste par une montée brusque de température, de violents maux de tête, des vomissements et une raideur du cou.

MOIS DU PATRIMOINE: Une vocation culturelle pour la Grande Poste d'Alger

Joyau architectural et repère pour les Algérois, la Grande Poste, édifice emblématique actuellement en restauration, semble vivre dans l'isolement alors même que ses attributs patrimoniaux la promettent à une destinée muséale, en plus de sa fonction première d'utilité publique.



Par Said Ait Cherkit

«En passant devant cet édifice-monument, rien ne m'invite à monter ses marches, car il est en rupture totale avec la ville et ses habitants, n'appelant ni à l'échange ni à la découverte», regrette l'architecte et musicien Mahrez Bennani.

Construite en 1911 par les architectes Jules Voinot et Denis Marius Toudoire, la Grande-Poste, un édifice représentatif de l'architecture néo-mauresque, «est doté de techniques d'ornementation intelligentes qui donnent à la construction une esthétique à la dimension culturelle et historique», note l'architecte restaurateur Kamel Samar dans une étude consacrée à l'imposant bâtiment algérois. Ravagée en partie par un incendie en 2012, la Grande-Poste vit depuis près de trois mois au rythme de travaux de restauration d'urgence, entamés suite au constat du CTC (Contrôle technique de la construction).

«Les travaux en cours, concernent uniquement le renforcement et la sécurisation de la structure dont certaines parties sont en état de dégradation avancée», explique le directeur opérationnel des Télécommunications d'Algérie Centre, Sid Ali Merah.

Propos confirmés par Kamel Zmirli, chargé d'étude récemment désigné pour suivre les travaux de

restauration de l'édifice qui déplore «l'absence totale de coordination» entre Algérie Télécom, Algérie Poste et Mobilis, les trois entreprises «héritières» de la Grande-Poste que l'architecte restaurateur souhaite voir coordonner leur action pour une prise en charge «rigoureuse» et «efficace» de l'édifice comme bien patrimonial «à même de permettre l'ouverture d'un espace-musée», dit-il. Mahrez Bennani est séduit, lui aussi, par l'idée d'un espace offrant un service public par excellence, poste et télécommunication, en même temps que la possibilité à ses usagers d'admirer des œuvres d'art: «ce beau bâtiment historique (La Grande-Poste) offre la perspective d'un lieu culturel central (...) et devrait être rendu à la ville pour accueillir un musée», soutient-il. Comme tous les édifices publics en attente d'être classés, la Grande

Poste «figure bien dans les carnets» du ministère de la Culture, affirme le directeur de la protection légale du patrimoine au ministère de la Culture, Mourad Betrouni qui précise, en revanche, qu'«aucune demande de classement de l'édifice n'a été formulée jusqu'à présent» par le ministère des Postes.

Un musée thématique

Favorables au classement de ce bâtiment emblématique d'Algier, des artistes et architectes interrogés par

l'APS, s'enthousiasment à l'idée de donner une dimension culturelle à la Grande-Poste, un édifice central qui draine chaque jour des centaines d'usagers. «Le rapport de la poste avec la ville est depuis toujours des plus forts», fait remarquer Arezki Larbi, plasticien et scénographe qui préconise un musée thématique lié à l'histoire de l'édifice et retracant ses différentes étapes depuis son inauguration. «Opter pour un musée de la poste, par exemple, fera revivre des milliers d'objets propres à la poste et à ses employés à travers les époques», plaide cet artiste qui rappelle que beaucoup de timbres postaux portent la griffe de peintres prestigieux, comme Mohamed Racim, M'hamed Issiakhem, Mohamed khedda, Baya, entre autres artistes «méritant d'être célébrés à travers des expositions permanentes ou ponctuelles» dans les murs mêmes de la Grande-Poste.

D'aucuns verront d'un bon œil le retour des portraitistes qui ont longtemps occupé les marches et le parvis de la Grande-Poste, proposant leurs services aux clients et aux passants.

Contraints de quitter les abords de l'édifice, quelques uns de ces artistes se retrouvent dans d'autres artères de la ville où ils poursuivent difficilement leur art, une activité qui aurait toute sa raison d'être dans le prolongement d'un musée qu'abriterait la Grande Poste et viendrait compléter sa vocation culturelle, estime-t-on.

16^E FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN EN ALGÉRIE Le groupe HK inaugure le show

Le coup d'envoi de la seconde édition du Festival culturel européen en Algérie a été donné dimanche soir à Alger par le groupe de musique populaire Kaddour Hadadi (HK).

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée à la villa Dar Abdelft en présence de membres du gouvernement et des représentants du corps diplomatique de l'Union européenne (UE) accrédité en Algérie.

Le groupe HK a interprété plusieurs tubes et chansons de son répertoire, entre autres «Salam», «Les déserteurs», «Toulouse», «Les paysans», «Demain».

«On ne lâche rien», qui ont subjugué le public qui s'est laissé emporter par des airs d'une musique méditerranéenne dénommée



«Chaabi swing». Formé en 2006 sous l'impulsion de Kaddour Hadadi, ce groupe de musique chante des textes engagés qui décrivent les dérives d'une partie de la société tels que l'exclusion et les inégalités sociales.

Le premier album du groupe «Citoyen du Monde», sorti le 31 janvier 2013, déploie la vie des personnes sans patrie. En 2012, HK sort le se-

cond album «Les temps modernes». Un troisième album intitulé «Rallumeurs d'étoiles» est sorti le 20 avril 2015.

Dans une allocution d'ouverture, l'ambassadeur et chef de délégation de l'UE à Alger, Marek Skolil, a mis en avant l'importance de la «fusion des cultures algérienne et européenne à travers le dialogue culturel entre les

CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

Péripole à travers le temps de l'ensemble italien Shuluq, poétique

Sur les traces du poète arabo-sicilien Ibn Hamdis, l'ensemble italien Shuluq a permis, dimanche soir, au public présent à la salle Ahmed-bey de Constantine d'accomplir un périple poétique à travers le temps. Le flûtiste Calogero Giallanza, le guitariste algérien Salim Dada et le percussionniste Andrea Piccioni ont donné, une heure durant, libre cours à leur talent en interprétant des compositions musicales sentant bon la méditerranée, alliant sensibilité, raffinement, et virtuosité.

Le trio a entamé son spectacle avec «La danse du cheval» pour se lancer dans «Le vent du Sud», «La ballade Méditerranéenne» et «Histoire de la montagne d'oliviers», ravivant le rêve du poète Ibn Hamdis, dans une sorte de fusion de musiques traditionnelles siciliennes, andalouses et maghrébines. Salim Dada, «titillant» la fibre andalouse des constantinois, entonne un istikbar, «Idha hana nassim» exécuté sur le style Ramla maya, au grand bonheur du public qui a répondu par des applaudissements nourris.

Chacune des compositions de ce trio débute par la déclamation d'un poème d'Ibn Hamdis, présenté par Salim Dada, quand Andrea Piccioni reprend le poème en italien lorsque Ibn Hamdis évoquait sa Sicile perdue, son paysage, ses rivières et sa verdure et l'espoir de retourner un jour dans son pays, avant que les musiciens «l'imaginent» les vers en musique subtile et captivante, «scotchant» et ravissant l'assistance.

Une mélancolie mêlée d'une touche de musique orientale s'«échappe» de la flûte de Calogero Giallanza, quand Andrea Piccioni diversifie les sons de ses tambours et son bendir et Salim Dada agrémente le duo avec des résonances algériennes d'essence andalouse. Organisé par l'Office national de la culture et de l'information (Onci) dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», en partenariat avec l'Institut culturel italien d'Algier, le spectacle est «un dialogue musical» selon la directrice de cet institut Maria Batagria qui a souligné que cette musique s'emploie à «valoriser et à faire redécouvrir des hommes et des femmes rassembleurs des cultures des pays des deux rives de la méditerranée». Né en 1056 à Noto, en Sicile, Abdeldjaber Ibn Hamdis était un des grands poètes de la plus grande île de la méditerranée, encore sous domination arabo-musulmane. Il fut forcé de s'exiler lorsque la Sicile tomba entre les mains des Normands.

Il vit à Bejaia et en Tunisie avant de partir à Majorque, en Andalousie, où il mourut en 1133. Son œuvre compte plus de 6.000 poèmes dont 300 dédiés à sa Sicile perdue.

APS

LES RÉFUGIÉS SAHRAOIS

L'une des plus grandes questions humanitaires à laquelle fait face l'ONU

La question des réfugiés sahraouis est l'une des plus grandes questions humanitaires auxquelles fait face l'organisation des Nations Unies (ONU), et ce depuis plus de quarante ans, date de l'invasion militaire des territoires sahraouis.

La situation que vivent les réfugiés sahraouis, en l'absence de solution à leur question, est à l'origine de l'apparition de nombreux problèmes humanitaires menaçant les réfugiés sahraouis installés dans des camps près de la ville de Tindouf, depuis 1975.

La vie des réfugiés sahraouis, accueillis au niveau de cinq grands camps (El-Ayoun, Ousserde, Smara, Dakhla et Boujdour), dépendent largement, si ce n'est principalement, des aides humanitaires.

Le manque de vivres agrave la situation des réfugiés

Les autorités sahraouies ont averti que l'année 2015 sera celle de grands défis et de difficultés, qui affecteront directement la situation économique des réfugiés sahraouis, exigeant ainsi une intervention «urgente» de la communauté internationale. Les autorités sahraouies ont mis en garde la communauté internationale, après avoir constaté une réduction des contributions des bailleurs de fonds, en raison de la crise économique actuelle, et l'apparition de

nouveaux foyers de tension à travers le monde, entraînant un accroissement du nombre de réfugiés dans le monde, en plus de l'augmentation des prix de produits de première nécessité sur le marché international.

Les organisations humanitaires activant dans les camps des réfugiés sahraouis ont attiré l'attention, en février dernier, contre les conséquences du manque de fonds nécessaires pour subvenir aux besoins des réfugiés sahraouis durant le second semestre de l'année en cours, contraignant, si la situation persiste, l'ONU à suspendre, dès juillet prochain, une partie des aides alimentaires. Le représentant permanent de l'UNICEF en Algérie, Thomas Davine, a fait part, dans un communiqué, de l'inquiétude des réfugiés sahraouis quant à une réduction des aides humanitaires. «Le programme alimentaire mondial (PAM) a d'ores et déjà procédé, face à ce manque de fonds, à la réduction des articles du panier alimentaire pour les réduire de neuf à sept seulement, selon le même communiqué.

La sous-directrice de la PAM en Algérie, Francesca Kaponiera, a souligné que «la suspension des aides alimentaires aura un impact sévère sur la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des réfugiés sahraouis, et éventuellement des répercussions néfastes imprévisibles sur la stabilité de la région». L'étude menée en octobre 2010 par le haut-commissariat aux réfugiés (HCR), avec le concours de la PAM sur un échantillon d'enfants et de

femmes au niveau des camps des réfugiés sahraouis, a révélé une situation «critique» de l'accroissement des maladies induites par la sous-alimentation, dont l'anémie chez les enfants et les femmes, avec des taux de 30% chez les enfants de moins de cinq ans, de 67% chez les femmes allaitantes et de 55% chez les femmes enceintes. La même étude, qui montre que les femmes en âge de procréer affichent un taux d'atteinte d'anémie de près de 50%, a fait état aussi des taux «préoccupants» d'atteinte de maladies chroniques, dont le diabète et l'hypertension artérielle (HTA). Le HCR s'est attelé, avec le concours des différentes organisations humanitaires activant au niveau des camps de réfugiés et des institutions sahraouies, à la réalisation, en novembre dernier, d'une évaluation des besoins minimaux, hors produits alimentaires, estimés à plus de 37 millions de dollars US, et ne trouvant pas de financements.

Le HCR a accordé un montant de 9 millions de Dollars pour couvrir les besoins de 2015 des réfugiés sahraouis, alors que les besoins réels, hors produits alimentaires, s'établissent à plus de 29 millions de Dollars et ne trouvent pas encore qui les financer. Le réfugié sahraoui, Ahmed Mebarek, père d'une famille de 6 membres, a estimé que «la situation humanitaire est devenue inquiétante, eu égard à la faible quantité de denrées alimentaires servies, ne permettant guère de subvenir aux besoins alimentaires réels de la famille». «Cet état de fait a amené les réfugiés sahraouis à rechercher d'autres



ressources, pour couvrir leurs besoins nécessaires, sachant que les réfugiés éprouvent de grandes difficultés à faire face aux rudes conditions de vie», a-t-il soutenu.

Tentatives marocaines pour réduire l'aide humanitaire aux Sahraouis

Le Maroc a lancé ces dernières années une campagne visant la réduction des aides humanitaires destinées aux réfugiés sahraouis, tentant, à travers ce geste, à briser leur résistance.

Le président du Croissant rouge sahraoui, Yahia Bouhbni, a, à ce titre, mis en garde la communauté internationale contre les tentatives marocaines visant à inciter les bailleurs de fonds à renoncer à aider les réfugiés, en déterrant un rapport européen datant de 2007 sur les aides humanitaires, appelant la communauté internationale à éviter de se laisser entraîner par les manipulations et les mauvaises in-

tentions. Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon a appelé, dans son rapport lui devant le Conseil de sécurité, à consacrer, par le biais du HCR, un financement supplémentaire «urgent» pour couvrir des besoins dans des sensibles tels que la santé et l'alimentation.

L'Algérie a ouvert ses bras aux réfugiés sahraouis en leur offrant paix et stabilité

La décision historique du gouvernement algérien de 1975 d'accueillir des réfugiés sahraouis ayant fui l'invasion marocaine d'octobre 1975, demeure un événement phare dans l'histoire du peuple sahraoui, a souligné, Mohamed Sid Ahmed, notable du camp d'Oussarde. Celui-ci a reconnu que «l'Algérie a ouvert ses bras aux réfugiés en les accueillant sur une partie de sa terre et en défendant la voix du Sahara occidental dans les fora internationaux».

**MOHAMED KHADAD,
COORDINATEUR DU
FRONT POLISARIO
AUPRÈS DE LA MINURSO**

La présence de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité de l'ONU contribuera à hâter la décolonisation du Sahara occidental

La présence de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité de l'Onu contribuera à la décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie dans le continent, a affirmé lundi à Chahid El Hafed (camps de réfugiés sahraouis) le Coordinateur du Front Polisario auprès de la Minurso, Mohamed Khaddad. «L'absence de l'Afrique, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'Onu, est une injustice historique envers le continent», a indiqué M. Khaddad à l'APS en marge du 42ème anniversaire de la création du Front Polisario. Après avoir rappelé que «le Sahara occidental, occupé depuis 40 ans par le Maroc, est la dernière colonie en Afrique», il a ajouté que «la présence africaine au sein du Conseil de sécurité contribuera sans aucun doute à hâter la décolonisation définitive du continent». M. Khaddad a exprimé, à cette occasion, «le soutien de la République arabe sahraouie démocratique aux demandes légitimes des pays africains relatives à l'accélération de la réforme du système des Nations unies et de son Conseil de sécurité». Il a indiqué que son pays «s'engage à soutenir toute demande visant à octroyer un ou deux sièges permanents à l'Afrique au Conseil de sécurité de l'Onu».

VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL PAR LE MAROC UN MODE DE GESTION SYSTÉMATIQUE

La violation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental est érigée comme un mode gestion systématique par le Maroc pour mater toute action et expression revendiquant l'indépendance de ce territoire, déplorant des associations de défense des droits de l'homme. En prolongeant d'une nouvelle année le mandat de la Minurso, le Conseil de sécurité de l'Onu n'a pas pris en considération les appels insistants pour l'élargissement des prérogatives de cette mission onusienne à la surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Il s'était en effet contenté de souhaiter que l'état des droits de l'homme dans ce territoire occupé par le voisin marocain, «connaisse une amélioration», faisant ainsi fi des attentes exprimées non seulement par les Sahraouis mais également par des Organisations régionales, à l'instar de l'Union africaine (UA), d'une partie de la communauté internationale, de mouvements et autres associations solidaires de la cause sahraouie, de politiques et de défenseurs des droits de l'homme des quatre coins de la planète.

Si cette exigence est, depuis quelques années déjà, remise fréquemment sur le tapis, c'est parce qu'elle est justifiée par les pratiques répressives des forces d'occupation marocaines face aux revendications de l'indépendance pacifiquement exprimées par les Sahraouis dans leurs territoires occupés.

L'actualité qui parvient de ce territoire est ainsi faite d'éisodes quasi quotidiens de répression, de violence et d'intimidations répétitives et systématiques de la part des forces de sécurité marocaines à l'en-

contre des manifestants sahraouis qui réclament leur droit à l'autodétermination.

Comme pour chaque action similaire, les forces de sécurité marocaines ripostent par l'arrestation des auteurs de l'initiative, amenant il y a quelques

jours, des familles sahraouies à observer, en guise de réaction, un rassemblement de protestation devant le siège de la police de Dakhla, exigeant la libération de tous les détenus politiques.

Vendredi dernier, une manifestation pacifique de jeunes chômeurs sahraouis a été réprimée par les forces d'occupation marocaines, pour avoir exigé, à l'occasion de la célébration de la journée internationale du travail, leur droit à l'emploi.

Le sort des disparus sahraouis (plus de 500 dénominés) constitue, par ailleurs, une expression évidente de la violation du droit le plus sacré, à savoir celui à la vie. Les familles des disparus, organisées au sein d'une association qui porte leur nom, continuent à revendiquer de connaître le sort des leurs pour pouvoir faire leur deuil.

Récemment, elles ont interpelé la communauté internationale afin qu'elle exerce des pressions sur le Maroc sur ce dossier, au moment où il est également accusé sur sa responsabilité au sujet des fosses communes, dévoilées en 2013 dans les territoires libérés sahraouis, une pratique qui reflète la nature répressive et meurtrière du régime marocain, avaient alors alerté les Sahraouis.

Un front international de solidarité élargi et agissant

Face aux dénis de la légalité internationale commis par le Maroc, la cause sahraouie bénéficie de plus en plus d'un front

international de solidarité élargi et agissant. En témoignent les nombreuses manifestations de soutien exprimées tout au long de l'année réclamant aussi bien la reconnaissance du droit à l'autodétermination des Sahraouis que la cessation des violations répétées des droits humains dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Il en est ainsi des conférences internationales de solidarité abritées dans des villes d'Europe, d'Afrique ou d'Amérique latine qui voit, à chaque fois, une plus grande participation des délégations étrangères représentant tous les continents et divers pays, de même qu'une plus grande adhésion de sympathisants et de défenseurs de la cause sahraouie.

Même depuis la France, un pays ouvertement aligné sur la thèse marocaine, les voix appellent à l'exercice de la légalité internationale pour les Sahraouis se font nombreuses. Il y a quelques jours, un vaste rassemblement d'associations avait lancé un appel au président français, François Hollande, dans ce sens l'alertant, par ailleurs, sur les pratiques de la torture et de la répression exercées couramment dans les territoires sahraouis occupés, dont les richesses naturelles sont pillées par le Maroc et certaines firmes internationales en violation du Droit international.

En plus du recouvrement de la souveraineté du peuple sahraoui sur son territoire, le respect des droits de l'homme constitue ainsi une autre priorité pour les défenseurs de la cause sahraouie, et une responsabilité qui interpelle l'organisation onusienne ainsi que l'ensemble de la communauté internationale.

BURUNDI

L'opposition refuse de se plier à l'injonction des autorités exigeant un arrêt de l'«insurrection»

Les opposants à un troisième mandat du président burundais Pierre Nkurunziza ont refusé de se plier à l'injonction des autorités exigeant un «arrêt immédiat» de leur «insurrection».

Aucun heurt n'a été signalé dimanche, et pour la première fois depuis le début de la contestation, émaillée de violences qui ont fait au moins 18 morts depuis le 26 avril.

Près de 300 femmes ont cependant réussi à manifester dans le centre-ville «contre le 3e mandat». Descendues de divers quartiers par petits groupes, elles se sont rassemblées devant le ministère de l'Intérieur avant de tenir de se diriger vers la place de l'Indépendance, au cœur du centre-ville, selon les médias.

Dans plusieurs quartiers contestataires de la capitale, police et armée sont parvenues dimanche à démanteler les principales barricades érigées par les opposants.

A Nyakabiga, policiers et militaires ont également retiré les obstacles obstruant les routes principales. Les autorités ont exigé samedi que cesse «immédiatement et sans condition aucune, ce mouvement d'insurrections» et ordonné aux forces de l'ordre de «libérer les voies de communication» sous 48 heures, à Bujumbura et dans le reste du pays.

Le Collectif contre un 3e mandat, qui regroupe un millier d'associations de la société civile et les deux centrales syndicales du pays, a qualifié cette injonction de «déclaration de guerre au peuple burundais».

La campagne électorale des législatives et communales du 26 mai, qui précédent la présidentielle du 26 juin, a été officiellement ouverte dimanche.



L'UA envoie une délégation de haut niveau au Burundi

L'Union africaine (UA) a envoyé une délégation de haut niveau au Burundi pour tenter de résoudre pacifiquement la crise actuelle que vit le pays depuis l'annonce de la candidature du président Pierre Nkurunziza à la prochaine élection présidentielle, prévue le 26 juin.

Selon une déclaration rendu public dimanche soir, l'UA a de nouveau préconisé le dialogue et la retenue pour mettre fin à la crise au Burundi.

La délégation a été envoyée dans le cadre des efforts visant à résoudre pacifiquement la crise actuelle du Burundi.

Les opposants réaffirmaient leur refus d'abandonner leur mouvement tant que

M. Nkurunziza n'aura pas renoncé à sa candidature à un troisième mandat, qu'ils jugent opposée à la constitution.

Dimanche matin, une personne a été tuée et une autre grièvement blessée dans la commune de Musaga, à Bujumbura, alors que la police levait les barricades érigées par les manifestants.

À ce décès, les manifestations contre le troisième mandat du président Nkurunziza, qui sont à leur 14e jour, auront coûté la vie à 18 personnes.

La Belgique suspend son soutien au processus électoral

La Belgique suspend son soutien au processus électoral au Burundi suite à la contestation populaire contre un troi-

sième mandat du président Pierre Nkurunziza qui a entraîné des violences meurtrières depuis fin avril.

«La coopération belge au développement avait prévu un budget de 4 millions d'euros pour soutenir les élections au Burundi. Une première tranche de 2 millions a déjà été versée. Le vice-Premier ministre De Croo estime que dans les circonstances actuelles, le versement de la tranche restante de 2 millions doit être suspendu», a-t-il indiqué dans un communiqué.

«La Belgique, premier partenaire bilatéral du processus électoral, a aussi interrompu sa coopération policière avec Bujumbura», a ajouté le vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, Alexander De Croo.

La campagne électorale des législatives et communales du 26 mai, qui précédent la présidentielle du 26 juin, a été officiellement ouverte dimanche au Burundi.

M. De Croo a relevé que la mission d'observation électorale de l'Union européenne au Burundi avait pris les devants la semaine dernière, en jugeant que «les conditions pour des élections libres n'étaient pas réunies pour l'instant».

Une coopération policière est également en cours entre la Belgique et les Pays-Bas, et la police burundaise. La Belgique «estime que, dans les conditions présentes», elle «doit être suspendue provisoirement». Sur un budget total de cinq millions d'euros, trois millions sont en suspens. Le gouvernement belge souligne notamment que le Haut Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies a fait état de 11 manifestants abattus par la police «alors qu'elle n'était pas en situation de légitime défense».

ATTEINTES AUX LIBERTÉS AU MAROC

La surveillance et les mises sur écoute, des pratiques très répandues

La surveillance électronique et les mises sur écoute sont des pratiques très répandues au Maroc, où des journalistes et des militants des droits de l'homme ont été particulièrement victime de violations de vie privée, selon un rapport établi récemment par l'ONG Privacy International, qui dénonce une très grave atteinte aux libertés individuelles et droits fondamentaux.

Privacy International qui a rencontré des militants et des journalistes marocains espionnés par le gouvernement du Maroc et des organisations associées au pouvoir, a indiqué dans son rapport que les victimes ont été notamment mises sur écoute ou surveillées à l'aide de logiciels informatiques onéreux achetés à des sociétés étrangères.

Grâce à l'association des droits numériques, son partenaire local, l'ONG a affirmé avoir pu retracer plusieurs cas dérangeants de surveillance particulièrement intrusive au Maroc, citant le cas de quatre citoyens marocains placés sous surveillance, et l'impact que cela a eu sur leurs vies et celles de leurs familles. Certaines victimes ont été visées par «un logiciel espion extrêmement onéreux» de la société italienne de surveillance Hacking Team. Ainsi d'après un rapport publié en 2014 par Citizen Lab à la recherche interdisciplinaire de l'université de Toronto à Hacking Team aurait vendu son logiciel espion Remote Control System à 21 pays, connus notamment pour leur peu de considération à l'égard des droits de l'homme et des libertés.

Dans d'autres cas, la surveillance au Maroc, selon Privacy International, se fait par un «passage en force numérique». Des journalistes et des militants ont ainsi vu leurs adresses e-mail et comptes Facebook piratés par des groupes de hackers «nationalistes». Le

rapport fait état de récits de voisins et de proches visités par les forces de l'ordre pour obtenir des informations ou «simplement pour intimider les militaires» ou simplement des écoutes téléphoniques.

«Ces activités illégales sont par ailleurs restées impunies», dénonce l'ONG, qui signale que la surveillance s'effectue aussi par des tactiques policières plus traditionnelles, mais non moins intimidantes et douteuses d'un point de vue légal. L'organisation soutient dans son rapport que l'Etat marocain a investi «massivement» dans l'espionnage de ses citoyens afin de surveiller leurs activités et de réprimer toute forme de dissidence.

Des systèmes de surveillance achetés à prix fort

De précédentes révélations avaient déjà mis en lumière l'achat en 2011 par le gouvernement marocain des infrastructures de surveillance Eagle pour une valeur de 2 millions d'euros. Eagle permet au gouvernement de censurer Internet et de surveiller le trafic Internet, en utilisant une technologie nommée Deep Packet Inspection.

Eagle a été vendu au Maroc par Amesys Bull, une entreprise française «très certainement célèbre» pour avoir déjà vendu une technologie du même type à d'autres pays.

L'ONG cite également l'exemple dans son rapport de Mamfakinch, un collectif de citoyens reporters critiques à l'égard du régime, créé parallèlement au mouvement du 20 Février et qui a été visé par un logiciel espion développé et commercialisé par Hacking Team.

Grâce à ce logiciel espion, estimé à 200 000 €, le hacker pourrait avoir accès à tous les fichiers de l'ordinateur visé, d'espionner en temps réel l'usage qui est fait de l'ordinateur et de voir ce qui ap-

paraît sur l'écran, d'enregistrer toutes les touches sur lesquelles l'utilisateur tape, révélant ainsi les mots de passe saisis, de faire des captures d'écrans, d'enclencher la caméra pour prendre des photos et faire des vidéos sans que l'utilisateur ne remarque. Trois membres du collectif de Mamfakinch, des journalistes et militants, Hisham Almiraat, Samia Errazzouki et Yassir Kazar, ont été pratiquement victime de ces pratiques.

Autre cas, celui d'une personnalité bien connue au Maroc, le journaliste d'investigation et le rédacteur en chef du média indépendant en ligne Lakome, Ali Anouzla, bloqué par le gouvernement marocain depuis octobre 2013 et accessible seulement via des sites miroirs.

Les articles d'Ali Anouzla ont fréquemment mécontenté le régime : il a en effet toujours fait partie des rares journalistes qui ont osé écrire sur la monarchie et a souvent enquêté sur les scandales de corruption.

Le récit d'Ali Anouzla révèle l'existence d'un réseau de «milices hackers» prétendant défendre les valeurs du Maroc en piratant les sites et les comptes personnels des opposants au régime. Ces groupes ont diverses appellations : «Les Jeunesse monarchistes», «Les Forces de répression marocaine», «Mountain Ghosts» ou encore «les Brigades royales de dissuasion».

Privacy International est une organisation caritative qui a pour objectif de défendre le droit à la vie privée à travers le monde. Elle enquête sur l'univers secret de la surveillance gouvernementale et dévoile le rôle des entreprises qui permettent cette surveillance.

Basée à Londres et possède des bureaux à Washington, L'ONG mène également des actions en justice afin que la surveillance soit toujours pratiquée dans le cadre de la loi.

AFRIQUE DU SUD

Le président Zuma étudie «toujours» le rapport sur le massacre de Marikana

Le président sud-africain Jacob Zuma est «toujours en train d'étudier le rapport» de la commission d'enquête sur le massacre de la mine de Marikana en 2012, ont indiqué ses services dimanche.

«La Commission a fait des recommandations sérieuses qui exigent un examen attentif. Par conséquent, il est important que je puisse prendre mon temps afin que notre réponse garantisse que les événements qui ont eu lieu à Marikana ne puissent pas se produire à nouveau dans notre pays», a déclaré M. Zuma, selon la présidence.

«Tout est fait pour que l'affaire soit réglée dès que possible», a-t-il ajouté.

La commission d'enquête sur le massacre de la mine de Marikana au cours duquel 34 mineurs ont été abattus par la police en août 2012 a remis ledit rapport au président Zuma le 31 mars après plus de deux ans de travaux.

Le 12 août 2012, les forces de l'ordre avaient abattu 34 mineurs grévistes et fait quelque 70 blessés à Marikana – une mine exploitée par le groupe britannique Lonmin – lors d'une fusillade policière. La police a plaidé la légitime défense, arguant que les grévistes étaient armés d'armes blanches. Dix personnes étaient mortes dans les jours précédant le massacre, dont deux policiers déchiquetés à la machette.

La commission d'enquête a cependant démontré que la police avait fait preuve d'improvisation, agi par vengeance et sous le coup d'interférences politiques, ayant «une tentative délibérée d'induire en erreur» le travail d'enquête.

APS

MACÉDOINE

Les Nations unies appellent au calme après des affrontements meurtriers

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé lundi au calme en Macédoine après des affrontements au cours du week-end entre la police et des membres d'un groupe armé, présumé d'origine albanaise, qui ont fait 22 morts.

«En ce moment délicat, (M. Ban) appelle tous les protagonistes à faire preuve du maximum de retenue et à éviter toute déclaration ou action qui pourrait faire monter la tension», a déclaré son porte-parole Stéphane Dujarric.

M. Ban «s'inquiète des violences récentes à Kumanovo» et soutient les appels au calme lancés par l'Union européenne. Il encourage les autorités de Macédoine «à réaffirmer leur attachement aux droits fondamentaux (...) en promouvant un environnement dans lequel des points de vue opposés peuvent s'exprimer librement», a ajouté le porte-parole.

Trente personnes ont été inculpées pour «terrorisme» lundi en Macédoine, après les combats meurtriers qui ont opposé la police à un groupe armé, présumé d'origine albanaise, ce week-end à Kumanovo (nord), les pires violences en 14 ans dans ce pays.

RENCONTRE KERRY - POUTINE AUJOURD'HUI EN RUSSIE

Le dossier nucléaire iranien et la crise ukrainienne à l'ordre du jour

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry aura des entretiens mardi à Sotchi (Russie) avec le président russe Vladimir Poutine, portant notamment sur le dossier nucléaire iranien et la crise en Ukraine, a indiqué lundi le département d'Etat.

Outre M. Poutine, le chef de la diplomatie américaine s'entretiendra également au cours de sa visite avec le ministre des Affaires étrangères russe Sergueï Lavrov.

Les entretiens porteront notamment sur des sujets bilatéraux et régionaux, dont le dossier nucléaire iranien, le conflit en Syrie et la crise en Ukraine, a précisé la même source. «Ce voyage fait partie de nos efforts pour maintenir une ligne de communication directe avec les dirigeants russes afin de nous assurer que les positions américaines sont clai-



rement communiquées», a souligné une porte-parole du département d'Etat, Marie Harf. Il s'agira de la première visite de M. Kerry en Russie depuis deux ans, alors que les relations entre les deux pays sont tendues en raison de la crise en Ukraine. Le chef de la diplomatie américaine a rencontré plusieurs fois son homologue russe, mais il

n'a plus eu d'entretiens privés avec Vladimir Poutine en Russie depuis leur dernière rencontre au Kremlin en mai 2013. Une source diplomatique citée par l'agence de presse russe RIA Novosti a affirmé que la visite de John Kerry était «très symbolique». Ce ne sera pas une rencontre décisive mais elle est très importante», a estimé cette source.

APS

CUBA

Le président français entame une visite officielle à Cuba

Le président français, François Hollande, est arrivé dimanche soir à Cuba, où il effectuera lundi une visite officielle, a rapporté l'AFP, soulignant qu'il s'agit d'une visite «sans précédent» pour un chef d'Etat français depuis plus d'un siècle.

Arrivé à 22h50 (02h50 GMT), M. Hollande a été accueilli à l'aéroport José Marti de La Havane par le vice-ministre

cubain des Relations extérieures Rogelio Sierra. Le président Raul Castro, qui doit rencontrer son homologue français lundi, était quand à lui sur le chemin du retour vers Cuba dimanche soir après un déplacement en Russie et en Italie, où il a notamment rencontré le pape François.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED
DAIRA D'EL-MEGHAIR
COMMUNE DE STILL
NIF : 098439215083413

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le président de l'A.P.C de Still (w) El-Oued

Conformément aux dispositifs des articles 49, 114, 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation sur les marchés publics modifié et complété.

Informé l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint N° 06/2015, paru le 14/04/2015 et qui à pour objet:

ETUDE ET REALISATION DU RESEAU D'ASSASSINEMENT POUR LA CITE HABITAT RURAL

GROUPE A STILL

Que l'attribution provisoire du projet indiqué est selon le tableau suivant :

Intitulé du projet	Entreprise	N.I.F	Montant de l'offre en TTC (Ba)	Délais de livraison	Nous offre technique +financier	Obs
ETUDE ET REALISATION DU RESEAU D'ASSASSINEMENT POUR LA CITE HABITAT RURAL GROUPE A STILL	EURL ZED INTERNATIONAL SERVICES ZIDANE MOHAMED ARAFAT TOUGOURT OUARGLA	001330139008939	10.786.347,00	Trois (03) mois	51/100 Attribution provisoire	

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher auprès du service d'équipement de l'A.P.C de Still au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires contestant ce choix peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de l'A.P.C de Still dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne nationale.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES
EQUIPEMENTS PUBLICS
Adresse : A coté de l'hôtel
des finances d'ADRAR

MISE EN DEMEURE N°01

L'entreprise ETB OULED BRAHIM AICHA, dont le siège est à

Rue EL AMIR ABDELKADER A TIMIMOUN ADRAR , Titulaire du marché n°77 approuvé par le comité de marchés le 30/03/2011 et visé par le contrôleur financier en date du 26/06/2011 sous le n° 1022 relatif à la réalisation du lot n°05 :(Réalisation d'une salle de soins et réduction) dans le cadre de l'opération : Réalisation et équipement d'un centre de repos des moudjahidines à Timimoun est mise en demeure de renforcer et redynamiser le chantier en moyens humains et matériels nécessaires dans un délai n'excédant pas huit 8 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, faute de quoi des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA D'ISSER
COMMUNE D'ISSER
N° 78 /2015

**AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHE**

En application des disposition de l'article 49 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics

Les soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre national restreint N° 28/2015 du 12/02/2015 dans les deux journaux nationaux EL MASAR EL ARABI et DK NEWS

Projet : Travaux D'achèvement et D'aménagement de la RUE ABBANE RAMDANE

Qu'à l'issue de la réunion de la commission d'évaluation des offres technique et financières tenue le 25 Mars 2015 La commission a attribué provisoirement le marché à l'entreprise suivante :

N°	Entreprise	Délai de réalisation	Offre financière	Observation
01	ETBPH/TCE FIL ATHMANE	75jours	8 579 025.00 DA	Deux offres qualifiées

Observation : les soumissionnaires désapprouvant ce choix peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'issier dans un délai n'excédant pas dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel N° 12/23 du 18/01/2012 portant la réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 324 231 du 12/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
D'EL HARRACH
COMMUNE D'EL HARRACH

**AVIS
D'INFRUCTUOSITE**

Conformément aux dispositions des articles 44, 49, 122 du décret présidentiel N°10/236 du 07 Octobre 2010, modifié et complète portant réglementation des marchés publics.

Le Président de l'APC d'El Harrach informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 03/STN/2015 que l'opération concernant :

*L'établissement d'un fichier des Bureaux d'études spécialisés dans le domaine de l'Hydraulique.

Est déclarée infructueuse.

DK NEWS

Anep : 324 039 du 12/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BLIDA
COMMUNE DE BLIDA
DIRECTION DES FINANCES ET DES AFFAIRES PUBLICS
BUREAU DES MARCHES PUBLICS
N°. 316 /15

**AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL OUVERT**

Un Avis D'Appel d'Offre national ouvert est lancé pour les ASSURANCES DIVERSES de la COMMUNE de BLIDA, répartie en lot comme suit :

Lot 1 : Flotte Automobile
Lot 2 : Patrimoine Communal
Lot 3 : Responsabilité Civile

Les compagnies d'assurances intéressées doivent soumissionner pour l'ensemble des lots

Les compagnies intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la COMMUNE de BLIDA - Bureau des Marchés Publics 1^{re} Etage, contre paiement de frais de tirage fixés à (Mille Dinars) 1000.DA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité en triples exemplaires (une copie originale+deux (2) copies légalisées)

OFFRE TECHNIQUE :

- Le présent Cahier des Charges original rempli, signé, daté et paraphé sur toutes les pages par le soumissionnaire et portant dans sa dernière page, la mention « lu et accepté »;
- Copie légalisée de l'agrément de la Compagnie soumissionnaire;
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice précédent
- La déclaration à souscrire selon le modèle joint en annexe du présent Cahier des Charges, remplie, datée et signée par le Soumissionnaire ;
- La déclaration de probité selon le modèle joint en annexe du présent Cahier des Charges, remplie, datée et signée par le Soumissionnaire ;
- La copie de l'extrait du registre de commerce
- Le numéro d'identification fiscal (NIF);
- Extrait de rôle (en règle)
- Casier Judiciaire Original en cours de validité
- Attestation de Mise à jour délivrée par les organismes de sécurité sociale (CASNOS-CNAS)
- Les copies des bilans financiers des trois (03) dernières années certifiés par un commissaire aux comptes; pour les Soumissionnaires ayant moins de trois (03) années d'existence, le bilan du (des) dernier(s) exercice(s) certifié(s) par un commissaire aux comptes ;
- Tous les documents se rapportant à la qualification du soumissionnaire ainsi que ses références professionnelles appuyées d'attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres de l'ouvrage public.
- Tous les documents et pièces à fournir doivent être valides et certifiés conformes à l'original.

OFFRE FINANCIERE :

- La lettre de soumission selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes et en toutes taxes comprises, datée et signée par le soumissionnaire (Tableau des Garanties et des Primes);
- Le Tableau récapitulatif
- les contrats d'assurance présentés par les sociétés Daté et Signé
- Flottes Automobile et engins de chantier
- Incendies
- Vols
- Dégât des eaux
- Catastrophe Naturelle
- Responsabilité Civile des Communes

Les offres accompagnées des pièces réglementaires Décrtes à l'article 51 du décret Présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, devront être déposées à la Commune de Blida - Bureau des Marchés Publics - 1^{re} Etage, sous double enveloppe fermée et anonyme.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant l'objet de l'avis d'appel d'offres :

COMMUNE DE BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°/15
ASSURANCES DIVERSES DE LA COMMUNE BLIDA
SOUMISSION « A NE PAS OUVRIR »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre national ouvert dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Les offres doivent être déposées le, 15ème jour à compter de la 1^{re}parution de l'avis d'appel d'offre avant 12h.00 heure limite.

La validité des offres des soumissionnaires est fixée à (3) mois augmentée de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

La séance d'ouverture des plis sera faite le jour de la date de dépôt des offres à 14H.00 au niveau du siège de la Commune de Blida. La séance d'ouverture des plis est publique, les entreprises soumissionnaires y sont cordialement invitées ; si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié où un Week-end, l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.

DK NEWS

Anep : 324 244 du 12/05/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
- 08:25 Autre : Météo
- 08:30 Culture Infos : Téléshopping
- 09:20 Autre : Météo
- 09:25 : Au nom de la vérité
- 09:55 : Au nom de la vérité
- 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 12:00 Autre : Les douze coups de midi
- 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
- 13:00 Autre : Journal
- 13:40 : Petits plats en équilibre
- 13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
- 13:50 Autre : Météo
- 13:55 : Les feux de l'amour
- 15:10 : Anna Nicole : star déchue
- 17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
- 18:00 Autre : Bienvenue au camping
- 19:00 Autre : Money Drop
- 19:55 Autre : Météo
- 20:00 Autre : Journal
- 20:30 Culture Infos : My Million
- 20:33 Culture Infos : Trafic info
- 20:35 Autre : Météo
- 20:40 Série TV : Nos chers voisins
- 20:45 Autre : C'est Canteloup
- 20:55 Série TV : Forever
- 21:45 Série TV : Forever
- 22:40 Série TV : Forever
- 23:25 Autre : Tirage de l'Euro Millions
- 23:30 Série TV : Blacklist

CANAL+

- 08:45 : Peanuts
- 08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)
- 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
- 10:45 Culture Infos : Consumag
- 10:50 Culture Infos : Midi en France
- 11:55 Autre : Météo
- 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
- 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
- 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
- 13:50 Série TV : Un cas pour deux
- 14:55 Autre : Questions au gouvernement
- 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
- 16:50 Autre : Harry
- 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
- 17:30 Autre : Slam
- 18:10 Autre : Questions pour un champion
- 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
- 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
- 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
- 19:58 Autre : Météo
- 20:00 Culture Infos : Tout le sport
- 20:15 Autre : Météo régionale
- 20:20 : Plus belle la vie
- 20:50 Série TV : La vie devant elles
- 21:35 Série TV : La vie devant elles
- 22:25 Autre : Météo
- 22:28 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
- 22:30 Autre : Grand Soir 3
- 23:10 Culture Infos : Le divan de Marc-Olivier Fogiel

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:30 Autre : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Autre : Météo 2
- 07:00 Autre : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Autre : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
- 09:10 : Des jours et des vies
- 09:35 : Amour, gloire et beauté
- 10:00 Culture Infos : C'est au programme
- 10:55 Autre : Météo outremer
- 11:00 Autre : Motus
- 11:30 Autre : Les Z'amours
- 12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
- 12:55 Autre : Météo 2
- 13:00 Autre : Journal
- 13:48 Autre : Météo 2
- 13:50 Culture Infos : Consumag
- 13:55 Culture Infos : Expression directe
- 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
- 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
- 15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
- 16:45 Culture Infos : Comment ça va bien !
- 17:20 Autre : Mon food truck à la clé
- 18:15 Autre : Joker
- 18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:55 Autre : Météo 2
- 20:00 Autre : Journal
- 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:45 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:50 Culture Infos : Alcaline l'instant
- 20:51 Autre : Météo 2
- 20:55 Culture Infos : Nous
- 22:50 : Les pilotes français de l'Armée rouge Normandie-Niémen

3

- 06:00 Autre : EuroNews
- 06:45 Culture Infos : Ludo
- 06:46 : Le petit dinosaure
- 07:08 : Le petit dinosaure
- 07:34 : Marsupilami
- 08:02 : Les lapins crétins : invasion
- 08:08 : Les lapins crétins : invasion
- 08:14 : Les lapins crétins : invasion
- 08:25 : Les lapins crétins : invasion
- 08:32 : Les lapins crétins : invasion
- 08:38 : Les lapins crétins : invasion

TÉLÉ

La sélection

20h55

Forever**Résumé**

Tyler Forester, un jeune médecin, fils de milliardaire, a été trouvé assassiné dans son appartement, situé dans un quartier défavorisé de la ville. Fondateur d'une clinique médicale pour l'accès aux soins des plus démunis, il venait juste de se voir décerner un prix pour son engagement humanitaire. Jo et Henry rencontrent ses trois meilleurs amis de lycée : Carter, Cassandra et Paul. Mais Tyler semblait avoir pris de la distance avec eux depuis des vacances passées ensemble, juste avant leur entrée en faculté...

2

20h45

Nous**Résumé**

Marie Drucker s'intéresse aux coulisses de la France des transports et tente de percer les secrets de l'organisation hexagonale. 177 millions de déplacements ont lieu chaque jour sur le territoire et forment une impressionnante chorégraphie, vue de l'espace. Voitures, trains, métros, avions, le ballet quotidien nécessite une mécanique de précision. La journaliste visite la structure du viaduc de Millau, pont autoroutier le plus haut du monde, et les zones interdites au public de l'aéroport de Nice. Elle part à la rencontre des professionnels qui oeuvrent pour sécuriser les routes, les airs ou les rails.

3

19h30

La vie devant elles**Résumé**

Caroline a fourni des informations aux houillères pour sauver le café de sa mère. Solana et Alma décident de la retrouver à Paris... Dans le café déserté, Micheline est abattue par la nouvelle. Il n'y a qu'elle qui pourra faire revenir sa fille sur son témoignage. La vie d'Alma s'assombrit, son copain, Rodolphe, est un désexe. Solana va l'aider en imprimant de faux papiers. L'imprimerie de Lambert a l'habitude de ces pratiques, elle fournit de faux papiers durant la guerre d'Algérie. Maître Duparcq continue son enquête afin de trouver des failles dans le système de sécurité des houillères, tout en cherchant à aider le jeune ami d'Alma...

CANAL+

20h55

Bayern Munich (All) / FC Barcelone (Esp)**Résumé**

L'an dernier, en demi-finales de la Ligue des champions, le Real Madrid, avec Cristiano Ronaldo et Karim Benzema, avait donné une leçon aux Allemands du Bayern Munich (score cumulé de 5-0).

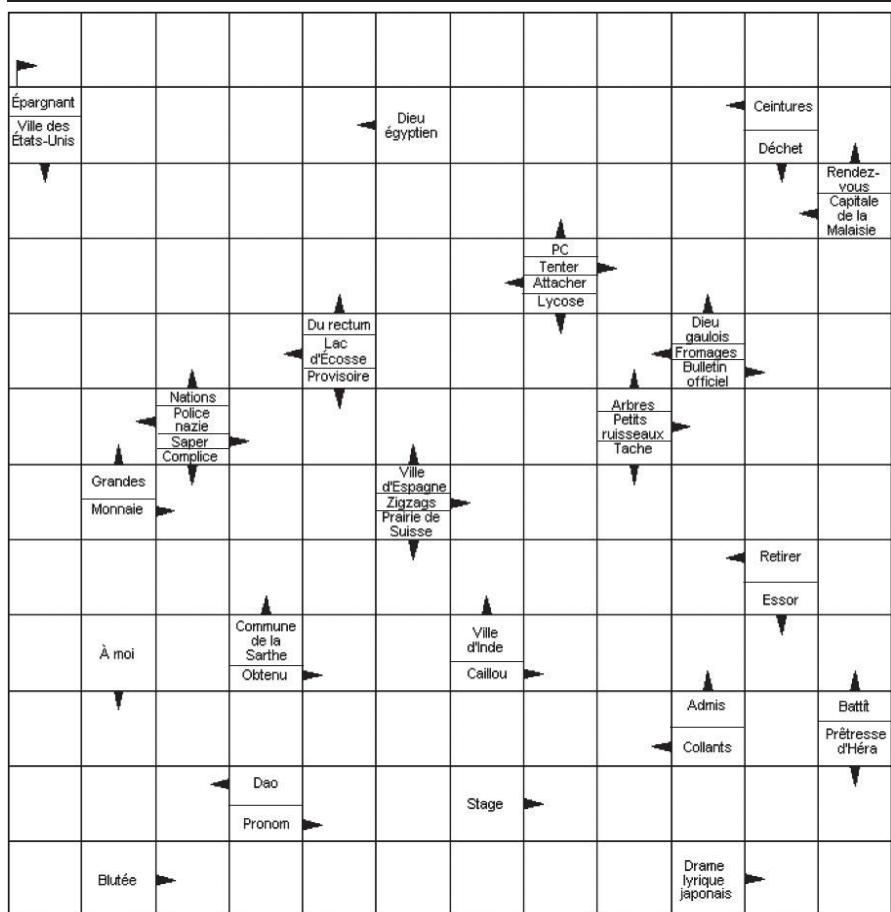
M

20h50

Cauchemar en cuisine**Résumé**

Philippe Etchebest intervient aujourd'hui à Vandargues, près de Montpellier, où Nathalie et Jean-Pierre ont investi toutes leurs économies dans un restaurant, au cœur d'une grande zone commerciale. Mais leur établissement, qui peut accueillir une centaine de personnes, reste désespérément vide. Jean-Pierre est censé s'occuper des pizzas, mais le compagnon de Nathalie ne peut s'empêcher de mettre son grain de sel dans le travail de tout le monde. Résultat, le chef, qui ne manque pas de talent, est totalement désinvesti. L'ambiance se détériore et Nathalie a bien du mal à tenir son rôle de gérante. Philippe ne va pas prendre de gants pour aborder les problèmes des uns et des autres, seule solution pour relancer cet établissement.

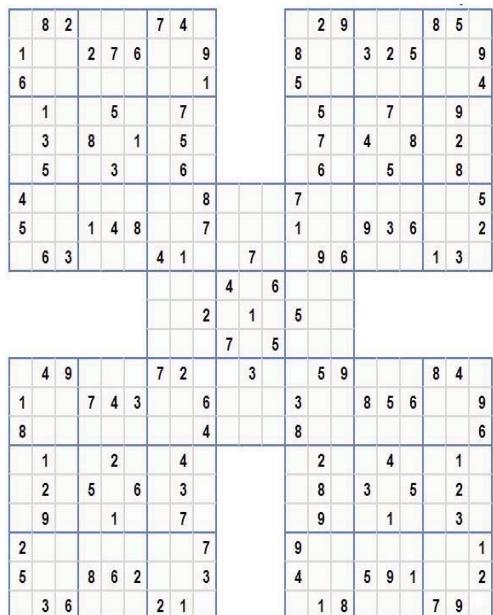
Mots fléchés n°949



Samouraï-Sudoku n°949

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°949

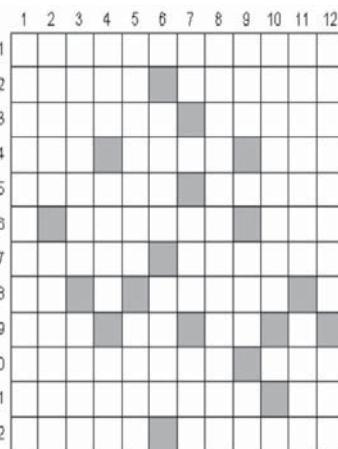
Horizontalement:

1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'aïl pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
6. Région du Sahara nigé-

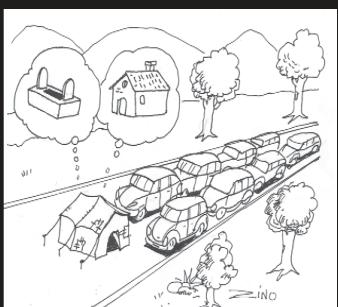
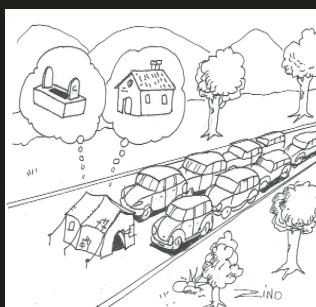
rien - Habilé à faire qqch
7.Ch.-l.de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
8. Aluminium - Cri d'approbation
9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
10. Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
11. Choisissons - Du verbe avoir
12. Ch.-l. de c. de la Somme - Permanent

Verticalement:

7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
8. Ridiculisaient
9. Art. contracté - Labifié à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
10. Se dit format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
11. Diminuer - Substance sucree
12. Harasser - Dévêtue



7 erreurs



Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

Proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

Proverbe français

C'est arrivé un 12 Mai

1588 : Journée des barricades soulèvement parisien mené par le « Conseil des Seize » et par le duc de Guise contre le roi Henri III.

1797 : Disparition de la République de Venise.

1802 : Vote du Consulat à vie.

1864 : Fin de la bataille de Spotsylvania entre les nordistes et les confédérés (guerre de Sécession).

1881 : Traité du Bardo qui instaure le protectorat de la France sur la Tunisie.

1926 : Fin de la grève générale au Royaume-Uni.

1942 : La seconde bataille de Kharkov est un échec pour l'Armée rouge.

1949 : Fin du blocus de Berlin.

1975 : Incident du Mayagüez (affrontements entre les forces armées américaines et les Khmers rouges).

1996 : Arrangement de Wassenaar sur la coordination des politiques en matière d'exportations d'armements conventionnels et de biens et technologies à double usage.

Célébrations :

- Journée internationale de l'infirmière, jour anniversaire de la naissance Florence Nightingale.

- Journée mondiale de la fibromyalgie.

- Journée mondiale du commerce équitable.

- **Finlande :** Journée du patrimoine finlandais, en mémoire de Johan Vilhelm Snellman.

REGATE INTERNATIONALE DE BLED-2015

Rouba à la 9^e place

La rameuse algérienne Amina Rouba s'est classée dimanche à la 3e place de la finale B du LMIX (Scull individuel) de la Regate internationale de Bled (Slovénie) ce qui lui a permis de prendre la 9^e position au classement général. Rouba, championne d'Afrique 2014, a parcouru les 2000m de la course en 8 min 15 sec 35c derrière la Tchèque Anna Zabova (8 min 11 sec 10s) et la Lettonne Olga Svirskia qui a fait 8 min 11 sec 96c. Chez les hommes, Sid Ali Boudina s'est classé à la 5^e place lors de la finale B du LMIX (Skiff léger masculin) en 7 min 25sec 96s, une course remportée par le Croate Luka Radonic (7min 18sec 39c). Le rameur algérien a pris la 11^e place au classement général.

SPORTS MÉCANIQUES

La caravane du rallye féminin attendue jeudi prochain à Mascara

La caravane du rallye féminin est attendue jeudi prochain à Mascara, dans le cadre de la première étape qui prendra le départ d'Alger, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Mascara. Cette manifestation sportive, organisée par la Fédération algérienne des sports mécaniques, verra la participation de 80 concurrentes de douze pays (Algérie, Argentine, Belgique, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Libye, Maroc, Mauritanie, Russie et Tunisie) réparties sur 40 voitures, selon le responsable de la cellule d'information de la DJS, Mohamed Benkaraâa. Un programme culturel et touristique «Sur les pas de l'Emir» est confectionné pour la circonstance à Mascara au profit des participantes à cette caravane, comportant des virées à nombre de sites et monuments historiques datant de l'époque de la résistance populaire menée par le fondateur de l'Etat algérien moderne contre l'occupation française, a-t-on indiqué. Une soirée artistique sur le patrimoine musical local est également prévue en l'honneur des hôtes de Mascara, qui devront rallier Oran dans la journée suivante dans le cadre de la deuxième étape du rallye.

ARBITRAGE

Mohamed Lazreg lauréat du diplôme «instructeur FIVB»

L'ex-arbitre international Mohamed Lazreg, actuellement président de la Commission nationale d'arbitrage de volley-ball, a obtenu le diplôme d'instructeur FIVB (Fédération internationale) à Bangkok en Thaïlande, a-t-on appris auprès de l'APS à son retour de Bangkok, avec ce nouveau diplôme en poche.

«Le cours a duré une semaine, en présence de 15 candidats : 6 Européens, 5 Asiatiques, 1 Canadien et 3 Africains, dont je faisais partie. C'est une immense fierté pour moi, ma famille, pour le volley algérien et pour la ville de Mostaganem», a déclaré Lazreg à l'APS à son retour de Bangkok, avec ce nouveau diplôme en poche.

Lazreg (57 ans) devient donc instructeur à son

TENNIS - TOURNOI ITF/JUNIORS «CITTA DI PRATTO»

Ibbou bat la Russe Potapova en finale

L'Algérienne Inès Ibbou a remporté le tournoi ITF/juniors «Citta Di Pratto» organisé du 5 au 10 mai à Florence en Italie, suite à sa victoire (6-3, 4-6, 6-3) en finale disputée dimanche contre la Russe Anastasia Potapova.

La veille (samedi) Ibbou et son équipière française Lucie Wargnier avaient remporté la finale du double suite à leur victoire (6-4, 6-3) contre la paire Italienne : Ingrid Di Carlo - Rosanna Maffei. A partir de lundi, Ibbou se rendra à Milan pour participer à un autre tournoi, du 18 au 24 du



mai international, de grade 1, prévu du 11 au 16 mai. Deux jours après la fin de cette compétition, l'Algérienne se rendra à Milan pour participer à un autre tournoi, du 18 au 24 du

programmé du 31 mai au 6 juin. Les quatre tournois auxquels participe Ibbou mettent en jeu un grand nombre de points, faisant que si cette joueuse parvient à faire une bonne récolte, elle améliorera sensiblement son classement mondial. Le 10 avril dernier, après avoir été sacrée championne d'Afrique chez les moins de 18 ans, suite à sa victoire (6-4, 6-3) contre l'Egyptienne Sandra Samir en finale disputée au Caire, Ibbou a engrangé 126 points, grâce auxquels elle s'est hissée de la 152^e à la 93^e place du classement mondial «juniors», soit un gain de 59 places.

MONDIAUX-2015 DE TAEKWONDO

3 des 5 internationaux algériens pénalisés par un problème de visa

Trois des cinq athlètes algériens qualifiés aux Championnats du monde 2015 de Taekwondo, prévus du 12 au 18 mai à Chelyabinsk (Russie) ont déclaré forfait «faute de visa», a indiqué dimanche la Fédération algérienne. L'Algérie ne sera donc représentée au rendez-vous russe que par Zakaria Chenouf dans la catégorie des -74 kg, chez les messieurs, et Sarah Dab dans la catégorie des -57 kg chez les dames. «Notre objectif sera de

récolter un maximum de points pour assurer la participation aux Jeux Africains», prévus du 16 au 19 septembre 2015, au Congo Brazza, a indiqué à l'APS le Directeur des équipes nationales (DEN) Samir Maiana. Le président de la Fédération algérienne Abdelhak Teyabi effectue lui aussi le déplacement en Russie pour assister aux travaux du comité exécutif de la Fédération internationale de taekwondo qui se tiendra à Chelyabinsk,

en marge de ces championnats du monde.

Avant son départ en Russie, la sélection algérienne a effectué un dernier regroupement du 1 au 8 mai à l'Institut national de formation supérieure en sciences et technologies du sport (INFS/STS) de Ain Bénian (Algier). La préparation des athlètes Algériens était assurée par les entraîneurs nationaux Salah Hadjadj et Attaf Kassoul.

VOLLEY-BALL

tour et il sera appelé à diriger des cours internationaux à l'avenir, un peu partout à travers le monde. L'enfant de Mostaganem avait débuté sa carrière comme joueur en 1970, à Hassi Mamèche où il a fait toutes ses classes jusqu'à celle des seniors, avant de rejoindre le RS Annaba en 1979, notamment pour poursuivre ses études dans cette ville. Lazreg est devenu arbitre régional en 1985, avant de passer «fédéral» en 1991. Son ascension s'est poursuivie au fil des années jusqu'à devenir arbitre international. Parti en retraite en 2013, Lazreg a été appelé à d'autres fonctions. Il est actuellement Président de la commission nationale d'arbitrage.

APS

JEUX AFRICAINS DE 2015 (QUALIFICATIONS)

L'Algérie face à la Tunisie les 14 et 15 mai à Bordj Bouarréridj

La sélection algérienne (seniors/dames) de volley-ball jouera sa qualification aux Jeux Africains de 2015, en une double confrontation contre son homologue tunisien, les 14 et 15 mai courant à Bordj Bou Arréridj (Algérie), a indiqué lundi la Fédération algérienne. L'Algérie, versée dans la zone (i) ne compte plus, en effet, que la Tunisie comme adversaire pour ce billet qualificatif aux Jeux Africains prévus en septembre au Congo Brazza, après le désistement du Maroc et de la Libye, les deux autres pensionnaires du groupe.

Le tirage au sort pour la domiciliation de cette double confrontation entre l'Algérie et la Tunisie a été favorable aux «Vert» qui auront donc la possibilité de disputer les matchs «aller et retour» en Algérie. La sélection algérienne (seniors/ messieurs) de volleyball a déjà décroché son billet pour le Congo Brazza, après le désistement du Maroc, de la Libye et de la Tunisie.

Sudoku N°948

7	6	1	4	9	8	3	2	6
3	4	9	6	2	7	5	8	1
6	8	2	5	3	1	7	4	9
4	2	5	7	6	3	9	1	8
1	9	6	2	8	5	4	7	3
8	7	3	1	4	9	6	5	2
2	3	7	9	1	4	8	6	5
9	6	4	8	6	2	1	3	7
5	1	8	3	7	6	2	9	4

9	5	3	8	7	4	6	2	1
7	2	8	3	1	6	5	9	4
4	1	6	5	9	2	7	3	8
9	6	3	8	7	4	5	1	2
7	2	5	1	6	3	4	8	9
3	6	5	8	7	9	2	4	1
1	9	8	4	6	2	7	3	5
4	7	5	1	3	9	2	6	8
3	8	4	7	2	5	1	9	6

6	1	9	8	7	3	5	4	2
5	2	7	6	9	4	3	8	1
8	4	3	2	5	1	6	7	9
2	3	6	5	8	7	9	1	4
1	9	8	4	6	2	7	3	5
4	7	5	1	3	9	2	6	8
3	8	4	7	2	5	1	9	6
9	5	1	3	4	6	8	2	7
7	6	2	9	1	8	4	5	3

S o l u t i o n

Mots Croisés N°948

THESAURISEUR ■ ATON ■ OBIS ■ V
KUALALUMPUR ■ ATTELER ■ OSER
NESS ■ OKAS ■ BO
SS ■ MINER ■ RUS
A.SEN ■ LACETS
SOUSTRAIRE ■ A
C ■ P ■ EU ■ GALET
IMPORTUNS ■ L ■
TAO ■ IL ■ ESSAI
Y ■ TAMISEE ■ NO

Mots Fléchés N°948

FLEURDELISES
OURSE ■ BALCON
NEGOCIATION ■
CUMNY ■ UT ■ P ■ R
IRASCIBILITE
E ■ D ■ LOIS.ERE
RIVIERE ■ B ■ AL
ENEEL ■ GSTAAD ■
MAR ■ BA ■ ENNUI
ERBIL ■ ARC ■ IL
NIECES ■ N ■ PRE
T ■ SIDATIQUES

JEUX OLYMPIQUES 2016

La sélection algérienne se prépare à Sidi Moussa

Saïd Ben

La sélection olympique algérienne de football s'active depuis qu'elle a été prise par le coach Suisse Pierre André Schurmann au mois de septembre dernier puisqu'elle vient de rentrer en stage hier au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger) en prévision des qualifications des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016.

Ce regroupement sera ponctué par un match amical face à l'équipe olympique du Soudan, le mardi 19 mai 2015 à 19h00 au stade Mustapha Tchaker de Blida. Pour ce stage, le sélectionneur de l'équipe olympique algérienne le Suisse Pierre André Schurmann a retenu 24 joueurs évoluant en Ligue 1 et 2 professionnelles.

L'ASM Oran (Ligue 1), est le club le plus représenté dans cette liste avec la présence de cinq de ses éléments, suivi par l'ASO Chlef (L.1) avec quatre. Le sélectionneur national, en poste depuis septembre dernier, dirige deux à trois stages mensuellement dont le dernier remonte au mois d'avril dernier où André Pierre Schurmann, s'est dit satisfait de la progression de ses joueurs.

À mon arrivée en sélection, il y avait seulement deux joueurs qui étaient utilisés dans leurs équipes premières respectives, alors que maintenant ils sont au moins 13 à être utilisés en Ligue 1, a déclaré le technicien suisse à l'issue du dernier match amical face à la JS Kabylie (2-2) disputé le 4 avril dernier à l'issue du stage au stade du 20-août à Alger. Néanmoins, Schurmann, en poste depuis septembre dernier, reste persuadé que "beaucoup de travail reste à faire", pour atteindre l'objectif tracé qu'est la qualification aux Jeux Olympiques 2016 prévus à Rio de Janeiro (Brésil).

Mais pour ce faire, il faudra se classer parmi les trois premiers lors du prochain championnat d'Afrique programmé en fin d'année en cours au Sénégal. Un tournoi auquel les Verts participeront s'ils passent le troisième tour des éliminatoires. Exemptés des deux premières étapes, ils seront confrontés au vainqueur de la double confrontation entre le Sierra Leone et le Cameroun.

Les matchs aller du troisième tour se



joueront entre le 17 et 19 juillet, alors que la seconde manche est prévue entre les 31 juillet et 2 août. "Le fait que notre qualification se jouera sur deux matchs seulement, rend la mission très complexe où l'erreur ne sera pas permise", a-t-il prévenu.

Les protégés de Schurmann clôtureront le stage qui a débuté hier par un match amical contre le Soudan prévu pour le 19 à Blida. Saissant l'occasion de la présence de la sélection olympique soudanaise depuis dimanche dernier pour un stage à Alger, Schurmann s'est donc mis d'accord avec les responsables soudanais pour un match amical face aux Verts le mardi 19 mai à Blida (19h00).

Le sélectionneur soudanais, Mohamed Mahieddine Eddiba a fait appel à

24 joueurs pour ce regroupement. Les éléments évoluant à Al-Marrekhi et à Al-Hilal ont été laissés à la disposition de leurs clubs respectifs en vue du derby qui oppose dimanche les deux équipes de Khartoum.

Le Soudan s'envolera ensuite pour la Tunisie, pour jouer le match aller du second tour qualificatif, le 23 mai à Tunis, alors que la manche retour se jouera à Khartoum entre le 29 et 31 mai. Côté algérien, un autre stage est programmé pour les Verts en Suisse "après la fin des championnats et une période de repos", selon la Fédération algérienne de football (FAF).

Interrogé sur la possibilité de faire ap-

pel à des joueurs évoluant en Europe, l'entraîneur national n'a pas voulu s'exprimer sur ce sujet, alors que dans l'entourage de la FAF l'on évoque un intérêt pour certains éléments activant dans le vieux continent. Le défenseur central de Liessie (Belgique), Amir Remy Benjamin, est le seul joueur n'exerçant pas en championnat d'Algérie et qui a déjà pris part jusqu'à là un stage de la sélection U23 en fin de mars dernier.

Lors du stage en Suisse, les coéquipiers du capitaine d'équipe, Oussama Derfelou, disputeront trois matches amicaux.

Liste des 24 joueurs retenus :

Salhi Abdelkader (ASO Chlef), Methezem Oussama (CA Batna), Chaal Farid (MC Alger), Barka Mohamed Amine (ASM Oran), Salah Nour El Islam (ASO Chlef), Boucher Sofiane (ES Sétif), Abdellaoui Ayoub (USM Alger), Keniche Ryad (USM Harrach), Cherif Redouane (USMB Abbes), Ferhani Houari (RC Arbaa'), Zouache Ayache (ES Sétif), Semahi Khelfi (ASO Chlef), Draoui Zakaria (CR Béïlouzid), Benkhemissa Mohamed (USM Alger), Belaalem Djamel (ASM Oran), Benghit Raouf (Paradou AC), Djaadja Hamed (USMB Abbes), Meziane Abderrahmane (USM Alger) 19, Hadouche Zakaria (ASO Chlef), Benkabila Mohamed (ASM Oran), Tabti Larbi (ASM Oran), Derfelou Oussama (RC Arbaa), Abdeldjelil Oussama (JS Kabylie), Meziani Tayeb (Paradou AC).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES U23 (QUALIFICATION) Programme du 2^e tour

Programme du second tour qualificatif au championnat d'Afrique des nations des moins de 23 ans de football, dont les matchs aller sont prévus du 22 au 24 mai prochains :

Sierra Leone- Cameroun

Rwanda- Ouganda

Mauritanie- Mali

Tunisie- Soudan

Botswana- Zambie

Ghana- Congo

Zimbabwe- Swaziland

Les matchs retours entre le 29 et 31 mai 2015.

Exemple des deux premiers tours des éliminatoires du championnat d'Afrique 2015 des U-23, l'équipe olympique algérienne affrontera le vainqueur de la double confrontation entre le Sierra Leone et le Cameroun prévue fin mai 2015.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (8^E DE FINALE-BIS) Club Africain - Al Ahly : l'Algérien Abid Charef au sifflet

L'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef dirigera le choc des huitièmes de finale retour bis de la Coupe de la Confédération de football entre la formation tunisienne de Club Africain et l'équipe égyptienne d'Al Ahly prévu le 5 juin prochain à Tunis, a indiqué lundi la Confédération africaine de football (CAF). Le directeur de jeu algérien sera assisté de ses deux compatriotes Abdelhak Etchiali et Mokrane Gourari. Le match aller prévu le 15 mai prochain au Caire sera dirigé par un trio d'arbitres éthiopien sous la conduite de Bamlak Tessema Weyesa, assisté de Kindie Mussie et Kinfe Yilma. Le vainqueur de la double confrontation se qualifiera à la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football.

RD CONGO L'ancien international Joseph Ilunga Mwepu s'éteint à l'âge de 65 ans

L'ancien footballeur international de la RD Congo, Joseph Ilunga Mwepu est mort à l'âge de 65 ans des suites d'une maladie. Joseph Ilunga Mwepu évoluait au poste de défenseur latéral droit au sein de la sélection nationale du Zaïre (appellation à l'époque de la RD Congo) qui a remporté la Coupe d'Afrique des nations 1974 (CAN-1974) disputée en Egypte.

Il disputerá également la même année avec «Les Léopards» (surnom de la sélection), le Mondial en Allemagne, une grande première pour le pays, malgré une élimination dès le 1^{er} tour et notamment une lourde défaite (9-0) face à l'ex-Yougoslavie. Outre Joseph Ilunga Mwepu, deux autres anciens de la sélection 1974 avaient déjà tiré leur révérence, le gardien de but Robert Kazadi en 1996, et le milieu de terrain Ricky Mavuba en 1997.

CAN-2017 (QUALIFICATIONS) ALGÉRIE Gourcuff indécis sur le remplacement de Halliche

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football,

Christian Gourcuff, est indécis concernant le remplacement du défenseur international du Qatar SC (division 1 qatari), Rafik Halliche, blessé au genou et out pour six mois, a appris l'APS lundi auprès du staff technique national. Halliche fait partie de la liste des 23 joueurs convoqués en vue de la réception des Seychelles, le 13 juin à Blida, pour le compte de la première journée (Gr. J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations de CAN-2017.

L'ancien joueur de Nacional Madeira (Portugal), s'est blessé aux ligaments croisés du genou dimanche soir, en quarts de finale de la Coupe du Qatar face à Chaïnhania. Avec le forfait de Halliche (28 ans), Gourcuff dispose désormais de trois éléments évoluant dans l'axe défensif, soit le revenant Essaid Belkalem (Trabzonspor/Turquie), Carl Medjani (Trabzonspor/Turquie) et le nouveau venu, Hicham Belkaroui (Club Africain/Tunisie). Lors de son dernier point de presse tenu à Alger, Gourcuff a affirmé que la charnière centrale va constituer "le chantier", lors des deux stages programmés, précédant le rendez-vous des Seychelles. Outre les Seychelles, l'Algérie rencontrera également le Lesotho et l'Ethiopie, un adversaire déjà connu des Verts pour l'avoir joué lors des qualifications de la CAN-2015.

LIQUE 1 FRANÇAISE Mandi (Reims) dans l'équipe type de la 36^e journée

Le défenseur algérien Aissa Mandi, a été choisi dans l'équipe type de la 36^e journée du championnat de Ligue 1 française clôturée dimanche soir, «pour le rôle joué dans la victoire de son équipe Reims sur le terrain d'Evian (3-2)». Mandi figure dans ce onze modèle établi par BFM TV aux côtés de joueurs de renom du championnat de l'hexagone à l'image des deux vedettes du Paris St Germain, Zlatan Ibrahimovic et Marco Verratti. L'international algérien, habitué à évoluer comme arrière droit, est passé pour la circonstance et pour la première fois, sur le côté gauche de la défense de son équipe, mais sans pour autant qu'il ne soit affecté par ce changement de poste, a commenté le site officiel de la télévision en question.

La victoire de Reims a certes permis à ses joueurs de souffler un peu, mais le club reste toujours menacé de relégation. Les coéquipiers de Mandi sont 17es au classement avec 41 points.. Ils affronteront respectivement Rennes et Paris St Germain lors des deux prochaines et dernières journées.



LIGUE 1 MOBILIS (28^e JOURNÉE) CRB-ESS, MCEE-JSS à huis clos

Deux matchs de la 28^e journée de Ligue 1 Mobilis dont le choc entre le CR Belouizdad et l'ES Sétif, prévus samedi prochain, se joueront à huis clos, selon le programme publié lundi par la Ligue de football professionnel (LFP).

Le CR Belouizdad (2^e) à quatre longueurs du leader l'ES Sétif accueillera son adversaire au stade 20-Août à 17h00 sans la présence de son public. D'autre part, le match des mal classés entre le MC El Eulma (9^e) et la JS Saoura (9^e) prévu au stade Messaoud Zougar d'El Eulma à partir de 17h00 se déroulera également à huis clos. Le CRB et le MCEE avaient été sanctionnés d'un huis clos par la commission de discipline de la LFP. La 28^e journée sera marquée par plusieurs affiches entre autres, l'USM Alger - MO Béjaïa, MC Oran - ASM Oran ou encore USM El Harrach - NA Hussein Dey. Par ailleurs, trois matchs de la 29^e journée de Ligue 2 Mobilis prévus le vendredi 15 mai : CA Bordj Bou Arreridj - A Boussâda, USMM Hadjout - US Chaouia et CA Batna - ESM Koléa se joueront à huis clos.

Programme de la 28^e journée (Li): Samedi 16 mai (17h00)

El Eulma : MCEI Eulma - JS Saoura (huis clos)
Omar Hamadi : USM Alger - MO Béjaïa
Zabana : MC Oran - ASM Oran
Constantine : CS Constantine - MC Alger
20-Août : CR Belouizdad - ES Sétif (huis clos)
Larbaâ : RC Arba - JS Kabylie
1^{er} Novembre : USM El Harrach - NA Hussein Dey
24-F février : USM Bel Abbès - ASO Chlef

Un match à huis clos à la JS Kabylie

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé un match à huis clos à la JS Kabylie et une amende de 100 000 DA pour «jet de projectiles avec risque d'atteinte à l'intégrité physique des officiels», lors de sa rencontre avec le CR Belouizdad (0-1) disputée samedi pour le compte de la 27^e journée du championnat Mobilis de Ligue 1. La JSK qui est toujours sous la menace de la relégation en Ligue 2 Mobilis, accueillera l'USM El Harrach lors de la 29^e journée sans la présence de son public. Pour sa part, la JS Saoura a écopé d'une amende de 200 000 DA pour «retard volontaire» de la reprise de la seconde mi-temps du match JSS - USM Alger (3-2), contrevenant aux dispositions réglementaires régissant la compétition de fin de saison, précise la LFP. La commission a transmis au club de Béchar une «sévère» mise en garde à la JS Saoura. De leur côté, le capitaine de l'USM Alger Nacereddine Khoualed et Sebile Touhami (JS Saoura), exclus lors du match entre les deux équipes de la 27^e journée ont écopé d'un match de suspension chacun. D'autre part, le MC Alger, le MC Oran et le NA Hussein-Dey ont écopé d'une amende de 30 000 DA pour «utilisation de fumigènes» lors de la 27^e journée. Par ailleurs, l'entraîneur du RC Arba est convoqué à comparaître devant la commission de discipline de la LFP prévue le lundi 18 mai. L'instance chargée de la gestion de la compétition n'a pas précisé les raisons de la convocation du coach du RCA. Le MO Béjaïa, vainqueur de la Coupe d'Algérie a été sanctionné d'une amende de 1 000 000 DA pour manquement aux dispositions relatives à la publicité lors de la finale contre le RC Arba.

APS

LIGUE 1 - MO BÉJAÏA Amrani exhorte les dirigeants à entamer la préparation du prochain exercice

Abdelkader Amrani, l'entraîneur du MO Béjaïa récent vainqueur de la Coupe d'Algérie, a exhorte lundi les dirigeants de son club de Ligue 1 de football à se pencher vite sur la préparation de la prochaine saison pendant laquelle les "Crabes" disputeront leur première compétition internationale de l'histoire.

«C'est le moment d'entamer les préparatifs du prochain exercice, d'autant plus que le club sera engagé dans une épreuve internationale pour la première fois de son histoire», a déclaré Amrani à l'APS.

Le MOB est assuré de disputer au moins la Coupe de la Confédération après son premier trophée en Coupe d'Algérie remporté lors de la finale face au RC Arbaâ (1-0) le 2 mai à Blida. Le club phare de la capitale des "Hammadites" pourrait prétendre à une participation en Ligue des champions d'Afrique, s'il termine le championnat à la 1^{re} ou 2^e place. Les protégés d'Amrani partagent actuellement la deuxième position avec le MC Oran, l'USM El Harrach et le

CR Belouizdad, tous devancés de quatre points par le leader l'ES Sétif, avant trois journées de la fin du championnat. «La compétition sera clôturée le 29 mai, et la reprise des entraînements devrait avoir lieu en fin juin prochain pour être prêts pour le coup d'envoi du championnat de l'exercice prochain prévu pour la mi-août», a encore expliqué Amrani.

Et même si l'entraîneur du MOB se montre soucieux de l'avenir du MOB, il s'est dit en revanche indécis quant à son avenir lui-même avec les "Crabes". «Je n'ai encore rien décidé. Je suis pleinement concentré sur les trois journées restantes du championnat où nous sommes censés récolter le maximum de points pour terminer sur le podium», a-t-il précisé.

La direction du club békéoui qui espère garder son entraîneur pour la troisième saison de suite, risque d'être confrontée aux nombreuses convoitises dont fait l'objet le technicien algérien, aussi bien de formations locales qu'arabes, en Tunisie et aux Emirats en particulier, selon son entourage.



FOOT/CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS : L'USB Hassi R'mel récupère 2 points

L'USB Hassi R'mel, sociétaire de la Division inter-régions de football, groupe Ouest, a récupéré samedi, sur décision du Tribunal Arbitral Sportif (TAS), les deux points qui lui ont été défaillés dans l'affaire du match contre CRB Hennaya, à indiqué LIRF lundi sur son site officiel. Le 6 février dernier, à l'occasion de la 16^e journée du championnat inter-régions de football, groupe ouest, les dirigeants du CRB Hennaya ont constaté l'absence du médecin désigné pour ce match et ont immédiatement alerté l'arbitre. Le referee avait accordé un délai de 15 minutes à l'équipe locale, l'USB Hassi R'mel, pour rappeler le médecin avant qu'il n'arrête définitivement la partie.

Les faits s'étaient produits plusieurs minutes après le coup d'envoi de cette rencontre. L'USBHR menait d'ailleurs (1-0) lorsque l'arbitre avait décidé de mettre fin aux débats. Dans un 1^{er} temps, l'USBHR a été sanctionné par la défaillance de deux points, mais le recours au Tribunal Arbitral Sportif (TAS) a été salutaire. Le club de Hassi R'mel, avec les deux points récupérés, compte désormais 32 unités, à une journée de la fin de la saison, tandis que le CRB Hennaya, reste 2^e, avec 66 points, à l'issue de la 29^e journée, disputée le 8 mai et amputée du match IRB Maghnia - JS Guir Abadla (non joué).

COUPE D'ALGÉRIE FÉMININE SENIORS Finale AS Sureté nationale-FC Constantine vendredi à Boumerdes

La finale de la Coupe d'Algérie de football féminine seniors-2015 entre l'AS Sureté nationale et le FC Constantine aura lieu vendredi (17h00) au stade de Boumerdes, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de football (Faf). L'insistance fédérale a également programmé les demi-finales de la coupe d'Algérie moins de 18 ans USM Alger-ASM Oran et USM El Harrach Hamra Annaba qui se joueront vendredi à 15h00.

Programme complet :

- Finale seniors féminine (vendredi 15 mai) :
A Boumerdes (17h00) : AS Sureté nationale - FC Constantine
- Finale U20 féminine (vendredi 15 mai) :
A Boumerdes (15h00) : CF Akbou-FC Béjaïa
- Finale U17 féminine (samedi 16 mai) :
A Boumerdes (15h00) : ASE Alger Centre - CF Akbou
- Finale U20 garçons (vendredi 15 mai) :
A Boumerdes (17h00) : AC Paradou-USFBB Arreridj
- Demi-finale U18 garçons (vendredi 15 mai) :
A Alger (Omar Hamadi) : USM Alger-ASM Oran (15h00)
- A Alger (1^{er} nov. Mohammadia) : USM El Harrach-Hamra Annaba (15h00).

Tournoi de football à Djelfa animé par des équipes de la presse locale

Un tournoi de football réunissant des membres de la presse de Djelfa est organisé actuellement au complexe sportif de proximité ter novembre du chef-lieu de wilaya, et se déroulera jusqu'au 18 courant. Lancée dimanche dans la soirée, cette opération, la première du genre, réunit cinq (5) équipes de journalistes, en hommage au journaliste Idriss Ben Naadja, de la Radio locale de Djelfa, décédé le 3 mai 2013 dans un accident de la circulation avec des membres de sa famille, a-t-on appris des organisateurs. À travers ce tournoi sportif, un hommage sera rendu à cinq (5) autres journalistes décédés de la wilaya, dont les noms seront endossés par les équipes

participants. Il s'agit des journalistes Djamel Eddine Ben-saad(APS), Ben Seddouk Ben Terbeh (radio de Djelfa), Ahmed Ben seghir, Debab Amer Badaoui, et Noura Banyakoub (tous les trois des plumes reconnues de la presse écrite nationale), a ajouté la même source. Selon le journaliste Nacim Brahimi, président du comité d'organisation de ce tournoi, cet événement sportif se veut un "hommage rendu à des plumes reconnues et à des voix radiophoniques ancrées dans la mémoire, tout en constituant une opportunité de rencontre pour les journalistes locaux, dans une ambiance sportive et détendue".

SERIE A ITALIENNE (35^e J) SASSUOLO

Saphir Taider buteur face à Cesena

Le milieu international algérien de Sassuolo, Saphir Taider, a contribué dimanche à la victoire de son équipe sur le terrain de Cesena (3-2), en match comptant pour la 35^e journée du championnat d'Italie de football. Mené au score (2-0), la formation de Sassuolo est revenue de loin en réduisant d'abord la marque (2-1) par Simone Zaza (48^e), avant que Taider ne remette les

pendules à l'heure, trois minutes plus tard (51^e). Simone Missiroli a offert la victoire à Sassuolo en marquant le troisième but (69^e). Cette défaite de Cesena s'est avérée fatale, puisqu'elle est synonyme de relégation en Serie B, à trois journées de l'épilogue. Il s'agit du troisième but de la saison pour Saphir Taider qui avait rejoint Sassuolo l'été dernier, à titre de prêt, en provenance de l'Inter Milan.

A l'issue de cette victoire, Sassuolo stagne à la 16^e place au classement avec 40 points. Taider fait partie de la liste des 23 joueurs convoqués par le sélectionneur national, Christian Gourcuff, pour la réception des Seychelles le 13 juin à Blida (20h30) pour le compte de la 1^{re} journée (Gr J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.



NEWCASTLE AURAIT TROUVÉ SON NOUVEAU COACH

Le club « le plus français d'Angleterre » va mal. Les joueurs n'y arrivent pas, le public est lassé, les dirigeants lourdement critiqués. Et ce dirigeant a choisi de réagir au mal-être de son équipe en plaçant à sa tête un coach dont le nom n'est plus à faire outre-Manche. C'est en effet Steve McClaren qui est annoncé par Canal+ nouvel entraîneur des Magpies pour la saison prochaine. Actuellement en poste à Derby County, club de Championship, le coach de 54 ans retrouvera un championnat dans lequel il n'aura pas entraîné depuis 9 ans. En espérant pour les Frenchies Sissoko, Cabella ou Rivière plus de réussite que cette saison.



MARADONA FAN DE MOURINHO

Qui est le meilleur entraîneur en activité ? Pour la légende Diego Maradona, cela ne fait aucun doute, il s'agit de José Mourinho. «Mourinho, c'est un ami. Pour moi, il est sans aucun doute possible le meilleur entraîneur parce qu'il sait ce que vous allez dire avant même que vous l'ayez dit. C'est ce qui fait de lui Mourinho. C'est ce qui fait de lui le meilleur.

Guardiola ou Mourinho ? Je dis Mourinho. Je

pense que Pep a besoin d'un peu plus de temps, comme Mourinho en a eu, pour devenir Mourinho», a jugé Maradona auprès de Sky Sports.

Un bel hommage de la part d'El Pibe de Oro.



DEPAY

« J'étais très proche du PSG mais United est arrivé »

ANNONCÉ de nombreuses fois du côté du Paris Saint-Germain, Memphis Depay a signé pour Manchester United, en vue de la saison prochaine. Un transfert qui a pu surprendre certains supporters parisiens. Le joueur hollandais est revenu sur les raisons de son choix.

« J'étais très proche du PSG mais United est arrivé. Un club reconnu mondialement avec un des meilleurs entraîneurs au monde. Pour moi, Louis Van Gaal fut le facteur décisif. J'ai en effet parlé avec lui. Ce qui s'est dit restera entre nous. Mais il m'a donné un merveilleux aperçu et je sais comment il fonctionne, » a déclaré le joueur en zone mixte après le match de son équipe ce week-end. Louis Van Gaal, voilà ce qui a fait la différence dans ce dossier. Il faut dire que le club Mancunien était favorisé dans ce dossier, l'entraîneur hollandais connaissait bien le joueur. C'est lui qui était sélectionneur des Pays-Bas lors de la dernière Coupe du Monde au Brésil. Peut-être que ce qui manque au PSG dans les transferts, ce sont des hommes connus mondialement dans le football. Ou tout simplement un directeur sportif, qui manque tant depuis le départ de Leonardo.



MOURINHO : « GERRARD VA ME MANQUER »

José Mourinho, le coach de Chelsea, a une nouvelle fois complimenté Steven Gerrard. Pour son dernier match à Stamford Bridge, Steven Gerrard a brillé. Il a inscrit l'unique but des Reds, privant Chelsea d'une victoire à l'occasion du match de célébration de son titre (1-1). Pas rancunier, le coach a une nouvelle fois complimenté le capitaine de Liverpool, « Il va me manquer. Je veux coacheur dans une ligue qui compte les meilleurs joueurs au monde et il ne sera plus là... », a confié Jose Mourinho après le match.

Aubameyang pisté



LICHTSTEINER « NOUS SOMMES PRÊTS CONTRE LE REAL »



Stephan Lichtsteiner, le défenseur latéral droit de la Juventus, a abordé la demi-finale retour de Ligue des champions contre le Real Madrid. « Il y a deux ans, nous sommes tombés contre le Bayern en quarts et ils ont gagné la Ligue des champions. Maintenant, ça se joue sur des détails. Nous nous sommes améliorés match après match », a expliqué le Suisse sur la chaîne de télévision officielle du club.

IKER CASILLAS explose face aux supporters

L'histoire d'amour entre Casillas et Madrid tourne au vinaigre. Tenus en échec samedi soir par Valence (2-2) lors de la 36e journée du championnat espagnol, le Real Madrid a quasiment dit adieu au titre de champion. Avec quatre points de retard sur le FC Barcelone à deux journées de la fin, la remontada n'est pas vraiment envisageable. Iker Casillas est un des joueurs madrilènes à subir le plus de critiques de la part des supporters du Real. Et San Iker semble en avoir marre. L'émission espagnole Tiempo de Juego rapporte que le portier de Madrid a adressé de nombreuses insultes aux supporters merengues. « Allez vous faire f... Vous êtes lourds, j'en ai ras le cul ! ...

Alors que Memphis Depay s'est engagé à Manchester United, Liverpool aurait activé son plan b pour renforcer son attaque.

Selon le Daily Mirror, Liverpool chercherait à recruter Pierre-Emerick Aubameyang à défaut d'avoir pu recruter Memphis Depay. Le Gabonais réalise une très bonne saison avec le Borussia Dortmund avec 14 buts inscrits en Bundesliga. Pour autant, son contrat se termine en 2018 et les Reds devront se montrer convaincant pour recruter l'ancien Stéphanois.

FIN DE LA VISITE D'ETAT DU PRESIDENT TANZANIEN EN ALGERIE

«Des relations solides», affirme le président M. Jakaya Mrisho Kikwete

Le chef d'Etat tanzanien a été salué à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et des membres du gouvernement. Lors de cette visite, le président tanzanien s'est notamment entretenu avec le Président Bouteflika. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cet entretien, le président Kikwete a indiqué que sa visite d'Etat en Algérie était un «succès» soulignant que les deux parties œuvraient en faveur d'une coopération «plus forte» notamment dans le domaine économique. Qualifiant les relations bilatérales de «solides», l'hôte de l'Algérie a rappelé que de nombreux étudiants et étudiantes tanzaniennes suivaient leurs études en Algérie dans différentes spécialités notamment la médecine et l'ingénierie, estimant qu'il s'agit d'une «contribution de la part de l'Algérie au développement de la formation des ressources humaines de son pays».

• Nous publierons dans notre prochaine édition le communiqué conjoint rendu public lundi à l'issue de la visite d'Etat en Algérie du président tanzanien, Jakaya Mrisho Kikwete, à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



M. JAKAYA MRISHO KIKWETE VISITE LE COMPLEXE DE LA SNVI DE ROUBA Le président tanzanien «très impressionné» par la qualité de la production de la SNVI



Le président tanzanien, Jakaya Mrisho Kikwete, s'est dit lundi à Alger «très impressionné» par le niveau de maîtrise et la qualité de la production de la Société nationale des véhicules industriels (Snni).

«Je suis très impressionné par le niveau de maîtrise et la qualité de la production de la Snni et je souhaite que les Algériens fassent de mieux en mieux. C'est une graine d'excellence que vous avez ici», a indi-

qué le président Kikwete dans une déclaration à l'APS au terme de sa visite à la Snni.

Concernant le développement des relations économiques entre son pays et l'Algérie, le président Kikwete, a affirmé que le développement des relations économiques est «indissociable» de celui des relations politiques. «Comme nous l'avions dit hier (lors de l'entretien avec le président Abdelaziz Bouteflika), c'est aux

hommes d'affaires des deux pays de prendre la relève et de contribuer directement au développement des relations économiques par l'échange de visites et par des rencontres», a-t-il expliqué.

Le président tanzanien a visité à cette occasion les unités de production des bus et des camions fabriqués par la Snni, où des explications lui ont été fournies sur l'ensemble du processus de fabrication. Il a, par ail-

leurs, signé le livre d'Or du Groupe Snni.

Notons que le président tanzanien, Jakaya Mrisho Kikwete, s'est rendu lundi au complexe de la Société nationale des véhicules industriels de Rouiba (est d'Alger).

Le président Kikwete était accompagné du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

ALGÉRIE - FRANCE

Réunion du Comité mixte algéro-français (Comefa) aujourd'hui à Alger

La réunion d'étape du Comité mixte algéro-français (Comefa) se tiendra mardi à Alger, sous la co-présidence du côté algérien du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du côté français, le ministre des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius, indique lundi un communiqué du ministère.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une «dynamic globale de promotion» des relations algéro-françaises, insufflée par le

Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue français, François Hollande, notamment lors de la visite d'Etat effectuée par ce dernier en Algérie en décembre 2012, ajoute la même source.

Elle «aura à examiner l'état d'avancement des projets de partenariat économique entre l'Algérie et la France et les voies et moyens de les développer», précise le communiqué du MAE.

Il sera procédé à l'issue de la réunion à la signature d'accords de partenariat dans les domaines

des transports ferroviaires, de l'industrie et de l'agro-alimentaire.

La réunion sera précédée par l'inauguration à Annaba par les deux ministres des Affaires étrangères, en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb et du ministre des Transports, Amar Ghoul, de l'usine Sital d'assemblage et d'entretien des rames de métro, précise la même source.

L'usine en question est le fruit d'un accord de partenariat (51-49%) entre les Entreprises algé-



riennes Métro d'Alger et la Sntf avec l'entreprise française Alstom», ajoute le communiqué du MAE.

MM. Lamamra et Fabius procéderont également à l'évalua-

tion de la coopération bilatérale et à des consultations sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, conclut la même source.

APS